

INTERNATIONAL

LE MONDE / SAMEDI 20 JUIN 1998

RUSSIE Alors que la Russie resta aux prises avec une grave crise financière, le Fonds monétaire international a durci le ton, jeudi 18 juin, en annonçant le report à la semaine

prochaine de l'examen du versement d'une tranche de 670 millions de dollars (4 milliards de francs). L'annonce de ce versement est très attendue par Moscou, qui espère aussi obtenir

une aide extérieure supplémentaire pour rétablir la situation sur les marchés financiers. Ce plan de sauvetage devrait s'élever, selon le « jeune réformateur » Anatoli Tchoubais, reven-

ir au aux affaires, à « 10 ou 15 milliards de dollars » (60 à 90 milliards de francs). ● UNE MISSION DU FMI arrivera, lundi, à Moscou pour négocier la poursuite de son assistance à une

économie dans un état préoccupant. ● LES RÉSERVES DU FMI lui permettent de faire encore face à une crise financière majeure, mais non pas à des crises en série.

Les négociations entre Moscou et ses bailleurs de fonds se tendent

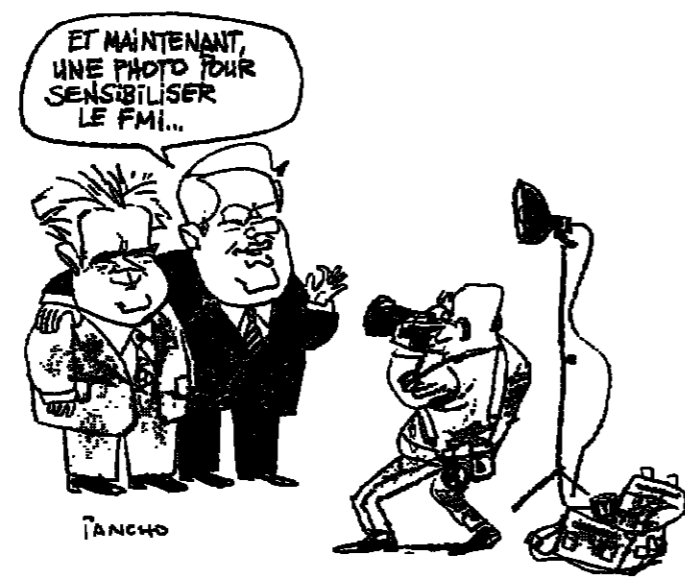
Une mission du Fonds monétaire international est attendue, lundi, dans la capitale russe. Revenu aux affaires en tant que représentant spécial de Boris Eltsine, Anatoli Tchoubais réclame une assistance allant de « 10 à 15 milliards de dollars »

MOSCOU

de notre correspondante Alors que la Bourse russe, en plongeon de 50 % depuis le début de l'année, semblait se redresser cette semaine, dans l'attente d'une série de nouvelles qui devaient soulager les investisseurs, le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé, jeudi 18 juin, qu'une réunion portant sur le versement d'une tranche de 670 millions de dollars (près de 4 milliards de francs), très attendue par Moscou, était repoussée à la semaine prochaine. Cette tranche fait partie du prêt « historique » de 9,2 milliards de dollars (55,2 milliards de francs) en cours depuis trois ans.

Signe de la « montée des enchères » entre le Fonds et les dirigeants russes, le président Eltsine a déclaré, vendredi, que la Russie n'avait « pas besoin d'argent » face à la crise financière. Une mission du FMI est attendue lundi à Moscou, où il pourrait être question de l'octroi de crédits supplémentaires. Selon Anatoli Tchoubais, nommé mercredi responsable des relations avec les institutions financières internationales, la Russie a besoin de 10 à 15 milliards de dollars (60 à 90 milliards de francs) pour stabiliser les marchés financiers.

Le principe d'une aide supplémentaire du FMI aurait été décidé, pense-t-on à Moscou, dès la fin mai, au plus fort de la crise qui frappe la Russie, comme l'Asie, depuis l'automne 1997. Le marché financier russe naissant, dominé par des fonds d'investissements « à risque », rend le pays, en effet, particulièrement vulnérable. Les responsables du G7 financier, réunis à Paris le 10 juin, s'étaient toutefois abstenus d'annoncer leur plan de sauvetage, attendant de Moscou des réformes dans les faits et non en paroles. Ils promettaient seule-



ment d'examiner un tel plan « si cela était nécessaire et approprié ». Mercredi, le ministre russe des finances devait émettre de nouvelles obligations (GKO), pour rembourser celles, d'un montant de 1,6 milliard de dollars (9,6 milliards de francs), venues à maturité. Même levés à des taux prohibitifs, les derniers GKO émis ne trouvaient plus acheteur, et les marchés avaient chaque fois mal réagi, car les réserves de la Banque centrale étaient mises à contribution.

POSITIONS SYMÉTRIQUES

Le FMI, dont la prudence avait provoqué de nouvelles chutes en Russie, fut accusé de poser des conditions trop sévères à un gouvernement plus « réformateur » que jamais depuis le début des réformes et à un président « compréhensif » sur le front du Kosovo, alors que tous deux étaient, au même moment, fragilisés par de

nouveaux mouvements sociaux. Des centaines de mineurs, qui avaient paralysé les voies de chemin de fer en mai, campent depuis une semaine devant la Maison Blanche à Moscou, réclamant la « démission de Boris Eltsine ». Les prévisions d'un « automne chaud » sont générales, le député Jirnovski parle de « coup d'Etat » en préparation, la Douma s'agit sur une procédure de destitution du président et les financiers s'affolent car la fuite devant le rouble s'étend dans le pays malgré les promesses du gouvernement de ne pas dévaluer.

La dizaine d'oligarques qui dominent le pays sont alors entrés en scène. Mais ceux qui détiennent une bonne part des centaines de milliards de dollars cachés à l'étranger par les Russes depuis le début de la « transition » n'ont pas annoncé de contribution extraordinaire au budget. Ils ont, par

contre, eu une « idée » : celle de nommer le vétéran des réformes russes, Anatoli Tchoubais, à un poste spécial de « représentant du président », avec rang de vice-premier ministre, chargé des négociations avec le FMI. Déjà renvoyé deux fois sous la pression « populaire », il restait l'homme pouvant inspirer confiance aux créanciers occidentaux.

L'idée devint un oukase présidentiel, mardi dans la soirée, officiellement sur proposition du premier ministre Sergueï Kirienko. C'était pourtant le mentor des banquiers russes, Boris Berezovski, qui avait uni la majorité de ses pairs dans une lutte à mort, en 1997, contre M. Tchoubais, accusé de favoriser les siens. Mais l'entente des oligarques n'est, au mieux, que très conjoncturelle. « Ils se surveillaient tous, et deux d'entre eux ne pouvaient parler une minute sans qu'un troisième ne se précipite pour écouter », raconte un des journalistes russes ayant fait le récit de leurs réunions. Car ils doivent trouver parmi eux des « victimes » pour contribuer au budget, condition d'un sauvetage par le FMI.

La première de ces « victimes », choisie par le nouveau chef du service des impôts, Boris Fedorov, est le géant du gaz Gazprom, dont deux entreprises endettées viennent de voir leurs comptes bloqués, provoquant un tollé à la Douma et dans les médias qui dépendent du monopole gazier. Lequel vient de faire alliance avec le groupe Most, celui de Vladimir Goussinski, propriétaire de la dynamique chaîne télévisée NTV, qui essaie aujourd'hui de faire de l'ex-premier ministre Tchernomyrdine, le père historique de Gazprom, un candidat crédible à la succession de Boris Eltsine.

M. Tchoubais (à la tête du monopole d'électricité SEU) et M. Berezovski (avec son propre empire financier) occupent désormais des positions symétriques en tant que « représentants du président », l'un pour le FMI, l'autre pour la Communauté des Etats indépendants (CEI). Le premier doit chercher un présidentiable libéral (on parle désormais de Boris Fedorov) ; le second, un héritier plus conservateur, peut-être M. Tchernomyrdine. Mais ces manœuvres, visant à écarter des candidats populistes, comme le maire de Moscou ou le nouveau gouverneur de

avaient les ressources suffisantes pour s'en passer - sans doute des « prêts-relais » bancaires.

Ces mouvements sur les marchés ne correspondent en réalité à aucune évolution en profondeur de la Russie, qui connaît, cette année, son premier déficit commercial en raison de la chute des prix du pétrole, une nouvelle baisse des investissements publics et toujours pas de croissance. Le tout au moment où l'absence d'héritier crédible de Boris Eltsine et les législatives de 1999, déjà en préparation, ne laissent plus de répit aux tensions politiques.

Emprunter, mais pas « à n'importe quelles conditions »

Anatoli Tchoubais, le nouveau responsable des relations de la Russie avec les institutions financières internationales, a affirmé, jeudi 18 juin, que le pays avait besoin de 10 à 15 milliards de dollars (60 à 90 milliards de francs) pour sortir de la crise financière. La Russie, a-t-il ajouté, ne cherchera pas à emprunter « à n'importe quelles conditions ». S'il reconnaît que les crédits du Fonds monétaire international sont les moins chers actuellement, M. Tchoubais estime que le FMI pose des conditions trop strictes pour les accorder. « Il y a certaines conditions pour l'octroi de crédits que nous n'accepterons d'aucune institution financière », a-t-il affirmé. M. Tchoubais a, en outre, annoncé son intention de rencontrer Stanley Fischer, le chef de la mission du FMI attendue, lundi, à Moscou. - (AFP)

Krasnoïarsk Alexandre Lebed, nuisent aux efforts de sortie de crise. M. Kirienko doit présenter la semaine prochaine un nouveau plan en ce sens, dont il a déjà prévenu qu'il sera « très douloureux ». C'est dans ce contexte que se déroule le bras de fer entre le FMI et Moscou. L'annonce du report du versement de la tranche de 670 millions de dollars par le Fonds est intervenue alors que les autorités russes venaient, la veille, de renoncer, pour la première fois, à placer sur le marché deux séries de GKO sur trois, affirmant qu'elles

Le FMI réclame néanmoins, dans une lettre au départ confidentielle, une réduction à 2,5 % d'un déficit budgétaire que Moscou ne parvient déjà pas à ramener à 4,5 %. Le Fonds veut aussi voir adopter un nouveau code fiscal en débat à la Douma depuis un an, et une restructuration des monopoles, notamment de Gazprom. La « lutte des géants » en Russie, couplée aux intérêts des puissances occidentales créditrices, ne connaît pas de répit cet été.

Sophie Shihab

Anatoli Tchoubais, le « manager anticrise », fait son retour

MOSCOU correspondance Il y a deux semaines, Anatoli Tchoubais, le président du monopole russe d'électricité SEU, affir-

PORTRAIT « Coupable de tout » en 1996, il incarne pourtant la « stabilité »

maît n'avoir nullement l'intention de revenir à des fonctions d'Etat, qu'il venait de quitter. La concurrence en a décidé autrement. Nommé, mercredi 17 juin, représentant spécial de Boris Eltsine auprès des institutions financières internationales, cet ancien professeur d'économie se voit une fois de plus propulsé sur le devant de la scène politique, avec pour mission d'obtenir du Fonds monétaire international (FMI) un prêt d'urgence, destiné à sauver la Russie du krach financier qui la menace.

Ainsi se poursuit l'étrange carrière d'Anatoli Tchoubais, le « jeune réformateur » entré au gouvernement russe à la fin 1991, dans le sillage d'Egor Gaidar (alors vice-premier ministre) et qui, depuis cette date, n'a pas cessé d'être appelé à la rescousse dans les moments les plus cruciaux.

En novembre 1991, M. Tchoubais, alors âgé de trente-six ans, prend la tête du Comité des biens d'Etat, l'organisme chargé de coordonner le plus vaste programme de privatisations jamais entrepris. En octobre 1992, des millions de « vouchers » sont ainsi distribués à la population. Mais sous l'effet de l'hyperinflation, ces coupons censés permettre aux Russes d'acquiescer des parts dans les entreprises « privatisées » profitent à une minorité - fondés privés d'investissement et directeurs des entreprises - qui les rachète.

Dénonçant cet épisode, l'opposition nationale-communiste désigne alors M. Tchoubais comme le responsable de la « tromperie ». La seconde vague de privatisations, destinée à faire entrer les investisseurs privés dans le capital des plus grandes entreprises russes, ne connaît pas, non plus, le succès escompté.

LE PARTAGE DU « GÂTEAU »

Alors que les sommes tirées de ces prises de participation sont nettement inférieures aux prévisions, le gouvernement russe autorise un groupe de banques proches du pouvoir à gérer - puisque l'Etat est incapable de s'acquiescer de cette tâche - une quinzaine d'entreprises, en échange de prêts au gouvernement. Anatoli Tchoubais, l'initiateur de ce schéma, est alors accusé d'avoir bradé les joyaux de l'économie russe.

Cette sulfureuse réputation lui vaudra en janvier 1996, alors que les communistes viennent de remporter les élections législatives, un « blâme » du président Eltsine qui prononce alors cette mémorable phrase : « Tchoubais est coupable de tout. »

Mais à l'approche des présidentielles de juillet 1996, l'impopulaire Tchoubais est remis en selle, quelques semaines seulement après son départ du gouvernement. A la demande de l'oligarchie financière qui craint la victoire du communiste Guennadi Ziouganov, il accepte de

coordonner la campagne électorale de Boris Eltsine. Ce qui ne va pas sans quelques épisodes scandaleux, comme l'arrestation à la veille du second tour de deux de ses proches, en possession de 500 000 dollars en liquide... Pourtant, Eltsine, réélu, le nomme à la tête de l'administration présidentielle. Jusqu'en mars 1997, Anatoli Tchoubais, le « régent », veillera ainsi à la conduite des affaires, avec deux axes principaux définis en accord avec les recommandations du FMI : la stabilité financière et la discipline fiscale.

Celui que ses adversaires appellent « le Roux » retrouve, au printemps 1997, une position au premier plan. Numéro deux du gouvernement, il met en chantier certaines réformes négligées par le premier ministre Viktor Tchernomyrdine. Avec Boris Nemtsov, Tchoubais travaille à un projet de code fiscal, veut imposer un budget « réaliste » et s'attaque aux privilégiés des « monopoles naturels ». Lors de la privatisation de 25 % de Sviazinvest, le géant russe des télécommunications, il n'hésite pas à vendre au plus offrant, rompant avec la logique de partage du « gâteau » qui avait prévalu jusque-là. Il provoque ainsi la colère des « oligarques » Boris Berezovski et Vladimir Goussinski, qui se sentent floués par la transaction. Ces derniers dénoncent alors dans leurs médias respectifs l'avance de M. Tchoubais pour la rédaction d'un ouvrage collectif sur les privatisations russes.

Pourtant, Boris Eltsine refuse de sacrifier celui qui, pour les investisseurs étrangers, incarne toujours la « compétence » et la « stabilité ». Et c'est en cherchant à s'appuyer sur ces qualités que les « oligarques » russes viennent de décider d'installer une nouvelle fois Anatoli Tchoubais dans son rôle préféré de « manager anticrise ».

Agathe Duparc

Le FMI peut encore faire face à une crise financière majeure, pas à deux

AU-DELA des discussions sur l'opportunité d'apporter une nouvelle aide à Moscou et sur le montant lui-même, l'appel du nouvel interlocuteur russe des institutions multilatérales soulève une question cruciale : le Fonds monétaire international (FMI) est-il encore capable de mobiliser le tel montant après les efforts qu'il a consentis pour juguler la crise asiatique ?

Comme la plupart des organismes multilatéraux, l'institution dispose de trois types de ressources. En outre, les quotas de souscription, sorte de droit d'entrée que lui versent les pays lors de leur adhésion comme membre du « club ». Ces quotas, déterminés en fonction de la richesse d'un pays et de sa performance économique, forment le montant sur lequel le FMI peut puiser pour venir en aide à ses membres en difficulté. En 1945, les 35 membres fondateurs de l'institution avaient versé 7,6 milliards de dollars (45,6 milliards de francs). En 1997, les souscriptions de ses 180 membres s'élevaient à 210 milliards de dollars (1 260 milliards de francs). Avec 18 % du total, les Etats-Unis sont les plus gros contributeurs. L'Europe, dans son ensemble, représente 30 %. Les quatre pays européens du G7, 20 %. Ces contributions constituent la principale source de financement du FMI.

Depuis 1962, l'institution dispose également, auprès de plusieurs gouvernements, d'une ligne de crédit initialement de 24 milliards de dollars (144 milliards de francs), portée récemment entre 40 et 45 milliards de dollars. Le FMI peut enfin emprunter auprès de ses pays membres pour des programmes spécifiques.

Depuis le début des années 90, le FMI s'est mobilisé pour aider les

pays d'Europe centrale, de la Baltique et les pays de l'ex-Union soviétique dans leur difficile transition vers une économie de marché. En 1995, la Russie et l'Ukraine ont bénéficié de 9,5 milliards de dollars. La même année, il consentait au Mexique, frappé d'une crise financière sans précédent, une aide de 19 milliards de dollars. En 1996, un programme triennal supplémentaire de 10 milliards de dollars a été décidé pour la Russie.

RISQUE DE RETRAIT DES CAPITAUX

A ces énormes contributions s'est ajouté, fin 1997, le sauvetage d'urgence des pays asiatiques. Jouant son rôle de catalyseur, ce sont plus de 100 milliards de dollars que le FMI a réussi à mobiliser en quelques semaines auprès de la communauté internationale pour les quatre pays touchés par la crise (Thaïlande, Corée, Philippines, Indonésie). A elle seule, l'institution contribue pour 37,4 milliards de dollars. Ces montants ne sont versés que par tranches, à l'instar de ceux consentis à la Russie, mais sont désormais inscrits dans la colonne « débit » des comptes du FMI et ponctionnent sévèrement ses réserves. Celles-ci sont estimées, aujourd'hui, entre 10 et 15 milliards de dollars.

C'est suffisant pour faire face à une nouvelle crise, qui pourrait surgir en Russie, par exemple, mais pas pour agir en cas de réaction en chaîne affectant d'autres pays émergents.

La question d'une aide supplémentaire à la Russie ne se pose pourtant pas aujourd'hui en termes concrets, malgré les déclarations, d'ailleurs contradictoires, des membres du gouvernement russe. Fin mai, alors que la crise financière commençait à faiblir, Moscou avait adressé informellement au FMI une demande d'aide

de 10 milliards de dollars. Demande rejetée poliment, mais fermement, par le FMI et les membres du G7, les grands anglo-saxons se contentant d'affirmer un soutien politique aux réformes en cours en Russie et de se dire prêts à agir « si besoin était ». La situation n'a pas changé depuis ces déclarations officielles qui datent du début de la semaine dernière. Les circonstances du déblocage d'une aide d'urgence et ses modalités seront affirmées au cours de la mission que va entreprendre, en début de semaine prochaine, à Moscou, le directeur adjoint du FMI, Stanley Fischer.

M. Fischer sait que le risque d'une attaque contre le rouble et d'un retrait des capitaux étrangers n'est pas à exclure. La communauté internationale serait alors amenée à intervenir d'urgence. Dans cette éventualité, les institutions financières internationales seraient en première ligne, de même que, sur le plan bilatéral, le Japon et surtout l'Allemagne, les banques allemandes étant engagées à hauteur de 180 milliards de dollars sur la Russie. A l'instar de la crise asiatique, les quelque 10 milliards de dollars qui pourraient alors être nécessaires ne seraient pas uniquement versés par le FMI. Il n'empêche que la fragilité financière mondiale, en Asie, en Amérique latine et en Europe centrale, rend plus cruciale encore l'augmentation des quotas du FMI. Le principe en a été arrêté, en septembre 1997, pour un montant de 18 milliards de dollars. Malgré les plaidoyers réguliers des différents membres du G7 et de l'administration Clinton, le Congrès américain continue de s'y opposer en l'absence d'une réforme en profondeur de l'institution.

Babette Stern

MARKETING INDUSTRIEL CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS Cours et séminaire d'études de cas (150 h sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1 080 F/sem Brochure sur demande écrite au : Marketing Industrial CASAM : 252, rue Saint-Martin - 75003 PARIS Tél : 01 40 27 22 24 - 01 40 27 21 30 PRESENTATION DU CYCLE SAMEDI 27 JUIN 11h

Elections tchèques : le... menacé par les soc...
Matière de... anciens membres...
Le pape visite une Eglise d'...

Handwritten text in a box: 14010150A

Bill Clinton et Lionel Jospin saluent les chaleureuses relations franco-américaines

Une commission mixte va réfléchir à la question des organismes transgéniques

Le premier ministre, Lionel Jospin, a été reçu pendant plus de deux heures, jeudi 18 juin, à la Maison Blanche, par le président Bill Clinton.

L'entretien a été qualifié d'« excellent » et de « chaleureux » de part et d'autre. Lionel Jospin a appelé à un dialogue étroit entre la France et les

Etats-Unis « pour expliquer et accroître la convergence de nos politiques respectives », a-t-il indiqué.

WASHINGTON
de notre correspondant
Les Etats-Unis et la France mutuellement « revisités » ? Tel pourrait être le thème du séjour de Lionel Jospin à Washington, tant, de part et d'autre, on aura multiplié les gestes de bonne volonté pour « en finir une fois pour toutes avec les stéréotypes », comme l'a souligné, jeudi 18 juin, le premier ministre français.

Selon les comptes rendus de la rencontre entre Lionel Jospin et Bill Clinton, il serait tentant de croire que, s'agissant de la manière dont elle envisage ses relations avec la France et l'Europe, l'Amérique a été touchée par la grâce. Cette impression s'est notamment affirmée à l'occasion des entretiens du chef du gouvernement français avec les représentants du Sénat et de la Chambre des représentants, comme si la vision d'une « Europe-forteresse » avait fait place à une « Europe partenaire ».

Faisant jeu égal avec la Maison Blanche en matière de politique étrangère, le Congrès mesure lui aussi que l'union monétaire de l'Europe constitue un facteur historique affectant les relations transatlantiques. M. Jospin a souligné que les Européens ont « prouvé qu'ils étaient capables d'honorer leurs engagements » (en particulier à propos de la création de l'euro), et les responsables américains ont paru lui en donner crédit.

S'agissant de l'administration américaine, la convivialité qui sied à ce genre de rencontre bilatérale était accentuée par deux facteurs : M. Jospin se rendait pour la première fois en tant qu'ancien ministre des Etats-Unis et les responsables américains étaient curieux de connaître

un homme dont ils n'ignorent pas qu'il peut être un challenger présidentiel pour Jacques Chirac, en 2002.

CUBA : SILENCE ET EUPHÉMISME
Selon l'entourage de Lionel Jospin, le président américain s'est dit favorablement impressionné par la capacité des responsables français à exprimer sans discordance la politique étrangère de la France, en dépit de la cohabitation.

Souhaitant que s'établisse un « vrai partenariat » franco-américain, il a reconnu que l'Amérique

« les positions restent un peu différentes » à ce sujet, ce qui est un euphémisme.

La France, a-t-il souligné, estime que les sanctions contre un pays doivent être prises « au nom de la communauté internationale », et elle ne pense pas qu'une telle politique soit « toujours la plus efficace ». Lionel Jospin avait manifestement décidé de confirmer la réputation de pragmatisme dont on le crédite à Washington, et sans doute aussi de s'affirmer en leader d'une gauche moderne, au fond guère éloigné d'un Tony Blair, ce

De même, tout en affirmant que le modèle de développement économique européen est « peut-être plus moderne que d'autres », M. Jospin a fait une sorte de mea culpa : « Contrairement à ce que nous avons affirmé [en France], et peut-être en, les créations d'emplois aux Etats-Unis ne sont pas seulement, ni même majoritairement, des emplois non qualifiés et des petits boulots. » M. Jospin reconnaît que des « leçons de développement » peuvent être tirées du dynamisme de l'économie américaine, même s'il insiste sur la nécessité pour la France de concilier la croissance avec la cohésion et la justice sociales.

DÉDRAMATISER

La comparaison des modèles de société respectifs de l'Amérique et de l'Europe a été au centre des discussions entre MM. Clinton et Jospin, les deux hommes se préoccupant du risque de « fabriquer de l'exclusion sociale », selon l'expression d'un conseiller du premier ministre. Cette volonté de dédramatiser des relations franco-américaines souvent faites d'exaspération s'est également manifestée à propos du différend commercial le plus récent, concernant les organismes génétiquement modifiés (OGM), et en particulier le maïs transgénique.

Alors que Charlene Barshefsky, représentante américaine pour le commerce, avait agité le menace d'un « affrontement commercial d'envergure » si la France ne levait pas son veto à l'importation de ce type de cultures, Bill Clinton s'est presque excusé d'aborder cette question au cours de son déjeuner avec Lionel Jospin. Evoquant les fortes pressions qui s'exercent aux Etats-Unis, il a assuré comprendre les inquiétudes de l'opinion européenne, citant lui-même l'exemple de la « vache folle ».

M. Jospin a insisté sur l'insuffisance des données scientifiques dans ce domaine, tout en assurant que la France fera connaître sa position courant juillet. Selon l'entourage du premier ministre, les deux pays ont décidé de créer un groupe d'experts et de responsables pour aider à la résolution de ce problème.

Laurent Zechini

Pékin cherche à tirer bénéfice de la crise asiatique

A une semaine de la visite du président Clinton en Chine, les dirigeants chinois font valoir leur sens des « responsabilités » internationales

PÉKIN

de notre correspondant
Les récentes grandes manœuvres autour des fluctuations du yen montrent que jamais la Chine n'a pesé aussi lourd dans les affaires économiques internationales. Si elle n'explique pas à elle seule l'action conjointe nippo-américaine du 17 juin visant à enrayer la chute de la devise japonaise, la dramatisation orchestrée par les dirigeants chinois a de toute évidence achevé de convaincre Washington de l'urgence d'une réaction.

Six mois après avoir joué un rôle discret, mais décisif, au sein du Conseil de sécurité des Nations unies dans la « gestion » de la dernière crise irakienne, Pékin confirme ainsi ses ambitions. Les mises en garde des dirigeants chinois ont été entendues. Depuis une semaine, ils martèlent un message à double volet. Un : la Chine maintient son engagement à ne pas dévaluer le yen. Deux : la « pression » exercée sur ses exportations et sa croissance par une dégringolade du yen pourrait toutefois la contraindre à des « réajustements ». Cette menace volée d'une dévaluation du yen, qui risquerait de plonger l'Asie dans un nouveau cycle de dépréciations, a alarmé les Américains.

Pour l'instant, la Chine retire un triple profit du cours des événements. En premier lieu, le prestige diplomatique que lui a valu depuis six mois son refus de dévaluer reste intact. La quête de cette respectabilité internationale est centrale dans la diplomatie chinoise.

DE MULTIPLES NÉGOCIATIONS

En deuxième lieu, la crise du yen a permis à Pékin de se poser en défenseur unique de l'Asie émergente. Au fil d'éditoriaux qui fleurissent bon nombre de journaux tiers-mondistes redécouverts pour l'occasion, la presse chinoise n'a cessé de fustiger l'égoïsme « irresponsable » des « riches » pays industrialisés. La charge visait particulièrement le Japon, accusé d'« exporter » ses difficultés en laissant glisser le yen, et les Etats-Unis, pas mécontents qu'un dollar fort évite un relèvement des taux d'intérêt. La volonté de se poser comme le porte-parole de pays de facto trahis par un Japon à la vue étroite transparaît de tous les commentaires.

Enfin, la crise a permis à la Chine de renforcer son pouvoir de négocier

sur de multiples dossiers – en particulier celui de son entrée à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) –, en expliquant que sa renouveau n'est pas irréversible. Ce qui était présenté comme une position de principe est devenu une position conditionnelle. Ce glissement permet aux Chinois de faire monter les enchères sur les multiples négociations en cours. L'épisode est particulièrement bienvenu à la veille d'une visite historique en Chine de Bill Clinton, fin juin, qui donne déjà lieu à d'âpres marchandages sur l'OMC, la prolifération

Washington demande au Japon d'assainir son système bancaire

Le secrétaire adjoint au Trésor américain, Lawrence Summers, a pressé vendredi 19 juin ses interlocuteurs japonais d'assainir le système financier de l'archipel, a-t-on appris de source officielle à Tokyo. M. Summers a rencontré dans la matinée le ministre des affaires étrangères, Keizo Obuchi, et le gouverneur de la Banque du Japon, Masaru Hayami. M. Summers a fait part de sa satisfaction devant la stabilisation réussie du yen. A la presse, M. Summers a indiqué que (sa) « délégation espérait beaucoup des discussions menées tout au long de la journée avec [des] responsables économiques, financiers et politiques japonais sur des problèmes communs ». Le ministre japonais des finances, Hikaru Matsunaga, a estimé vendredi à « tout au plus » 30 000 milliards de dollars le montant de l'encours douteux des grandes banques de l'archipel. (AFP)

nucléaire et Taiwan. La Chine a donc agi dans cette affaire de manière très politique. Son objectif est d'expliquer au monde que sa « sagesse » monétaire lui impose des « sacrifices » dont il conviendrait de lui être redevable. Or est-ce si évident ? Si la croissance économique s'est ralentie – après les 8,8 % en 1997, l'objectif des 8 % pour cette année ne devrait pas être atteint –, la Chine n'est pas au bord de l'effondrement.

Les dévaluations régionales n'ont pas déstabilisé le commerce extérieur chinois autant qu'on pouvait le craindre. Sur les cinq premiers mois de l'année, l'excédent commercial est supérieur de 50 % à celui de la même période de 1996 et de 32 % à celle de 1997. Les investissements étrangers ont diminué de 1,49 %, mais ce tassement apparaît plutôt limité quand on sait que près des quatre cinquièmes de ces flux de capitaux émanent des pays voisins en crise. Le scénario d'une dévaluation à court ou moyen terme est d'autant moins crédible que ses effets sur un redémarrage de la croissance sont aléatoires. En outre, une dévaluation induirait une relance de l'inflation grosse de danger politique et social. On imagine assez mal l'ancien premier ministre Zhu Rongji, l'homme de la croissance inflationniste des années 1994-1995, cautionner un nouveau dérapage des prix qui ne ferait qu'exaspérer des tensions courantes déjà dans les régions frappées par les licenciements massifs.

Frédéric Bobin

Bill Clinton veut une « véritable réconciliation avec l'Iran »

LES ETATS-UNIS veulent « une véritable réconciliation avec l'Iran, basée sur la réciprocité et la conviction que les Iraniens sont disposés à ne plus soutenir le terrorisme », a déclaré jeudi 18 juin le président américain Bill Clinton. L'Iran « est en train de changer dans le bon sens et nous voulons le soutenir », a ajouté M. Clinton dont les propos, s'ajoutant à ceux tenus la veille par la secrétaire d'Etat Madeleine Albright (Le Monde du 19 juin), éclairent les intentions à terme des Etats-Unis vis-à-vis de l'Iran.

Le match de football qui opposera dimanche 21 juin, à Lyon, l'Iran aux Etats-Unis, dans le cadre de la Coupe du monde, fournit à M. Clinton l'occasion d'insister sur cette politique.

RÉACTIONS PLUTÔT FRAÎCHES

Dans un message qui doit être diffusé dimanche, il affirme se « réjouir » de voir qu'au cours de « l'année écoulée, le président [Mohamad] Khatami et moi-même avons œuvré à encourager davantage d'échanges de peuple à peuple et à aider nos citoyens à développer une meilleure compréhension de nos civilisations respectives ». Le président américain espère que le match « pourra constituer une nouvelle étape vers le rapprochement entre nos deux nations ».

Les premières réactions iraniennes au discours de M^{me} Albright ont été plutôt fraîches. Le représentant iranien à l'ONU, Hadi-Nejad Hosseini, a salué « le ton positif » des propos, tout en jugeant qu'ils devaient

être accompagnés d'« actes concrets ». Plus précisément, a renchéri la radio officielle, les Etats-Unis « doivent renoncer à la violence contre l'Iran » en mettant fin à leur soutien aux Moudjahidines du peuple, le principal mouvement d'opposition basé en Irak, en débloquant les avoirs iraniens retenus aux Etats-Unis et en présentant des « excuses à la nation iranienne pour leur politique erronée au cours des cinquante dernières années ».

En visite officielle à Madrid, le chef de la diplomatie iranienne, Kamal Kharazi, tout en notant que les Américains « évoluaient », a estimé qu'« aucun pas n'a été fait » et qu'« il n'aurait pas montré qu'ils sont prêts à avoir [...] une attitude fondée sur le respect mutuel et l'égalité », la normalisation des relations bilatérales ne serait pas possible. (AFP, AP, Reuters.)

Résultats Grandes Ecoles

Admissibilité

ENS CACHAN 1^{re} année
Les 22, 23 et 24 juin 1998

3615 LEMONDE

Le Monde
DES OBJETS
STEPHANE SP. PLASSIER

TÊTE-À-TÊTE
Ensemble en porcelaine blanche de Limoges, de Raynaud, en deux versions:
-Lapsus rapide (grand plateau, verre, tasses, couvercle et sous-tasse).
-Tête-à-tête (plateau, deux sous-tasses, deux tasses, deux couvercles).
-Grand lèvre-voiselle et miroir-oncle.
-Dimensions maximales : 24x11x17 cm

LA LAMPE
Lampe d'appoint rétroscopique, à poser ou à accrocher (livrée avec la pile sèche mercurielle).
-Chromée. Technologie de pointe aux normes européennes.
-Alimentation basse tension (30 watts, 12 volts).
-Socle : 12,5 x 6 x 7,7 cm
-Diploï : 63 cm.

LE CARTABLE
Grand cartable, box noir, plâtre soigné. A la main, ou à dos, en bandoulière. Accès latéral, double glissière. Diploï, en option.
-Une poche grand format (A3)
-Deux formats dossier (A4)
-En feutre-tout, deux poches extérieures.
-Format : 39 x 47 cm Diploï : 78 x 67 cm.

BON DE COMMANDE

Articles	Réf.	Prix	Quantité	Frais d'envoi #
Lampe	LAMP08	700 F		+ 50 F
Cartable	CART08	2 700 F		+ 50 F
Plateau (Spécies)	PLAT08	850 F		+ 50 F
Tête-à-tête (7 pièces)	TETE08	950 F		+ 100 F

JE JOINS MON RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DU "MONDE" Privilège

Nom, Mlle, M
Adresse
Code postal
Commune
Ce bon est à renvoyer à :
LE MONDE Boutique, 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 PARIS Cedex 05
Date de livraison de 4 semaines
Téléphone (facultatif)

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

FRANCE

LE MONDE / SAMEDI 20 JUIN 1998

GOUVERNEMENT La préparation du projet de budget pour 1999...

Après la fin des discussions menées au ministère de l'économie...

inflexions marquant, davantage qu'en 1998, le caractère « pluriel » et « de gauche » de la majorité.

gigue, tandis que de plus petits, comme celui de la culture, posent des problèmes au regard des engagements symboliques pris pendant la campagne électorale de 1997.

Les choix budgétaires pour 1999 s'annoncent difficiles pour Lionel Jospin

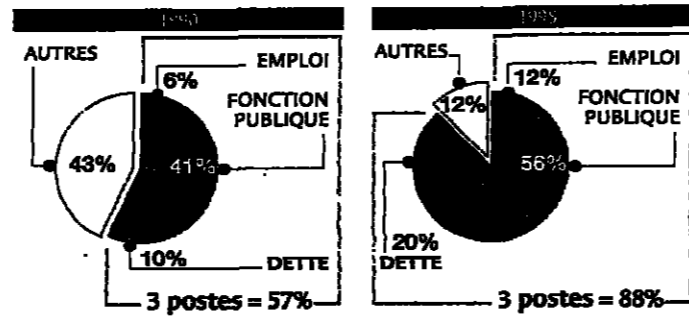
En dépit du surplus de recettes attendu de la croissance, le poids de la dette, des traitements des fonctionnaires et des aides à l'emploi réduisent sensiblement la marge de manœuvre du premier ministre, qui doit aussi tenir compte des équilibres politiques au sein de la majorité

DE PRIME ABORD, on pourrait penser que Lionel Jospin aura, pour une fois, la tâche facile. Après de longues semaines de discussions...

arbitrages qui attendent M. Jospin, dans les prochains jours, seront loin d'être dououreux. Avec des dépenses qui passeront donc de 1 591 milliards de francs en 1998 à 1 606 milliards de francs en 1999...

Des marges de manœuvre de plus en plus restreintes

LES RECHERCHES SUR LES MARGES DE MANŒUVRE AUX DÉPENSES DE L'ÉTAT



Preuve que les marges budgétaires se réduisent, la part des recettes fiscales affectées aux autres dépenses que celles liées à l'emploi, la fonction publique ou la dette est tombée de 43% en 1990 à 12% en 1998.

étaient pour la plupart novices et, si quelques-uns avaient renchéri à passer sous la toise de la direction du budget, ils s'étaient montrés, globalement, très disciplinés.

ses crédits afin d'être à la tête d'une administration non plus de mission, mais de gestion, le premier ministre aura donc des choix politiques douloureux à rendre, dont dépend la cohésion de la majorité « plurielle ».

M. Trichet plaide pour une rigueur accrue

Dans une lettre aux présidents de la République, de l'Assemblée nationale et du Sénat, en exergue du rapport annuel de la Banque de France, Jean-Claude Trichet appelle l'attention sur la nécessité d'une réduction progressive de la part des dépenses publiques dans le PIB...

Les alliés des socialistes réclament un budget « pluriel »

1997, reconnaissent-ils en chœur, c'était l'« héritage ». Communistes, Verts, Citoyens ou radicaux, les ministres de la toute jeune majorité « plurielle » se retrouvaient à la tête de ministères dotés par des arbitrages anciens. Pas de jalousies hargneuses, pas de récriminations envieuses.

en donne quelques signes forts », résume-t-on chez Marie-George Buffet, ministre communiste de la Jeunesse et des sports. Personne, évidemment, ne souhaite arriver à Bercy avec ses gros sabots.

rieur et de la décentralisation soit inscrit au nombre des priorités : « Il faudra en parler, la semaine suivante, au prochain invité, Dominique Strauss-Kahn », a suggéré le député du Nord, membre du secrétariat national du PS, François Hollande et Jean-Marc Ayraut ont acquis.

Ariane Chemin

Laurent Mauduit

Les arbitrages attendus dans quatre ministères pour lesquels la gauche avait promis un effort spécifique

EDUCATION NATIONALE. C'est une des priorités du gouvernement, qui ne peut se satisfaire de la moyenne générale d'augmentation du budget : comptant sur ses relations privilégiées avec Lionel Jospin, Claude Allègre attend du premier ministre des arbitrages favorables au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

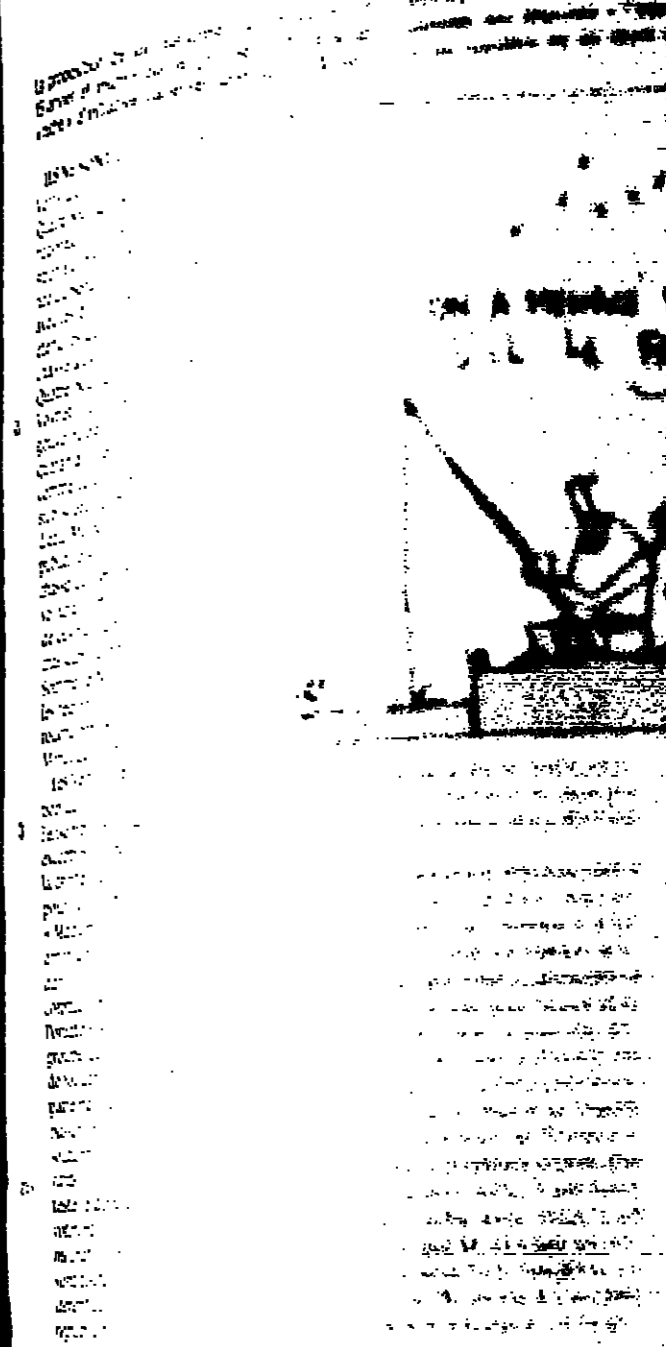
la transformation des instituteurs en professeurs des écoles, qui devrait concerner 6 885 d'entre eux en septembre 1999. Enfin, il a lancé la réforme des lycées, un plan de relance des zones d'éducation prioritaires et un plan d'équipement de 4,5 milliards de francs dans les nouvelles technologies.

du logement, Jean-Claude Gayssoy, et le secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, ont engagé, il y a quatre mois, des discussions avec l'Union d'économie sociale pour le logement, qui regroupe la quasi-totalité des collecteurs.

un bon tiers des surfaces programmées pour le projet présidentiel. AGRICULTURE. Les crédits du ministère de l'agriculture et de la pêche devraient, en 1999, ne pas trop souffrir de la rigueur. L'enveloppe globale augmenterait même d'environ 3,5 % par rapport à 1998, ce qui est appréciable, mais très loin des demandes initiales présentées, fin mai, à Bercy et qui totalisaient autour de 12 % pour les dépenses ordinaires et près de 40 % pour les investissements.

Services Culturel, Régions et Société

L'extension des dates de migrants n'est refusée qu...



SOUS-EN-JU

LES MONTAGNES... DES PRIX POUR TOUS...

Handwritten text at the bottom of the page: 13520

La CGT veut « peser » davantage sur le gouvernement sans le « déstabiliser »

Louis Viannet souhaite un rapprochement avec la CFDT

La CFDT a choisi, jeudi 18 juin, les neuf candidats pour former, en décembre, l'équipe de direction autour de Nicole Notat et souhaite « débattre

au fond » avec son opposition interne. La CGT, qui continue de perdre des adhérents, entend réorienter sa « stratégie revendicative », en se

montrant ferme face au gouvernement, mais souhaite des rapprochements avec les autres centrales, notamment avec la CFDT.

A SIX MOIS pour la première, sept mois pour la seconde de leurs congrès respectifs, la CFDT et la CGT ont réuni, mercredi 17 et jeudi 18 juin, leurs instances de direction. Pour la centrale de Nicole Notat, c'était l'occasion de faire le tri entre les treize candidatures présentées à la commission exécutive. Sans surprise, le bureau national a voté, à la quasi-unanimité, en faveur de six candidats issus de l'actuelle commission exécutive et de trois candidats présentés par la secrétaire générale : Jean-Marie Toulouse (Union régionale du Nord-Pas-de-Calais), Annie Thomas (Midi-Pyrénées) et Remy Jouan (fédération des services).

Les candidats présentés par l'association Tous ensemble qui regroupe des opposants internes à la ligne confédérale - Etienne Adam (Union régionale de Basse-Normandie), René Defromont (Auvergne) et Claude Debons (fédération des transports) - n'ont recueilli aucune voix. La candidature de Bernard Dufil, de la fédération des banques, également en désaccord avec la ligne majoritaire, n'a pas davantage été retenue. Le bureau national a justifié son vote, en estimant qu'il était placé « dans une

situation inédite » et a souhaité que « le congrès soit l'occasion de débattre au fond sur les orientations et la stratégie syndicale de la CFDT afin de définir démocratiquement les positions majoritaires ».

Le bureau national a en effet constaté qu'« organisé comme une tendance », « s'érigent en confédération bis ». Tous ensemble « a pour objectif affiché de changer les orientations et directions de la CFDT ». Il a estimé que proposer des candidats issus de cette opposition « serait porteur de paralysie et de fonctionnement en tendances destructeur ». En revanche, il a souhaité que, lors du congrès de Lille en décembre, « les organisations qui en appellent à une nouvelle majorité pour la CFDT » fassent « connaître dans la clarté, quelle ligne politique, quelle orientation, quelles règles de vie démocratique elles proposent ».

Plus que la question de l'équipe confédérale qui entounera Bernard Thibault, c'est celle de la stratégie revendicative de la CGT qui était posée par Louis Viannet, mercredi 17 juin, lors d'une commission exécutive dont il était le rapporteur. Le secrétaire général a reconnu que son organisation continuait à perdre des syndiqués. « Nous ne

sommes pas sur une trajectoire de maintien de nos forces organisées. Encore moins d'une progression », a-t-il expliqué. Cette situation préoccupante impose d'urgence, selon M. Viannet, une clarification du positionnement de la CGT.

Alors que la situation actuelle est marquée « par une pression sociale nette », « on sent grandir beaucoup d'interrogations sur la démarche de la CGT », explique M. Viannet. Pour lui, la CGT se doit d'« être acteur de l'évolution de la situation, mais un acteur qui se donne les moyens de peser, de gagner, d'enfoncer des brèches et cela n'a rien à voir avec un comportement de juge de touche », qui « consacre son énergie à signaler les fautes, à les commenter ».

« AUCUNE HÉSITATION »

Dans ces conditions, sur un certain nombre de dossiers - l'avenir du système des retraites, de la protection sociale, des services publics et des industries nationales, « avec des questions lourdes à EDF, à la SNCF, à Air France, à la DCN [Direction de la construction navale], ou dans le secteur financier », la CGT est prête à « monter le ton » et entend « peser » sur les orientations du gouvernement. « Je n'imagine

pas que l'on puisse avoir comme perspective une déstabilisation du gouvernement qui aiderait au retour de la droite », a souligné M. Viannet, mais sur le SMIC, « nous allons être en conflit direct avec le gouvernement et aucune hésitation ne doit avoir lieu ».

Sur le plan des relations intersyndicales, M. Viannet constate qu'« un certain nombre de choses sont en train de bouger en profondeur de façon plus importante qu'il y paraît actuellement ». Pointant « les secousses » au sein de FO, de la CFTC et de la CFE-CGC, M. Viannet estime que la « balkanisation du mouvement syndical » peut « déboucher » sur une « démarche nouvelle de convergence » mais aussi « sur une flambée de réactions corporatistes, voire populistes » et met en garde contre « certaines opérations d'entrisme ». Souhaitant des démarches communes, M. Viannet a fait état de « plusieurs échanges » avec la CFDT et d'une rencontre avec M. Notat. Avec FO, « pour le moment », le rapprochement « semble difficile », en revanche, il « peut devenir possible avec la FSU ».

Alain Beau-Méry

Valéry Giscard d'Estaing est prêt à siéger au Conseil constitutionnel

MEMBRE DE DROIT du Conseil constitutionnel, en sa qualité d'ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing a déclaré, vendredi 19 juin, sur Europe 1, que « si la crise éventuelle que traverse le Conseil constitutionnel en raison des problèmes de son président [Roland Dumas] rendait utile [sa] présence », il serait prêt à aller siéger au Palais-Royal. M. Dumas a été mis en examen le 29 avril pour « recel et complicité d'abus de biens sociaux », dans le cadre de l'instruction de l'affaire Elf.

Les ex-communistes du Doubs rejoignent le Parti socialiste

EN COMPAGNIE « d'une sobriétaire de camarades », le maire d'Audincourt (Doubs), Martial Bourquin, élu de la CAP et ex-membre du Parti communiste, a décidé d'adhérer au PS. Ce ralliement a été qualifié de « très positif » par Pierre Moscovici qui accueillera, vendredi 19 juin, ces nouveaux militants lors d'une réception organisée à Audincourt, au cœur de la circonscription dont lui-même a été élu député en juin 1997 avant de devenir ministre délégué aux affaires européennes. Grâce à cette opération, M. Moscovici, également conseiller municipal et conseiller général de Montbéliard et conseiller régional, renforcera sa position dans le nord-est de la Franche-Comté. Exclu, avec l'ensemble de la fédération du Doubs, du PCF en 1987, après avoir manifesté son opposition aux options de la direction, M. Bourquin et ses amis avaient fondé, en 1990, leur mouvement, la Fédération communiste du Doubs, avant de rejoindre la Convention pour une alternative progressive. - (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ PRÉFÉRENCE NATIONALE : Interrogé, vendredi 19 juin, sur Europe 1, au sujet de la proposition d'Edouard Balladur de constituer une commission de réflexion sur la « préférence nationale », Valéry Giscard d'Estaing a déclaré nécessaire qu'« on puisse parler librement de tous les sujets », tout en jugeant qu'il n'est « pas heureux de partir du vocabulaire de l'extrême droite ». Raymond Barre juge, lui, « dangereuse » et « inutile » la proposition de M. Balladur. « On ne joue pas avec le feu, on refuse un certain nombre de positions qui sont contraires aux valeurs républicaines fondamentales », a observé le maire (UDF) de Lyon sur LCI jeudi.

■ CSM : la commission des lois du Sénat s'est opposée, jeudi 18 juin, à la création d'un Conseil supérieur de la magistrature (CSM) unique, compétent pour les magistrats du siège et pour ceux du parquet, comme le prévoit le projet de loi constitutionnelle d'Elisabeth Guigou, garde des sceaux. La commission a tenu à marquer dans la Constitution « la différence de nature » séparant ces deux fonctions. Elle a ajouté que le CSM, réuni en formation plénière, pourrait « rendre des avis à la demande du président de la République ».

■ LA DROITE : président du conseil général de Poise, Jean-François Mancel, exclu du RPR en mars pour ses déclarations favorables à un accord avec le Front national, a annoncé, jeudi 18 juin, son adhésion à La Droite, le mouvement fondé par Charles Millon. Ce dernier a entamé un tour de France des départements en organisant, jeudi, un meeting dans l'Essonne. L'industriel Serge Dassault, maire de Corbeil-Essonnes, aurait été l'un des premiers à envoyer un soutien et à adhérer à ce mouvement.

■ SOCIAL : président de la CFTC, Alain Deleu a alerté Jacques Chirac, jeudi 18 juin, sur « les risques de tensions sociales qui pourraient se manifester à la rentrée ». « Le dialogue social est largement en panne », a insisté M. Deleu, qui était reçu dans le cadre des consultations du chef de l'Etat sur la modernisation de la vie publique.

■ SMIC : la CGT et FO demandent une revalorisation sensible. Le secrétaire général de FO, Marc Blondel, a adressé, jeudi 18 juin, une lettre au premier ministre Lionel Jospin, pour réclamer un « coup de pouce sensible » au SMIC. De son côté, la CGT a demandé que la revalorisation du SMIC soit nettement supérieure au minimum légal.

■ CONJONCTURE : la production manufacturière a reculé de 0,7 % en avril par rapport à mars, a annoncé, vendredi 19 juin, l'Insee. L'indice affiche toutefois une progression de 7,5 % en glissement annuel.

Les départementalistes s'inquiètent de la réforme du scrutin régional

LA COMMISSION DES LOIS de l'Assemblée nationale a adopté, jeudi 18 juin, le projet de loi réformant le mode de scrutin régional et modifiant les règles de fonctionnement des conseils régionaux. Les deux volets de ce texte veulent limiter les risques de blocage des régions.

La réforme du mode de scrutin doit permettre « l'émergence d'une majorité de gestion à la fois claire et stable ». Il propose que la région devienne une circonscription unique, pour désigner des conseillers régionaux selon un scrutin, combinant majoritaire et proportionnelle, en s'inspirant de celui des élections municipales. Le dispositif arrêté par le gouvernement prévoit que la liste qui obtient la majorité absolue au premier tour, ou qui arrive en tête

au second tour, se voit attribuer une prime de 25 % des sièges de l'assemblée régionale, en plus de ceux auxquels lui donne droit la représentation proportionnelle.

PRIME MAJORITAIRE

La droite a salué les « intentions louables » du gouvernement sur ce volet du texte, tout en émettant des doutes sur son efficacité. Tout en rejeant un amendement de Claude Goasguen (DL, Paris) qui voulait instituer un scrutin de liste à un seul tour avec une prime majoritaire égale à la moitié du nombre de sièges, la commission des lois a décidé, à l'initiative du groupe socialiste, de renforcer le dispositif en portant la prime majoritaire de 25 à 33 % des sièges. Anticipant sur l'adoption du projet de loi rendant constitutionnel l'objectif de la parité homme-femme, la commission a adopté un amendement socialiste prévoyant que « chaque liste assure la parité entre candidats féminins et masculins ».

La commission devrait examiner avant la séance publique du mardi 23, un amendement de Valéry

Giscard d'Estaing relevant à 10 % des électeurs inscrits - au lieu de 10 % des suffrages exprimés - le seuil permettant le maintien des listes au second tour. Plusieurs députés, parmi lesquels Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne) ou Michèle Alliot-Marie (RPR, Pyrénées-Atlantiques) ont exprimé leurs craintes que les départements les moins peuplés ne soient plus représentés. Après s'être dit favorable à des listes régionales comportant des « sections départementales », M. Gouzes a défendu en vain un amendement à « vocation pédagogique », mentionnant sur les listes le département auquel chaque candidat est rattaché.

Le second volet du projet vise, dans l'attente de l'application du nouveau mode de scrutin, à remédier autant que possible aux situations de blocage. Il s'agit d'un renforcement du dispositif adopté par le Parlement avant les élections du 15 mars : ce mécanisme prévoyait qu'un projet de budget régional, non voté dans les délais, serait considéré comme adopté, à moins qu'une motion de défiance,

comportant un nouveau projet de budget, n'obtienne la majorité absolue des suffrages. Tout en étendant son application à différents autres actes budgétaires, le projet du gouvernement prévoit que l'adoption d'une motion de défiance entraîne le remplacement immédiat du président en fonction.

Cette disposition, qui rend d'autant plus fragiles les mandats des présidents de gauche qui disposent de majorités relatives, a suscité de nombreuses réserves chez les commissaires aux lois socialistes, qui ont décidé, après une suspension de séance, de s'abstenir sur l'article, le vote favorable du rapporteur, René Dosière (PS, Alsace), permettant toutefois son adoption. Rejoignant M. Goasguen, qui avait exprimé les mêmes craintes, Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis) a jugé qu'« il était contradictoire de dénoncer des alliances contre nature [entre la droite et le Front national] tout en proposant la mise en place d'un dispositif incitant à la formation de ces mêmes alliances ».

Jean-Baptiste de Montvalon

Rhône-Alpes : le PS prône un « exécutif républicain »

LE CONSEIL RÉGIONAL de Rhône-Alpes devait se réunir, vendredi 19 juin, pour examiner le dossier des bourses de formation à l'étranger, qui avait été rejeté, le 20 mai, lors d'un vote à la commission permanente. La gauche « plurielle » avait voté contre, pour faire la démonstration que le président de l'Assemblée, Charles Millon (ex-UDF), élu avec les voix du Front national, ne pouvait gérer le conseil qu'avec le soutien des élus d'extrême droite. Or le groupe FN s'était opposé à l'attribution de ces 3 200 bourses.

Depuis, le FN a fait savoir qu'il pourrait revoir sa position, et le Parti communiste, rompant la stratégie de « cordon sanitaire » de la gauche « plurielle », a annoncé qu'il voterait

« les projets utiles pour les Rhônalpins » (Le Monde daté 7-8 juin). Mais les douze voix communistes ne suffiront pas pour faire adopter le dossier. « Tout dépendra du vote FN », résume Bernard Soulage, président du groupe PS-FR-G-MDC, qui se dit prêt à assumer « l'impopularité » du refus systématique de dossiers présentés par M. Millon.

« OUVERTURE »

M. Soulage admet que cette position « n'est pas durable pendant six ans, mais elle est tenable le temps que nous fassions la peau à cette alliance dangereuse pour la France ». M. Soulage devrait lancer un appel « aux élus de la droite républicaine » qui se sont désolidarisés de la démarche de M. Millon. « Nous sommes prêts à travailler avec eux, à soutenir un exécutif républicain, sans y partici-

per », explique-t-il. M. Soulage met deux conditions à cette « ouverture » : que M. Millon ne soit plus président et que les élus du FN soient exclus des conseils d'administration des lycées. « C'est une démarche identique à celle de Franche-Comté », où le PS a voté pour Jean-Claude Humbert (UDF). Parmi les personnalités de droite susceptibles d'incarner une alternative à l'actuel président, deux noms reviennent : Thierry Cornillet, président du Parti radical et maire de Montélimar (Drôme) et Marie-Thérèse Ceffroy, conseillère municipale (RPR) de Lyon. Ce scénario suppose que le fonctionnement de l'assemblée soit totalement bloqué, afin de contraindre M. Millon à la démission. Premier test : le dossier des bourses.

Bruno Caussé

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 16 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 23 h 10

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18h30

De l'actualité à l'Histoire
HISTOIRE
Les mardi à 9 h et 23 h, mercredi à 11 h et 17 h, jeudi à 13 h et 19 h, vendredi à 15 h et 21 h

Le Grand Débat
FRANCE-CULTURE
Les 3^e et 4^e lundis de chaque mois à 21 heures

A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi à 12 h 45 (heures de Paris)

La « une » du Monde
BFM
Du lundi au samedi à 13 heures et 15 heures

VOYAGES

VOL Une synthèse claire et complète des tarifs aériens

VOY Une sélection de voyages, vols, circuits, etc., à prix dégriffés

GUI Le guide du voyageur : tout savoir avant de partir

SKI 250 stations se présentent, locations, météo et bulletin d'enneigement

3615 LEMONDE

Cinéma

Programmes France entière par salles, films et horaires

www.lemonde.fr

et sur Minitel 3615 LEMONDE (2,23 Fmn)

KLM

"GRAND JURY"
RTL - Le Monde - LCI

ROBERT HUE

ANIMÉ PAR OLIVIER MAZEROLLE

AVEC PATRICK JARREAU (LE MONDE) ET ANITA HAUSSER (LCI)

RTL

DIMANCHE 18 H 30

MANIFESTATION

La Gay Pride vers

Eric Dubreuil ou les tribulations d'un père homosexuel

Portrait

« L'attachement à sa fille n'est pas mis en danger »

Portrait

« L'attachement à sa fille n'est pas mis en danger »

d'Estaing est prêt
Conseil constitutionnel

Conseil constitutionnel, en sa qualité d'organe...
Valéry Giscard d'Estaing a déclaré...
Le statut des problèmes de son...
L'Assemblée nationale, il sera prêt à aller...
L'Assemblée nationale, il sera prêt à aller...
L'Assemblée nationale, il sera prêt à aller...

unistes du Doubs
Parti socialiste

Le conseil municipal de...
M. Bouquard, élu de la C.A.P. et...
M. Bouquard, élu de la C.A.P. et...
M. Bouquard, élu de la C.A.P. et...
M. Bouquard, élu de la C.A.P. et...
M. Bouquard, élu de la C.A.P. et...

ONAL1 : Interrogé, vendredi 19 juin...
Le projet de loi de la C.A.P. et...
Le projet de loi de la C.A.P. et...
Le projet de loi de la C.A.P. et...
Le projet de loi de la C.A.P. et...
Le projet de loi de la C.A.P. et...

Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...

Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...

Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...

Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...

Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...

Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...

Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...
Le conseil général de l'Oise, le...

MANIFESTATION La marche de la fierté homosexuelle (Gay Pride) aura lieu, samedi 20 juin, à Paris. Comme en 1997, les associations demandent un statut pour les couples homo-

sexuels. ● DANS UNE LETTRE DATÉE DU JEUDI 18 JUIN, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, affirme que la discussion parlementaire sur ce statut aura lieu avant l'automne. La base de

travail sera la proposition de pacte civil de solidarité (PACS). ● LES CRITIQUES CONTRE CES PROJETS se cristallisent sur le problème de la parentalité des homosexuels, qui ne

figure pourtant pas dans les trois propositions formulées ces derniers mois. ● LES HOMOSEXUELS qui ont eu des enfants lorsqu'ils étaient mariés ont parfois du mal à exercer leur droit de

visite. C'est le cas d'Eric Dubreuil, auteur d'un livre sur les « parents de même sexe ». ● LA PRESSE GAY comporte deux principaux titres : Exaquo et Têtu.

La Gay Pride version 98 sera « plus militante que festive »

La ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a annoncé que la discussion parlementaire aurait lieu avant l'automne. La base de travail sera la proposition des députés Jean-Pierre Michel (MDC) et Patrick Bloche (PS), qui souhaitent instituer un pacte civil de solidarité (PACS)

UN AN après l'Europride du printemps 1997, qui avait rassemblé à Paris, près de 300 000 personnes venant de toute l'Europe, l'heure n'est plus à l'euphorie. Les organisateurs de la marche de la « fierté homosexuelle » (Gay Pride), qui se tiendra samedi 20 juin à Paris, annoncent une manifestation « plus militante que festive ».

Le contexte, il est vrai, a profondément changé. Il y a un an, les associations se réjouissaient de la victoire de la gauche aux élections législatives et des promesses concernant un futur statut pour les concubins, quel que soit leur sexe. Un an après, tout reste à faire. « C'est la déception qui prévaut, indique Alexis Meunier, du Centre gay et lesbien (CGL). Les promesses du gouvernement n'ont encore débouché sur rien. » Trois projets sont aujourd'hui en concurrence pour régler les problèmes que rencontrent les concubins - le pacte civil de solidarité (PACS), le pacte d'intérêt commun (PIC) et une réforme du code civil (lire ci-dessous) - mais aucun n'a pour l'instant été adopté.

Catherine Tasca, présidente de la commission des lois de l'Assemblée nationale, avait déclaré, le 28 mai, qu'elle avait « l'engagement ferme du gouvernement pour un examen du texte avant la fin de l'année 1998 », mais les associations doutent de la volonté du gouvernement.

DATE BUTOIR « Nous voulons savoir quelle date butoir se donne le gouvernement et les dirigeants de la majorité "plurielle" pour la discussion du texte à l'Assemblée nationale et au Sénat », écrivait, le 9 juin, la Lesbians and Gay Pride à Lionel Jospin. Quant au Parti socialiste, il rappelait, le 17 juin, sa « volonté de voir le Parlement adopter le plus rapidement possible, c'est-à-dire avant la fin de l'année, dans la plus large concertation, un tel statut ».

Finalement, des précisions sur le calendrier de la réforme ont été données, jeudi 18 juin, par le gouvernement. Dans une lettre adressée à Catherine Tasca, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a affirmé que la discussion sur le texte aurait lieu à l'automne. La base de travail sera la proposition de PACS, qui pourra être amendée par le gouvernement. Dans ses précédentes déclarations, Elisabeth Guigou s'était, à plusieurs reprises, opposée à ce que ce pacte



soit signé à la mairie, un point fondamental pour les associations d'homosexuels. Pour les organisateurs de la Gay Pride, le droit actuel est toujours source de discriminations pour les couples homosexuels. Au vide juridique s'ajoute, selon le CGL, « la confusion ». « Nous assistons à une inflation d'idées, déplore-t-on au

CGL, et nous nous méfions du "trop plein pour être honnête". » La plupart des organisations défendent le PACS, même si trois d'entre elles - Act Up, le Centre gay et lesbien et la fédération nationale Aides - revendiquent le mariage au nom de l'égalité des droits. Leur vigilance est d'autant plus grande que l'hostilité à la reconnaissance

du concubinage et, de facto des couples homosexuels, s'organise. La pétition « pour le mariage républicain » lancée auprès des maires par l'Association pour la promotion de la famille, d'obédience catholique, a recueilli plus de 12 000 signatures. Depuis, les attaques contre les projets se sont multipliées : bien qu'aucun d'eux ne s'aventure sur le terrain controversé de la filiation, tous présentent les propositions légales du concubinage comme des atteintes à la famille traditionnelle. Deux députés, Christine Boutin (UDF, Yvelines) et Guy Tessonier (DL, Bouches-du-Rhône) ont ainsi écrit dans Le Figaro du 15 juin une tribune libre sur « les non-dits du PACS ». « On veut nous faire croire que le but est de donner aux couples non mariés les moyens de se protéger des accidents sociaux. Il s'agit en réalité de donner aux couples homosexuels l'accès au mariage, à l'adoption et aux techniques de procréation médicalement assistée. » Trois jours auparavant, Philippe de Villiers s'opposait à « résolution », dans Le Figaro, à « tout ce qui pourrait être assimilé à un mariage des homosexuels ». « On voit poindre, écrivait le président du Mouvement pour la France, avant même que le CUS ne soit mis en place, une nouvelle demande des lobbies homosexuels : le droit à l'enfant pour les couples homosexuels. »

Enfin, le 3 mai, Mgr Guy Thomazeau, président de la conférence épiscopale de la famille, a déclaré qu'il « serait grave, sous prétexte de résoudre des problèmes

Sur le thème des « droits de l'homme »

Le départ de la marche de la « fierté homosexuelle » (Gay Pride) aura lieu samedi 20 juin, à 14 heures, place Edmond-Rostand (6^e arr.), près du jardin du Luxembourg, à Paris. Elle rejoindra ensuite la place de la Nation. Cette année, le thème retenu est : « Gays et lesbiennes ont des droits : les droits de l'homme ». Les organisateurs souhaitent organiser un concert en plein air à l'issue de la marche, mais les autorisations n'ont pu être obtenues du fait de la Coupe du monde de football et de la fête de la musique qui se tiendra le lendemain. Parmi les participants à la Gay Pride, figurent des associations homosexuelles - Aides, Act-up ou David et Jonathan - mais aussi des partis et syndicats de gauche - l'UNEF-ID, le PC, Ras l'Front ou la Ligue communiste révolutionnaire.

matériels (...), de relativiser l'institution du mariage ». Le pape, pour sa part, a critiqué, jeudi 4 juin, les tentatives de légalisation des familles en dehors du mariage. « A une époque où les définitions du mariage et de la vie familiale sont menacées par des tentatives de rendre légales des conceptions alternatives et déformées de ces communautés fondamentales, a déclaré Jean-Paul II à des évêques américains, votre ministère doit affirmer nettement le dessein originel de Dieu. »

Michèle Aulagnon

Trois voies pour une réforme

● Le PIC. Le pacte d'intérêt commun proposé par le professeur de droit Jean Hauser se contente de régler les problèmes matériels rencontrés par deux personnes, qu'il s'agisse d'un couple, de deux amis ou de deux frères ou sœurs. Il s'agit d'un acte privé, rédigé en deux exemplaires datés et signés. Le droit au bail appartient aux deux partenaires et les droits fiscaux sont ouverts dans la deuxième année de conclusion. En matière de successions un abattement de 150 000 francs est proposé, le taux de 60 % d'imposition s'appliquant pour le restant. L'adoption serait ouverte aux partenaires homosexuels ayant coché un PIC depuis plus de deux ans.

● PACS. Les parlementaires Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Saône) et Patrick Bloche (PS, Paris) ont proposé la création d'un pacte civil de solidarité (PACS), qui « n'a pour objet ni de concurrencer le mariage ni d'accorder des droits particuliers aux couples homosexuels ». Le PACS serait ouvert aux hétérosexuels et homosexuels qui ne sont pas mariés. Il serait ouvert aux frères et sœurs, aux parents et enfants. Les deux personnes devraient se rendre à la mairie afin de faire une déclaration qui serait transcrite dans un registre spécial. Le PACS serait générateur de droits, mais aussi d'obligations. Les contractants s'engageraient à vivre en commun et à se soutenir matériellement et moralement. Ils

seraient solidairement responsables des dettes contractées par l'un d'entre eux. Les droits ouverts par le PACS - fiscaux, sociaux ou successoraux - seraient soumis à certaines conditions de durée. ● La proposition d'Irène Théry. Cette sociologue suggère de reconnaître le concubinage sans PACS, ni PIC, en intégrant simplement dans le code civil la formule suivante : « Le concubinage se constate par la possession d'état de couple naturel, que les concubins soient ou non de sexe différent. » Les droits dérivés des régimes d'assurance-invalidité, vieillesse-veuvage, décès et accident du travail seraient ouverts aux concubins après un certain délai.

Eric Dubreuil ou les tribulations judiciaires d'un père homosexuel

Si on avait dit à Eric Dubreuil, il y a cinq ans, qu'il écrirait un jour un livre sur les parents homosexuels et qu'il dirigerait une Association de parents gays et lesbiens (APGL), il

note l'enquête, mais prend en compte le fait qu'il ne semble pas avoir conscience de l'impact pathogène de son manque de discrétion à l'égard de l'enfant en se qui concerne sa vie sexuelle et sentimentale.

cour d'appel de Paris maintient provisoirement les visites au point-vaucote en scellé. « Que l'attachement d'Eric Dubreuil à sa fille n'est pas mis en doute, non plus que ses qualités parentales [mais] que seule son homosexualité vécue est au centre du conflit ». Elle ordonne une procédure de médiation, qui sera interrompue par le départ de la travailleuse sociale.

Portrait à sa fille n'est pas mis en doute

« J'aurais dû réclamer un droit de visite dans des conditions normales, estime aujourd'hui Eric Dubreuil. Mais je pensais que tout cela n'était que provisoire et que la justice ferait rapidement la lumière. »

Eric Dubreuil regrette que les choses n'aient pas été aussi faciles que pour son compagnon, qui est, lui aussi, un père divorcé avec enfants. Cet homme, responsable dans une entreprise de bâtiment, voit ses deux enfants un week-end sur deux et pendant la moitié des vacances, comme des millions de pères divorcés. Son homosexualité n'a jamais été évoquée. « Nous nous sommes séparés ma femme et moi pour de multiples raisons, dont celle-ci, explique-t-il. Dans le cas d'Eric, il y a à la fois un divorce qui se passe mal et la justice qui n'arrive pas à gérer le problème de l'homosexualité. Si cet argument n'avait pas été avancé, il aurait obtenu un droit de visite dans des conditions normales. »

aurait bien dû. En 1993, cet ingénieur-consultant en entreprise était en instance de divorce. Jamais, il n'aurait imaginé que le long mariage judiciaire dans lequel il se lançait allait l'amener à s'investir dans une démarche militante.

La fille de Jean-Pierre a le même âge que celle d'Eric. « Ce n'est pas facile pour nos enfants, reconnaît-il. Ils ont dû encaisser le divorce de leurs parents, et maintenant l'homosexualité de leur père. Lorsque je lui ai annoncé que je vivais avec Eric, mon fils de treize ans m'a dit : "Je ne vois pas de quoi tu parles". Quant à ma fille cadette, elle a rigolé en me disant qu'elle le savait déjà. »

Eric Dubreuil regrette que les choses n'aient pas été aussi faciles que pour son compagnon, qui est, lui aussi, un père divorcé avec enfants. Cet homme, responsable dans une entreprise de bâtiment, voit ses deux enfants un week-end sur deux et pendant la moitié des vacances, comme des millions de pères divorcés. Son homosexualité n'a jamais été évoquée. « Nous nous sommes séparés ma femme et moi pour de multiples raisons, dont celle-ci, explique-t-il. Dans le cas d'Eric, il y a à la fois un divorce qui se passe mal et la justice qui n'arrive pas à gérer le problème de l'homosexualité. Si cet argument n'avait pas été avancé, il aurait obtenu un droit de visite dans des conditions normales. »

QUALITÉS PARENTALES Ce seront les seules vacances qu'ils passeront ensemble. En 1996, le juge accorde à nouveau deux semaines de séjour, sans condition particulière cette fois. Mais le tribunal n'envoie pas l'ordonnance à temps à la mère, qui refuse de confier l'enfant à son père. Les relations s'enveniment, d'autant qu'Eric Dubreuil attaque la mère en justice pour non-représentation d'enfant. Il est débouté.

En novembre 1996, le jugement de Créteil maintient les visites dans le cadre du point-vaucote. La petite fille étant perturbée par le conflit qui oppose ses parents, le juge des enfants est saisi. Dans un arrêt rendu le 25 novembre 1997, la

« Dans les pays anglo-saxons, notamment aux Etats-Unis, où les gays forment une véritable communauté, plusieurs magazines lui servent de vecteurs. Les journaux français destinés aux homosexuels n'ont pas encore acquis la notoriété d'Out magazine ou Advocate aux Etats-Unis, de Blue en Australie ou d'Attitude en Grande-Bretagne mais ils se sont fortement professionnalisés. Comme vent la tradition française, les titres issus des rangs militants et associatifs, dont Act-Up, sont nombreux. Plusieurs Centres gays et lesbiens des principales villes éditent maintenant un bulletin.

La presse gay s'est professionnalisée

Il existe aujourd'hui en France une myriade de titres

LA PRESSE gay est vivace et diverse. Après la disparition, en 1992, de *Gay Pied Hebdo*, dont la formule électorale tranchait alors avec la presse traditionnelle homosexuelle et qui, au temps de son succès, vendait jusqu'à 30 000 exemplaires, il existe aujourd'hui une myriade de titres qui épousent la segmentation classique de la presse magazine. « Le bulldozer du sida a longtemps empêché la question homosexuelle de revenir sur le devant de la scène, explique Jacky Fougeray, responsable du groupe de presse Illico. C'est à nouveau possible avec le recul de la maladie. Il n'y a pas de récession, plutôt une segmentation de journaux : il existe des gratuits et des payants, des magazines d'information et des titres militants, des journaux de spectacles et de loisirs et des titres érotiques. Les homosexuels ne lisent pas plus que la moyenne de la population, et lisent encore et surtout de la presse de "charme". »

Ces bulletins associatifs ne sont pas méprisés par les titres qui tiennent le haut du pavé comme *Têtu* ou *Ex Aequo*. « Ils constituent un lien et un lieu d'infos ; plus la presse gale sera active et diffusée, plus les homosexuels y gagneront », souligne Christophe Girard, directeur général adjoint de Yves Saint Laurent et directeur de *Têtu*. Fondé il y a deux ans par deux cofondateurs d'Act Up, Didier Lestrade et Pascal Loubet, *Têtu* revendique une vente moyenne de 18 000 exemplaires, qui s'effectue surtout en kiosques. Engagé et très axé sur la culture, *Têtu* est un engagement personnel de Pierre Bergé, président d'Yves Saint Laurent, qui « met entre un et deux millions de francs dans le journal ».

Yves Saint Laurent donne en outre de la publicité au titre, comme à *Ex Aequo*. Les recettes publicitaires restent cependant le talon d'Achille de cette presse, en raison de la timidité des annonceurs ou de la méconnaissance du secteur.

Né après *Têtu*, *Ex Aequo* appartient au groupe Illico, qui publie aussi le journal *Illico* centré sur les spectacles et loisirs et distribué gratuitement à 40 000 exemplaires dans les établissements gays, et son alter ego strictement parisien, *Double face*. Illico publie aussi *Idol*, destiné aux 18-30 ans, ainsi que deux journaux de charme « alimentaires » sous licence américaine, *Men et Fresh*, diffusés à 25 000 exemplaires chacun. *Ex Aequo*, « mensuel gay d'information, politique, débats, culture », ambitionne d'être un véritable « news magazine » gay, offrant à la fois des enquêtes, des reportages et des entretiens avec des personnalités (Catherine Tasca, dans le prochain numéro). Partie prenante de la communauté gay, le journal ne veut cependant pas être assimilé au puzzle militant et associatif homosexuel. « Aucun de nos rédacteurs n'appartient à une association », assure Jacky Fougeray. Le titre, diffusé à 15 000 exemplaires, a noué des accords avec l'Américain *Advocate* et veut « être un poil à gratter », « poser des questions » et devenir « une référence » dépassant les frontières gales.

Yves-Marie Labé

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Reconnus par l'Etat (C.A. Paris Capital)
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fils ou révetables
SWISSPLEX - TREGA - EREKA - SIKONS
DUNLOPILLO - BULTEX - FRELLI - ETC.
CANAPES SALONS OLIC-CLAC
Cuir - Tissus - Alcantara
Styler - Cordons - Douvres - Sutures - Etc.
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de la République - PARIS 19^e - Téléphone
01.42.08.71.00 - Fax
01.42.08.71.00 - 7197

En novembre 1996, le jugement de Créteil maintient les visites dans le cadre du point-vaucote. La petite fille étant perturbée par le conflit qui oppose ses parents, le juge des enfants est saisi. Dans un arrêt rendu le 25 novembre 1997, la

« Dans les pays anglo-saxons, notamment aux Etats-Unis, où les gays forment une véritable communauté, plusieurs magazines lui servent de vecteurs. Les journaux français destinés aux homosexuels n'ont pas encore acquis la notoriété d'Out magazine ou Advocate aux Etats-Unis, de Blue en Australie ou d'Attitude en Grande-Bretagne mais ils se sont fortement professionnalisés. Comme vent la tradition française, les titres issus des rangs militants et associatifs, dont Act-Up, sont nombreux. Plusieurs Centres gays et lesbiens des principales villes éditent maintenant un bulletin.

A Paris, ce centre publie *3 Keller*, mensuel gratuit d'une vingtaine de pages à la maquette hétéro-

★ Eric Dubreuil, Des parents de même sexe, éditions Odile Jacob, 332 pages, 340 francs.

C'était avoriser aralète. le phé n amette ar les av de de. Je le ux sé ne une marche. Et c'est aue du ette pa- les cent- étaient ms des

dent du ap d'en- e Saou- la FIFA monde ors que l de set- it trop rali bon de la Fi- se capa- faire le de pes- se repu- on le n nd fou. s'agit l de pla- is la lu- fonda- l de jus- e alors s'étran- ment et ganis- monde, inforte rti par

iel le es. nd -u- en -ur -u- si- -n- de et- in- re- de -n- de -nt de -le -ér -u- de -r- -re- -tre -

Ventre, cette fi- gneuse- y était juil. La égar les , qui est jlement cil, de- hauteur prendre l'artiste. : quand -rnière s Grand

asse sur de mes- une dé- lération. s espoir

16-Jean n'y les 'ps. cas -rs, -re- lue -ité -ait -a. de l. de

tir in, -rs. -

ND JURY"
Monde-LCI
BERT
UE
IMÉ PAR
MAZEROLLE
AVIC
RIEU (LE MONDE)
TI
HAUSSER (LCI)
RTL

Tollé face à la hausse des droits d'inscription universitaire

LE CONSEIL national de l'enseignement supérieur et de la recherche a massivement rejeté, lundi 15 juin, le projet d'augmentation des droits d'inscription universitaire présenté par le ministère de l'éducation nationale. Toutes les organisations syndicales ont refusé la hausse de 3 % prévue pour les diplômés nationaux, passant de 774 francs à 800 francs, et celle de 6 % pour les diplômés professionnels qui, déjà portés l'an dernier à 1 339 francs, s'élèveront à 1 419 francs.

Par ailleurs, une motion a été adoptée pour demander la suppression des droits complémentaires appliqués dans les universités. A Metz, la fédération des étudiants lorrains a déposé, jeudi 18 juin, 2 255 demandes de remboursement des 703 francs de droits cumulés récemment déclarés illégaux par le tribunal administratif, représentant sur trois ans une somme d'un million de francs.

Doutes sur la légalité d'une délibération du conseil régional d'Ile-de-France

LE PRÉFET de région Ile-de-France a déferé, le 29 mai, devant le tribunal administratif de Paris, une délibération du conseil régional francilien, votée sous la présidence de l'ancien ministre (RPR) Michel Giraud, accordant le versement de près de 20 millions de francs à des bureaux d'études. Saisis en janvier par les Verts, les services du préfet semblent avoir décelé des éléments permettant de douter du caractère légal de cette délibération.

Approuvée le 18 décembre 1997 par la commission permanente de l'assemblée régionale, cette délibération était destinée à indemniser des bureaux d'études dont les contrats d'assistance à la maîtrise d'ouvrages (AMO) avaient été brutalement rompus après leur mise en cause publique. Le rôle de ces sociétés au sein du programme de réhabilitation des lycées d'Ile-de-France avait été critiqué par la chambre régionale des comptes. Une instruction judiciaire, en cours à Paris, vérifie les soupçons de corruption pesant sur ces marchés publics.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : la cour d'appel de Paris a confirmé, mercredi 17 juin, la condamnation de plusieurs organes de presse, dont *Le Monde*, pour diffamation envers Michel Junot, sous-préfet de Pithiviers (Loire) en 1942. M. Junot avait été accusé d'avoir supervisé des opérations de maintien de l'ordre dans les camps d'internement de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers et d'avoir joué un rôle dans la déportation de juifs.

■ **Lucette Michaux-Chevry**, présidente du conseil régional de la Guadeloupe, sénateur (RPR), ancien ministre et ancien maire de Gourbeyre, a été déclarée, jeudi 11 juin, « *comptable de fait des deniers de la commune de Gourbeyre* » par la chambre régionale des comptes (CRC) de la Guadeloupe. Selon la CRC, le compte bancaire du comité de gestion des œuvres sociales ouvert au nom de M^{me} Michaux-Chevry a fait l'objet de diverses irrégularités, tels des retraits en espèces pour lesquels « aucune explication n'a été produite ».

■ **ÉDUCATION** : le comité technique paritaire sur la déconcentration des mutations des enseignants, qui n'a pu se tenir jeudi 18 juin en raison d'un boycott des principaux syndicats (*Le Monde* daté 19 juin), a été reporté au vendredi 19 juin.

Au procès du meurtre d'Ibrahim Ali, Robert Lagier cherche à faire oublier son « fait de guerre »

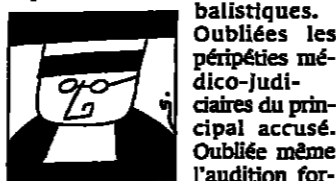
Les experts l'ont présenté comme « combatif, militant, recherchant l'affrontement »

Jeudi 18 juin, la cour d'assises d'Aix-en-Provence a été, pour la première fois depuis le début du procès des trois colleurs d'affiches du Front national

impliqués dans le meurtre du jeune François d'origine comorienne, le théâtre de scènes de pardon. Un à un, les accusés se sont excusés, parfois dans

des accents de sanglots. Auparavant, les experts, psychiatres et psychologues, avaient qualifié Robert Lagier de « narcissique » et « psychorigide »

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial



PROCES

Oubliées les querelles sur le déroulement des faits. Oubliées les explications techniques des experts balistiques. Oubliées les péripéties médico-judiciaires du principal accusé. Oubliée même l'audition formellement médiatique du délégué général du Front national, Bruno Mégret. Au huitième jour du procès des trois colleurs d'affiches frontistes impliqués dans la mort d'Ibrahim Ali, l'émotion a, un moment, pris le pas sur l'examen minutieux des faits. Comme si, devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, le mur de l'incompréhension et de l'indifférence, solidement édifié entre la famille de la victime et celles des accusés, s'était enfin fissuré.

Deux témoignages auront suffi. Quelques mots simples dits d'une voix mal assurée. La cousine d'Ibrahim Ali d'abord, une lycéenne de dix-sept ans, qui s'excuse « parce que c'est dur de parler ». Parler de ce cousin qui était « comme un grand frère », qui « était toujours là et à qui on pouvait se confier », qui « rejetait la violence mais aimait rire et discuter ». Un garçon âgé de dix-sept ans quand il est mort d'une balle dans le dos, alors « qu'il voulait devenir maçon », le métier de deux des accusés. « Aujourd'hui, il manque quelque chose, et franchement, il nous manque beaucoup », dit-elle avant de s'effondrer en larmes. Sa tante ensuite, qui parle de la mère d'Ibrahim Ali, incapable de venir

porter témoignage, « parce que depuis le drame ce ne sont que les pleurs et les souvenirs qui reviennent ». « C'est vrai, poursuit-elle, on est noirs, mais on a le droit de vivre. On est en France pour avoir la liberté et à la fin on a eu le malheur ».

Dans le box, les accusés sont sous le choc. Un à un, ils se lèvent pour demander pardon : Mario d'Ambrosio, le moins fûté des trois, mais peut-être le plus ébranlé par les faits ; Pierre Giglio, le « pétochard », le dépressif, qui a si bien su jouer sur ce registre pour apitoyer ses juges ; Robert Lagier, le meurtrier présumé d'Ibrahim Ali, ce « Français moyen » qui, malgré son cancer donnait l'image de l'homme le plus solide, le plus sûr de lui. Pour la première fois, il craque, sanglote dans un accès de sincérité qu'on ne lui avait pas connu jusque-là : « Je n'ai jamais voulu tuer ce petit que je n'ai jamais vu ».

Sur le banc des parties civiles, la famille est en pleurs. Dans la salle, les fils de Robert Lagier ont les yeux rougis. Le président Bernard Fayolle ne peut que suspendre l'audience avant le début des plaidoiries des avocats des parties civiles. La cousine d'Ibrahim Ali se lève, elle crie, sanglote encore, manque de s'effondrer. Lorsqu'elle passe à la hauteur de Jean-Yves, le fils aîné de Robert Lagier, celui-ci la prend par l'épaule, lui glisse à l'oreille quelques mots de réconfort et la soutient jusqu'à la sortie.

« SCÉNARIO DE L'HOMME FORT »

Pour un peu, on en oublierait presque l'audition des experts, psychologue et psychiatre, intervenue dans la matinée. Mais il faut bien tenter de comprendre ce qui a pu se passer dans la tête des accusés le 21 février 1995, essayer d'expliquer pourquoi ce soir-là, deux d'entre eux se sont munis d'armes de poing pour une simple tournée d'affichage. La démonstration de l'experte psychologue, Noëlle Magaud-Vouland, trace le portrait de trois hommes qui, mar-

qués par l'image d'un père autoritaire, « à la fois craint et admiré », masquent leur « fragilité psychologique, leur sentiment de frustration et une virilité mal assurée » en adhérant au Front national. Ils y trouvent, selon l'expert, une manière de « réassurance ».

Le 2^e témoignage de Julie

Julie, la petite-fille de Robert Lagier, est venue une seconde fois à la barre à la demande de toutes les parties, défense, accusation et parties civiles. En début de semaine, son témoignage avait ébranlé son grand-père (*Le Monde* du 17 juin). A son tour, lorsqu'elle avait huit ou neuf ans, l'accusé l'avait amenée à plusieurs reprises à son club de tir pour lui « apprendre à tirer sur les "meleurs" ». Entendu par la cour, le responsable du stand de tir a démentit. Pour convaincre les jurés, Julie fait une description précise des lieux. Elle va même jusqu'à proposer de mimer la position de tir : « Si vous avez une arme sans balles, je peux vous montrer », dit-elle. « Par égard pour la famille de la victime », le président Fayolle préfère que Julie mime par gestes. La jambe gauche légèrement en retrait, « pour éviter de reculer au moment du tir », elle tend les deux bras et serre ses mains autour d'une arme virtuelle. C'est le seul moment où elle n'a plus le tremblement nerveux qui secoue tout son corps.

cherche dans l'intégration aux troupes frontistes le moyen « de devenir quelqu'un », de « corriger socialement son sentiment d'infériorité ». « En rejoignant le FN, il adhère à quelque chose qui, comme lui, est attaqué », poursuit l'expert. Ce qu'il y cherche relève moins de l'idéologie, perçue de manière « pulsionnelle, primaire et pas du tout élaborée », que du besoin de compenser « une vulnérabilité affective ».

Décrit comme un homme « plus impulsif », Mario d'Ambrosio a, lui aussi, le « souci d'asseoir son identité et sa virilité ». Pour ce fils d'immigré italien, le Front national est vécu comme l'affirmation d'« une intégration plus parfaite ». « Il en reprend les dogmes, les récits, sans nuance et sans critique », précise Daniel Glezer, psychiatre. Il cherche des « boucs émissaires » pour justifier ce qu'il vit comme des « frustrations quotidiennes » en

se joue « le scénario de l'homme fort, il fait dans la surenchère, se surestime, est presque mégalomane ».

Un scénario que l'experte psychologue applique au drame du 21 février 1995. « Il y adhère, y croit de plus en plus, il se convainc de l'escalade ». Après tout, n'a-t-il pas lui-même donné une version des faits dans laquelle il se donne le beau rôle ? S'il tire à trois reprises, c'est que, a-t-il expliqué à plusieurs reprises, apercevant le groupe de jeunes rappers dont faisait partie Ibrahim Ali, il croit à une agression contre son acolyte Mario d'Ambrosio. « Il présente le drame comme un fait de guerre, estime Daniel Glezer. Il y a selon lui des jets de pierre, des assauts. Dans le scénario qu'il construit, il est lui-même un guerrier ».

Verdict attendu lundi 22 juin.
Acacio Pereira

Les syndicats demandent l'ouverture de « négociations » sur la réforme de l'enseignement supérieur

RÉUNIES dans une intersyndicale, les organisations représentant les enseignants, les chercheurs, les personnels et les étudiants de l'enseignement supérieur se rappellent au bon souvenir de Claude Allègre. Signataires d'un texte commun rendu public, jeudi 18 juin, les syndicats de la FSU et de la FEN, le SGEN-CFDT, la fédération des personnels CGT, l'UNEF-ID, l'UNEF et la Fédération des associations générales d'étudiants (FAGE) demandent au ministre de l'éducation nationale l'ouverture d'un débat sur « l'avenir du service public d'enseignement supérieur » ainsi que « de véritables négociations prenant en compte [leurs] revendications ».

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean-Pierre Dintilhac

A la suite d'un article consacré à l'enquête du juge Marie-Odile Bertella-Geffroy sur l'affaire du sang contaminé et de l'éditorial publié dans le même numéro (daté 13 juin), qui soulignaient tous deux que le magistrat se heurtait à des problèmes de saisine, Jean-Pierre Dintilhac, procureur de la République de Paris, nous a adressé la lettre suivante : « L'estime indispensable de vous assurer que l'information contenue dans votre éditorial est totalement infondée. S'il est exact que le parquet

avaient attiré l'attention sur les risques d'un « chambardement » programmé avec la réorganisation des cycles d'études avec trois niveaux de diplômes, après trois, cinq et huit ans.

Après avoir obtenu le feu vert de Lionel Jospin, le 25 mai à la Sorbonne, Claude Allègre n'a pas tardé à poser les fondations de la nouvelle réforme. Récemment, devant la conférence des présidents d'université (CPU), il en a tracé les grandes lignes en confiant une mission d'harmonisation des diplômes à Jean-Marc Montell, recteur de l'académie de Bordeaux et ancien premier vice-président de la CPU. Dans une lettre adressée, le 22 mai, aux présidents, il a défini les axes d'une nouvelle politique contractuelle entre l'Etat et les établissements, dont les termes s'inspirent des recommandations du rapport Attali.

Les syndicats ne pouvaient rester

muets face à la multiplication de ces initiatives auxquelles ils n'ont pas été associés. Le texte commun qu'ils ont adopté rappelle d'abord que « ce n'est pas un chambardement élaboré en petit comité qui pourra répondre aux défis et aux enjeux de l'enseignement supérieur ». Une première série de critiques vise le rapport Attali.

« MÉCANISMES DE DISSUASION »

« La formule du 3, 5 ou 8, centrale dans la réforme proposée, introduit de redoutables mécanismes de dissuasion et d'éliminations sélectives, estiment les syndicats. Elle bouleverserait un système de reconnaissance des qualifications déjà fragile, alors que, dans le même temps, le caractère national des diplômes serait mis en cause par les nouvelles procédures d'habilitation et par le classement des établissements et des formations. » Selon eux, « la fusion à terme des classes préparatoires dans les universités est un leurre ». Quant au rapprochement universités-grandes écoles, « il n'est envisagé que d'un point de vue sélectif et élitiste ».

L'intersyndicale ne se contente pas d'une position défensive et formule une série de propositions qui devraient servir de base à l'ouverture de « véritables négociations ». Elles concernent la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur, l'amélioration de la réussite, la recherche, l'évaluation et surtout le financement du service public. Pour l'intersyndicale, en effet, « le développement des différentes missions de l'enseignement supérieur nécessite un effort budgétaire sans précédent » qui doit atteindre 1 % du produit intérieur brut au lieu de 0,57 % actuellement.

Michel Delbergh

• La guerre en Europe: reportage au Kosovo •

15 F / 2,3 EUROS

Le Monde

l'européen

Hebdomadaire

ENQUÊTE

SONDAGE EXCLUSIF

L'Europe a le moral !

SANTÉ

Du plomb dans l'eau

Le! La France

ger ses tuyaux

CHAQUE MERCREDI 15F

Autoroute de la Mauricie

Le projet de l'autoroute de la Mauricie est en cours de réalisation. Les travaux sont avancés et l'ouverture est prévue pour l'automne 1998. Le projet vise à améliorer la circulation et à réduire les temps de trajet dans la région de la Mauricie. Les travaux comprennent la construction de ponts, de viaducs et de sections d'autoroute à quatre voies. Le projet est financé par le gouvernement du Québec et les municipalités concernées.

Le projet de l'autoroute de la Mauricie est en cours de réalisation. Les travaux sont avancés et l'ouverture est prévue pour l'automne 1998. Le projet vise à améliorer la circulation et à réduire les temps de trajet dans la région de la Mauricie. Les travaux comprennent la construction de ponts, de viaducs et de sections d'autoroute à quatre voies. Le projet est financé par le gouvernement du Québec et les municipalités concernées.

RÉGIONS

LE MONDE / SAMEDI 20 JUIN 1998

Autoroute de la Maurienne : la dérive « emblématique » des coûts

Un rapport de l'inspection générale des finances dénonce, à travers la gestion de la Société française du tunnel du Fréjus, les dérapages financiers, la désresponsabilisation et l'irréalisme auxquels donnent souvent lieu les grands travaux d'aménagement

Robert Lagier de guerre chant l'affrontement

Asses de sanglots. Auparavant, les experts psychiatre et psychologue, avaient qualifié Robert Lagier de « narcissique » et « psychopathe ».

Julie... Lagier est venue une seconde fois à la barre, défensive, devant la commission d'enquête...

Julie... Lagier est venue une seconde fois à la barre, défensive, devant la commission d'enquête...

Julie... Lagier est venue une seconde fois à la barre, défensive, devant la commission d'enquête...

re de négociations - ment supérieur

re de négociations - ment supérieur... Les négociations ont été difficiles...

UNE PARTIE des graves difficultés financières affichées par la Société française du tunnel routier du Fréjus (SFTRF) (Le Monde du 23 mai 1998) reposeraient sur une série d'erreurs d'appréciation, d'imprévisions, de déviations et d'arrangements divers. C'est ce qu'a mis en évidence une mission d'enquête - dont Le Monde a pu se procurer le rapport, rendu en janvier - menée par l'inspection générale des finances et le conseil général des ponts et chaussées, à la demande du ministre de l'économie et des finances, du ministre de l'équipement et des transports et du secrétaire d'Etat au budget, visant à rechercher les causes de la dégradation de la situation de la SFTRF et à explorer les pistes d'un rétablissement financier.

La SFTRF, concessionnaire du tunnel de Fréjus (jusqu'en 2050) et de l'autoroute de la Maurienne A 43 (jusqu'en 2018), est une société d'économie mixte dont le capital est détenu à 48,95 % par l'Etat et à 36,69 % par diverses collectivités territoriales. Depuis son origine, cette société a été jalousement maintenue dans le giron savoyard. Or, entre la signature de la concession, en novembre 1993, et aujourd'hui, le coût estimé de la construction de l'autoroute a dérapé de 6,5 milliards à un « coût final estimé » de 8,5 milliards, soit 30 % d'augmentation.

« Les responsables de la société ne se sont pas suffisamment préoccupés de la dérive des coûts », observent les enquêteurs tout en considérant que « l'ampleur et la nature des surcoûts liés à l'A 43 ne diffèrent pas fondamentalement de ceux constatés sur la plupart des opérations autoroutières récentes ». Loin de le banaliser, cette observation fait du tunnel de Fréjus un cas « emblématique » et donne à l'analyse des dysfonctionnements une valeur exemplaire. « Ainsi, les dérapages financiers tiendraient-ils au fait que les sociétés se sont, pour l'essentiel, senties responsables de la qualité de l'infrastructure et de la tenue des délais de mise en service mais n'ont pas été réellement responsabilisées sur un objectif de coûts ».

De surcroît, « la facilité apparente du système de financement (avances

Autoroutes de France jusqu'en 1994, emprunts garantis par l'Etat par la suite) a renforcé le caractère désresponsabilisant du système autoroutier (...). Le franc supplémentaire dépensé était, dans ce système, à peu près indolore ».

« Le franc supplémentaire dépensé était, dans ce système, à peu près indolore »

Constatant l'absence d'études quant au choix entre autoroute à péage et aménagement de la RN 6, « probablement moins coûteux », la mission recommande qu'à l'avenir on calcule préalablement « le montant de subvention nécessaire pour équilibrer le financement d'une section d'autoroute non rentable ».

Le rapport officialise surtout le fait que la rentabilité de l'autoroute, contestée par les seuls écologistes, « était d'emblée largement négative ». Les recettes ne couvrent que 10 % des coûts actualisés - contre 40 % dans les prévisions -, d'où le montage, classique, d'« adossement » de la concession non rentable de l'A 43 aux excédents du tunnel du Fréjus. Les hypothèses économiques de départ étaient d'autant plus irréalistes qu'elles avaient surevalué les tarifs de péage et le trafic.

Le rapport pointe un manque de prudence du contrôle budgétaire, lié à une insuffisance des moyens humains mis en place par le bureau d'études Setec, principal maître d'œuvre, dont la rémunération, proportionnelle au coût des travaux, est passée, au fil des années, de 235 à 355 millions de francs hors taxes. Les surcoûts considérés comme « inévitables » - augmentation du taux de la TVA, problèmes géologiques, incidences des lois sur l'eau et sur le bruit - correspondent en grande partie aux « insuffisances de l'avant-projet sommaire » (APS), pour lequel il n'a été procédé à aucune contre-expé-

tise des évaluations retenues. Selon les auteurs du rapport, le caractère régional de la société explique que ses responsables aient été si sensibles à la pression des collectivités locales pour intégrer des travaux d'aménagement du territoire, non prévus par le projet, entraînant des surcoûts évalués à 400 millions de francs. Cet effort très poussé d'insertion de l'autoroute dans le paysage (plantations, aménagements des rivières et des plans d'eau, etc.), participant à la réhabilitation de la vallée « sistrée » de la Maurienne, présente cependant des aspects positifs pour les populations locales et les usagers. Reste que les aménagements, particulièrement soignés, ont laissé penser à l'ingénieur général des routes que « le paysagiste choisi par la société, pour faire plaisir à M. Barnier [alors ministre de l'environnement], a vraiment la main lourde ».

Parallèlement, les responsables de la SFTRF ont fini par céder aux pressions des acteurs locaux visant à orienter la politique d'attribution des marchés au profit d'entreprises savoyardes. Une Association pour le développement des entreprises de Maurienne (Adema) (souvent

m' de bureau », est particulièrement épinglée. La mission formule « des réserves sur la régularité des procédures d'attribution des lots du centre d'exploitation ». Sur ce dossier sensible, et à partir d'une plainte pour « favoritisme », une enquête préliminaire a été ouverte et des perquisitions ont été effectuées, en octobre 1997, au siège administratif de la SFTRF, à Paris, ainsi que dans les locaux du maître d'œuvre, le cabinet d'architectes Chambre et Vibert.

Autres démesures mises en exergue : bien que la vallée soit habitée par 41 000 habitants, l'autoroute ne compte pas moins de cinq diffuseurs complets, soit un tous les

12,7 kilomètres. Quant aux « gestes » architecturaux pour les barrières de péage, ils ont parfois spectaculairement grevé la facture : 15 millions de francs de surcoût pour la barrière de Saint-Michel-de-Maurienne.

« Le financement d'un club sportif par les fournisseurs de la société crée une source d'ambiguïté », soulignent enfin, sobrièvement, les rapporteurs en faisant allusion au club de basket Maurienne Savoie, dont le président n'est autre que le directeur d'exploitation de la SFTRF, Michel Bailly. Le nombre des entreprises « mécènes » de ce club est passé de 17 à 45 entre 1993 et 1997, période qui correspond à la montée en puissance des travaux, tandis que les contributions passaient de 840 000 francs à 3 millions de francs. Sans s'immiscer sur le terrain du judiciaire, les rapporteurs remarquent que, « d'un point de vue économique, il serait surprenant que la société n'ait pas supporté indirectement la charge d'une large partie des versements effectués par les entreprises au profit du club sportif ».

Robert Belleret

ARMANI



ser à une société autoroutière mieux capitalisée ou à un système autoroutier rénové, comme le préconise l'inspection générale des finances.

NATIONALISATION ÉCARTÉE

Alors que M. Dumas, ancien sénateur (RPR) et ministre de Chambéry, ancien secrétaire d'Etat du général de Gaulle, faisait part de son « vague à l'âme » - « j'ai perdu quelques illusions mais je n'ai pas perdu mon temps » -, Christian Leyba, directeur des routes depuis 1989, tenait à souligner que « ce serait une grave erreur de voir une quelconque volonté dogmatique de nationalisation » dans la recapitalisation attendue. Le représentant du ministre des transports a rappelé que c'est entre 1986 et 1988 et en 1993-1994 que les gouvernements (de droite) étaient devenus majoritaires - à 51 % puis à plus de 99 % - dans le capital de l'ensemble des sociétés d'économie mixte autoroutières, où les collectivités territoriales ont d'ailleurs conservé leur représentation au conseil d'administration, avec moins de 1 % du capital.

Par ailleurs, interrogé par Le Monde sur le rapport de l'inspection générale des finances et du conseil général des ponts et chaussées (lire ci-dessus), M. Dumas a estimé qu'il n'était « pas particulièrement critique » et a souligné que 90 % des surcoûts repérés étaient « considérés comme inévitables ». La préférence accordée aux entreprises régionales lui paraît « assez naturelle » dans le contexte économique et social. Enfin, M. Dumas affirme que les travaux d'aménagement du territoire et de préservation de l'environnement lui avaient été « la plupart du temps » demandés par le gouvernement.

R. B.

C'était ivroisier trallé. le phén amette ar- autes les aux de- selle. La leux se- ne une marche Et c'est aute du cte pa- les cen- étalen ins des

dent du up d'en- le Saou- la FIFA monde ors que l de se- it trop rait bon de la FI- ce capa- faire le de ges- s repu- se on le no fou. s'agit t de tra- plaisir, e la lu- mondial : de jus- : alors s'étran- et gansa- monde, inforte rti par

iel le es- nd tu- en -ur a- usi- n- de- et- in- re- de- nts- m- de- mt- de- le- ser- m- au- de- cio- in- ge- tre

Ventre, cette figureuse y était tuit. La éger les i, qui est alément cils, de- hauteur prendre l'artiste. quand emière i Grand

asse sur ce mes- ure dé- léraison. s espoir

ré-Jean n'y les tpe, cas urs, 'ore que été ait çu. l de n. »

8-30

7-29-33

ain tm, ers.

DISPARITIONS

Dieter Roth

Un artiste fasciné par la décomposition

PEINTRE, dessinateur, sculpteur, poète, vidéaste et compositeur suisse, Dieter Roth est mort d'une crise cardiaque, le 5 juin, à son domicile de Bâle. Il était âgé de soixante-huit ans. Proche des actionnistes viennois et du mouvement Fluxus, Dieter Roth, fasciné par la décomposition, s'exhibait dans les actes les plus banals et les plus triviaux de la vie quotidienne. Artiste provocateur, Dieter Roth était un homme hors du commun. Quand ses confrères se bousculaient pour participer à la dernière Documenta de Cassel, il avait décliné l'invitation en expliquant au commissaire, Catherine David: « En ce moment, je n'ai pas le temps de travailler à une exposition, je bois. » Son intempérance notoire avait quelques justifications: Dieter Roth, né à Hanovre, en 1930, d'un père suisse et d'une mère allemande, a grandi sous le régime nazi avant que sa famille ne s'exile en Suisse, en 1943. Il considérait depuis son pays d'origine comme « un endroit affreux, peuplé d'Allemands brailleurs constamment occupés à crier après moi et à me battre... », et traitait son pessimisme quant à la nature humaine à l'alcool fort. Une de ses œuvres les plus célèbres s'intitule The New Bar, un comptoir de bistrot dont les étagères accueillent toutes les bouteilles que Roth et ses assistants

ont vidées durant leur séjour dans le lieu qui l'expose. Après des études d'art graphique à Berne, il publie avec Daniel Spoerri son premier magazine d'art, Spirale, en 1953. En 1954, il réalise ses premières sculptures, avec de la pâte à pain, qu'il fait cuire ensuite. A la fin des années 50, il est à New York où il produit des œuvres cinétiques, et réalise des happenings. Il travaillait volontiers en collaboration avec d'autres artistes comme Annulf Rainier, Richard Hamilton, Jan Voss, Bernhard Luginbühl, Ingrid Wiener, avec qui il faisait des tapisseries, ou son fils Björn Roth. Lors de la rétrospective que le Musée d'art contemporain de Marseille lui avait consacrée en 1997 (Le Monde du 10 septembre 1997), Roth s'était mis en scène à travers des médias de toute nature: photographies, films super 8, vidéos, mais aussi peintures, tapisseries, dessins. Et des objets, souvent incongrus, mais classés méticuleusement: morceaux de nappes, Polaroid, enveloppes, et jusqu'à du papier toilette, usagé bien sûr. Roth cultivait un côté sale gosse, paillard, mais inquiet, angoissé même. Il se considérait comme un « inventeur de machines à divertir, (ou inspirer) des sèches (ou des pensées) qui aident à digérer cette civilisation... »

Harry Bellet

LE CARDINAL JOHN CARBERRY, ancien archevêque de Saint Louis (Missouri), est mort mercredi 17 juin. Né le 21 juillet 1904 à Brooklyn, John Carberry fut ordonné prêtre en juillet 1929. En 1957, il avait été nommé évêque de Lafayette (Indiana), puis, en 1965, évêque de Columbus (Ohio). Il succéda au cardinal Joseph Ritter à la tête du diocèse de Saint Louis en 1968, jusqu'à sa retraite en 1980. Le pape Paul VI l'avait créé cardinal en 1969. PIERRE TALBOT, ancien médecin des équipes de France de tennis et ancien président de la société française de médecine du sport, est mort, samedi 13 juin, à l'âge de soixante-sept ans. Méde-

cin inspecteur au ministère de la jeunesse et des sports jusqu'en 1996, il fut d'abord chargé d'études cardiologiques lors des Six Jours de Paris, sur le Tour de France ou sur l'épreuve de marche Paris-Strasbourg. Passionné de tennis - il fut médecin chef de la Fédération française de 1974 à 1993 -, mais d'abord attaché à la défense de l'éthique sportive dans son universalité, il a contribué à donner ses lettres de noblesse à la médecine du sport. Pierre Talbot fut l'un des premiers spécialistes de la lutte contre le dopage, s'attachant aussi bien à ses aspects purement médicaux qu'au contexte psychologique.

ELECTION

René Rémond élu à l'Académie française

RENÉ RÉMOND a été élu, jeudi 18 juin, à l'Académie française au fauteuil de l'historien François Furet, mort en juillet 1997. Historien et politologue, René Rémond affrontait le professeur et universitaire Charles Dédéyan, le poète Florent Gaudin et un « inconnu », Raymond Janier. Il a été élu au second tour, où il a obtenu seize voix, contre trois à Charles Dédéyan. René Rémond est un professeur engagé, dans le siècle et dans la cité, présent sur tous les fronts, de l'histoire à la politique, du mouvement des idées à l'éducation. Inépuisable. Il y a quelques semaines encore, il était reçu par le président de la République dans le cadre de ses consultations sur la modernisation de la vie politique. Inévitable. Comme en 1996, quand il présida la commission sur le « fichier juif ». Comme en 1989, quand le cardinal Decourtray lui demanda de présider

la commission d'historiens chargée d'étudier l'attitude de l'Eglise catholique dans l'affaire Touvier. Comme lors de ces soirées électorales où il commente savamment les résultats du scrutin à la télévision. Comme lors des inévitables commissions du Plan, congrès et colloques qu'il aura animés avec une bienveillante autorité et un saisissant talent pour la synthèse. Cet engagement trouve sa source, depuis bientôt quatrevingts ans - il est né le 30 septembre 1918 -, dans une foi chrétienne assumée par cet ancien responsable de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC), puis président du Centre catholique des intellectuels français entre 1965 et 1975. Mais c'est sa passion de l'histoire qui fait connaître, très vite, le jeune normalien et agrégé, enseignant à Sciences-Po dès 1947, assistant à la Sorbonne dès 1949, directeur

d'études et de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques dès 1956. De ces premières années de recherche et d'enseignement naîtra son ouvrage sur Les Droites en France qui fait autorité au point que la distinction entre les droites « légitimiste », « orléaniste » et « bonapartiste » est désormais entrée dans le domaine courant. Pionnier, avec quelques autres, de la création de l'université de Nanterre en 1965, où est créée pour lui la première chaire d'histoire du XX^e siècle de l'université française, il succédera à la tourmente de 1968, sera élu président de Nanterre en 1970 et contribuera, jusqu'en 1976 comme président et jusqu'en 1986 comme enseignant, à en faire l'un des principaux pôles de la recherche française en histoire. Président de l'Institut d'histoire contemporaine entre 1979 et 1990, président depuis dix-sept ans de la

Fondation nationale des sciences politiques, René Rémond est de ceux qui ont vivifié l'histoire contemporaine dans toutes ses dimensions, politique, religieuse, sociale et culturelle. Renoncer à se faire l'historien de son temps, soutiendrait-il y a quelques années, c'est pour un chercheur une « démission ». A ceux qui objecteraient que seul le recul des années permet l'objectivité, il répond, au contraire, que l'étude de l'histoire immédiate prémunit contre le risque de la simplification ou de la rationalisation a posteriori. Et il poursuit brillamment cette démonstration depuis plusieurs décennies, au fil de ses travaux, ouvrages universitaires, articles ou émissions de télévision. Comme il se doit pour un historien dans le siècle.

Gérard Courtois

NOMINATIONS

LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE

Nicole Maestracci, magistrate, a été nommée, mercredi 17 juin, en conseil des ministres, présidente de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Milit). Elle succède à Françoise de Veydinas, ancienne secrétaire d'Etat aux quartiers en difficulté de mai à novembre 1995 dans le premier gouvernement d'Alain Juppé, qui présidait la Milit depuis avril 1996 et est nommée inspectrice générale des affaires sociales (Le Monde du 19 juin).

[Née le 13 février 1951, Nicole Maestracci est titulaire d'un diplôme supérieur de droit privé et du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA). Entrée dans la magistrature en 1979, elle a été juge des enfants à Melun de 1979 à 1983, juge à Paris de 1983 à 1984 et magistrate au ministère de la Justice de 1984 à 1988. Conseiller technique, de 1988 à 1990, au cabinet de Pierre Arraiguel, garde des sceaux, elle a conservé ses fonctions, de 1990 à 1992, auprès de son successeur, Henri Nallet. Nommée premier juge de l'application des peines à Bobigny en 1992, Nicole Maestracci était, depuis juillet 1996, conseillère à la cour d'appel de Paris.]

ASSEMBLEE NATIONALE

Emile Blesig (UDF-FD) a été élu

député du Bas-Rhin dimanche 14 juin (Le Monde du 16 juin). Il succède à Adrien Zeller (UDF-FD) qui conserve ses mandats de maire de Saverne et de président du conseil régional d'Alsace.

[Né en mai 1947, Emile Blesig est avocat. Il est conseiller général (UDF) du Bas-Rhin depuis 1988: élu du canton de Saverne, il avait alors succédé comme représentant de ce canton à Adrien Zeller. Emile Blesig est également conseiller municipal de Saverne depuis 1995.]

DEFENSE

Le conseil des ministres de mercredi 17 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées:

• Terre. Sont élevés au rang et à l'appellation de général d'armée, le général de corps d'armée Bernard Janvier (mis à la disposition du ministre de la défense); de général de corps d'armée, le général de division Maurice Godinot (mis à la disposition du chef d'état-major de l'armée de terre).

Sont promus: général de division, le général de brigade Marcel François (nommé inspecteur du génie); général de brigade, les colonels Lolk de Vanssay de Blavou (nommé délégué militaire départemental de la Corse-du-Sud), Louis Monceaux (nommé directeur ad-

joint à la direction centrale du matériel de l'armée de terre), Christian Millecamps (nommé adjoint au général commandant la circonscription militaire de défense de Rennes), René Gangloff (nommé adjoint au général commandant l'école d'application de l'artillerie), Alain Mark (nommé chef de la division « systèmes d'information et de communication » de l'état-major du commandement de la force d'action terrestre), Bernard Forzy (nommé directeur adjoint à la direction centrale du génie), Thierry Gauthier (nommé adjoint au général gouverneur militaire de Metz, commandant la région militaire de défense Nord-Est et la circonscription militaire de défense de Metz), Pierre Ribeyron (nommé adjoint au général commandant la 9^e division d'infanterie de marine), Robert Charvoz (nommé adjoint au général commandant la 9^e division d'infanterie de marine), Bertrand de Lestrangé (nommé sous-chef d'état-major de l'état-major du commandement de la force d'action terrestre), Bernard Flour (nommé délégué militaire départemental de la Côte-d'Or) et Daniel Nury.

Sont nommés: directeur de l'enseignement militaire supérieur et du Centre des hautes études militaires, le général de corps d'armée Raymond Germanos; commandant la force d'action terrestre, le général de corps d'armée Pierre Forterre; commandant la force logistique terrestre, le général de division Jean Blanchet; adjoint au général gouverneur militaire de Lyon, commandant la région militaire de défense Méditerranée et la circonscription militaire de défense de Lyon, le général de division Jean Garnier; directeur de l'enseignement militaire supérieur de l'armée de terre, le général de division Jean Wabinski; directeur du Collège interarmées de défense, le général de division Jean-Paul Dellenbach; sous-chef d'état-major « relations internationales » de l'état-major des armées, le général de brigade Jean-Paul Raffenne; adjoint au

général gouverneur militaire de Paris, commandant militaire d'Ile-de-France, le général de brigade Jean-Pierre Soyard; chef d'état-major du général commandant la force logistique terrestre, le général de brigade Jean-Marie Paury; commandant la 9^e division d'infanterie de marine, le général de brigade Jean-Claude Thomann; adjoint au général gouverneur militaire de Paris, commandant militaire d'Ile-de-France, le général de brigade Henri de Proissard-Brossia, et commissaire aux sports militaires, le général de brigade Claude Herbeteau.

• Marine. Est nommé directeur des études du Centre des hautes études militaires, le contre-amiral Michel Othagaray.

• Air. Sont promus: général de brigade aérienne, les colonels Roland Le Bourdonnec (mis à la disposition du chef d'état-major de l'armée de l'air), Francis Lenne (directeur de l'enseignement au Collège Interarmées de défense) et Jean Michel (chef du groupe de pilotage « sécurité européenne » à l'état-major des armées).

Est nommé commandant les écoles de formation des sous-officiers et de la base aérienne de Rochefort, le général de brigade aérienne Jean-Paul Alam.

• Gendarmerie. Sont promus: général de brigade, les colonels André Rudelle (nommé adjoint au général commandant la région de gendarmerie Atlantique et la circonscription de gendarmerie de Bordeaux) et Guy Parayre (nommé commandant la circonscription de gendarmerie de Marseille).

• Armement. Sont promus: ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Alex Fabarez, Marcel Roux, François Fiori et Philippe Caillard; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Geoffroy d'Annunzio, Jean Poupart et Jérôme Flory.

Est nommé directeur de l'école nationale supérieure des techniques avancées, l'ingénieur général de deuxième classe Hubert Pasteau.

• Service de santé. Est promu pharmacien chimiste général, le pharmacien chimiste en chef Marcel Laurent.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

- Lyon, Londres, New York.

M^{me} ESCOFFIER-NUDAM a la joie d'annoncer la naissance de ses petits-fils.

Bastien, frère de Manon, chez Thibaud et Armelle, le 22 mars 1998, et

Carl, chez David et Bénédicte, le 10 juin 1998.

M. et M^{me} Tristan MAGE ont la joie d'annoncer la naissance de leurs troisième et quatrième petites-filles.

Héloïse, le 26 novembre 1996, chez Jean-François et Stéphanie LE BOUGEANT, et

Elodie, le 15 mai 1998, chez Romain et Stéphanie MAGE.

Mariages

M. et M^{me} Marc-André BIGARD, M. et M^{me} Gérard LOPPARELLI sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants.

Alexia et Stéphane, le samedi 27 juin 1998, en l'église Saint-Epvre, à Nancy.

Décès

- Le 8 juin 1998, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans, M. Marcel BOUDON, enseignant 1921-1950, à Boulogne-Billancourt, a pieusement quitté ceux qui l'aimaient.

Papa, un nous manquas.

M^{me} Marie-Odile Bouzonnet (Wendy), 9, boulevard Jomardière, 38120 Saint-Egrève.

- Le président du Comité français pour l'Unicef. Les membres du conseil d'administration.

Le personnel du Comité français, ont la tristesse de faire part de la disparition de leur président d'honneur,

Yves MALECOT, commandeur de la Légion d'honneur, président du Comité français pour l'Unicef de 1972 à 1986.

Comité français pour l'Unicef, 3, rue Duguesne-Troin, 75006 Paris.

- Ayant appris avec tristesse le décès de son président fondateur,

M. Yves MALECOT, Le président, Les membres de l'Association des amis d'Angkor adressent à sa famille leurs sincères condoléances.

L'Association convie ses adhérents à la messe à sa mémoire qui sera célébrée le vendredi 26 juin 1998, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris-7^e.

Association des Amis d'Angkor, Musée Guimet, 6, place d'Alma, 75116 Paris. (Le Monde du 19 juin.)

- Cécile et Laurent, ses enfants, M. et M^{me} Pierre Marqueste et leurs enfants, Fabienne Marqueste, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

Philippe MARQUESTE, survenu à Paris, le 17 juin 1998, à l'âge de cinquante-six ans.

Les obsèques auront lieu ce vendredi 19 juin au temple de Palaiseau.

L'inhumation aura lieu au cimetière protestant de Florac (Lozère), le lendemain, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue de la Gravelle, 91370 Verrières-le-Buisson.

SOUTENANCES DE THESE 67 F HT la ligne Tarif Etudiants 98

- M^{me} Nicole Ottavi, son épouse, Yves, Marine, Marie-Ange, Okha, Pascale, Stéphanie, Christophe, Selim et Théo. Les familles Ottavi et Fieard, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Ange OTTAVI, chirurgien-dentiste, survenu le 15 juin 1998.

42, rue Sibuet, 75012 Paris.

- Le groupe Henri Heuliez fait part du décès de son directeur général,

M. Patrice ROULOIS, ingénieur Arts et Métiers, entré dans le groupe en 1974. Tout d'abord, directeur de division, puis directeur général d'Heuliez-Bus, il fut ensuite président du directeur de France Design,

président du directeur d'Euro Automobiles Heuliez et enfin directeur général du groupe Henri Heuliez.

La direction et le personnel Heuliez présentent à M^{me} Roulois, son épouse, et à ses deux enfants, leurs plus vives condoléances.

La cérémonie religieuse aura lieu à La Fauter-sur-Mer (Vendée), le samedi 20 juin 1998, à 11 heures.

Remerciements

- La famille, Et les proches de René AUTRAN, prient tous ceux qui ont partagé leur peine, de trouver, ici, leurs remerciements très sincères.

Anniversaires de décès

- A la mémoire de Alain BONTZOLAKIS, décédé à l'âge de trente-deux ans.

Que son souvenir reste, à jamais, dans le cœur de ses amis.

- Nous pensons à François TOUTAIN, qui nous quitte le 20 juin 1988.

Pierre LEROUX,

20 juin 1996.

Georges LEROUX,

19 mai 1997.

Gardez leur votre pensée fidèle.

Conférences

- Dans le cadre de la manifestation « Découvrir la culture musulmane » à l'Institut du Monde Arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5^e. Renseignements: 01-40-51-38-38. Conférence: vendredi 19 juin à 18 h 30. L'expérience du conseil consultatif en « Arabie saoudite », avec M. Fadi Al Hattih. Entrée libre.

Vient de paraître

Dans leur collection « Histoire et Perspectives méditerranéennes », les éditions L'Harmattan viennent de publier: « Paul Sebag, Tunis: Histoire d'une ville ». L'ouvrage retrace l'histoire de Tunis des origines à nos jours.

Soutenances de thèse

- Le mercredi 17 juin, M. Horama Kéi a soutenu sa thèse de doctorat arts cinématographiques à l'université Paris-Sorbonne-Paris-IV. Avant et après la Révolution en Iran: un cinéma, deux stratégies », et a obtenu la mention Très Honorable avec les félicitations du jury.

Présidé par M^{me} Michèle Lagry (Paris-III), le jury, composé de M^{me} Marc Ferry, professeur à l'université Méditerranéenne, rapporteur, Jean Gill (Paris-IV), Serge Lepère (Paris-VIII), et Farhad Khosrokhavar (EHESS), et l'honneur de saluer dans le public M. Farrok Ghafary, historien de cinéma iranien.

- M. Lionel Babich soutiendra sa thèse en vue du doctorat, le samedi 20 juin 1998, à 10 heures, dans les Salons, etc. C. 2^e étage, 2, rue de Lille, 75007 Paris.

Sojet de thèse: « Images de la Corée dans le Japon de Meiji, 1868-1894 ». Le jury sera composé comme suit: M. Sillony, professeur à l'université Méditerranéenne de Jérusalem; M. Marzol, professeur à l'Inalco; M. Vié, professeur à l'Inalco, directeur de thèse; M. Souzy, maître de conférences habitué à l'Inalco; M^{me} von Verschuer, directeur d'études à l'EPHE, IV^e section.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du samedi 6 juin sont publiés:

• Privatisation: un arrêté fixant les modalités de transfert au secteur privé de la majorité du capital de Thomson-CSF; un avis favorable de la commission des participations et des transferts.

• Environnement: un décret modificatif portant création de la mission interministérielle de l'effet de serre.

• Internes: un arrêté relatif aux émoluments des étudiants faisant fonction d'internes; ils sont fixés forfaitairement à 80 000 francs.

Au Journal officiel du dimanche 7 juin sont publiés:

• Pompiers: un décret portant dispositions communes aux sapeurs-pompiers professionnels. Il concerne notamment leur régime indemnitaire.

• Epargne populaire: un arrêté portant homologation d'un règlement du comité de la réglementation bancaire et financière. Il fixe les taux d'intérêt des différents livrets d'épargne populaire (Le Monde daté 7-8 juin); un arrêté relatif aux taux d'intérêt des dépôts et des prêts d'épargne-logement et au montant de la prime sur compte et plan

d'épargne-logement.

• Parc naturel: un décret portant renouvellement de classement du parc naturel régional des Ballons des Vosges (régions Alsace, Franche-Comté et Lorraine).

• VNF: un décret portant nomination au conseil d'administration de Voies navigables de France.

Au Journal officiel daté lundi 8-mardi 9 juin sont publiés:

• Réforme de l'Etat: une circulaire relative à la préparation des programmes pluriannuels de modernisation des administrations (Le Monde du 9 juin).

• Sous-préfectures: un arrêté classant le poste de secrétaire général de Corse-du-Sud en première catégorie (au lieu de seconde catégorie précédemment).

• Sécurité sociale: un arrêté portant nomination à la commission de la transparence.

• Observatoire: un décret modificatif relatif à l'Observatoire de Paris.

• Pompes funèbres: un décret modificatif relatif au règlement national des pompes funèbres.

• Régimes: un arrêté pris pour l'application du décret du 24 juillet 1975 sur les produits diététiques et de régime (Le Monde du 12 juin).

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

L'impossible choix de la Sierra Leone

LA CAMPAGNE de terreur contre les populations du nord et de l'est de la Sierra Leone n'est pas terminée. Même si le flot de réfugiés en direction de la Guinée s'est tari ces derniers jours, on trouve encore, parmi les quelques dizaines d'arrivants quotidiens, des mutilés à qui les rebelles ont coupé les mains ou les pieds. Cette barbarie systématique provoque une répulsion universelle. En revanche, elle ne surprend qu'à moitié. Cet épisode de détre meurtrier est le fait d'une organisation, le Front révolutionnaire uni (RUF), dont l'histoire est émaillée d'atrocités. Depuis que ses combattants ont été chassés de Freetown, la capitale sierra-léonaise, le RUF échappe à tout contrôle. Sans alliés, sans interlocuteurs, le Front a replongé dans la logique meurtrière qui a gouverné ses premières années.

Apparu en mars 1991, le RUF est d'abord passé pour une excroissance de la guerre civile libérienne. Le rebelle libérien Charles Taylor se battait alors contre une force d'interposition ouest-africaine, dirigée par le Nigeria, à laquelle participait l'armée sierra-léonaise. Lorsqu'une organisation est entrée en rébellion armée contre le régime de Joseph Momoh, alors au pouvoir à Freetown, tout le monde a cru qu'il s'agissait de combattants libériens qui voulaient fixer l'armée sierra-léonaise et l'empêcher d'intervenir dans le pays voisin. Le discours de l'organisation - qui prétendait lutter contre la corruption - en effet remarquable - du régime du président Momoh, apparaissait surtout comme un alibi.

Cette analyse n'était pas entièrement fautive. Le Front national patriotique libérien (NIPFL) de Charles Taylor et ses alliés - la Libye et le Burkina-Faso - ont aidé le RUF. Mais très vite celui-ci s'est distingué des factions libériennes par son efficacité militaire et sa discipline. Cette cohésion procédait à l'époque de la personnalité de son chef, Foday Sankoh. Ancien caporal de l'armée, photographe professionnel, Sankoh avait presque soixante ans lorsqu'il est entré en rébellion. Pour assurer son emprise sur le RUF, il a associé les pratiques sectaires des guénilles maolistes - khmers rouges ou Sentier lumineux - aux rites magiques qui régissent une bonne part de la vie quotidienne dans les campagnes sierra-léonaises.

Autour de quelques fidèles, recrutés à Freetown dans les années 80, Foday Sankoh a construit une armée de très jeunes gens, engagés par la force dans les villages. Pour transformer ces prisonniers en combattants, il les a contraints à commettre des crimes impardonnables les exhortant à jamais de leurs communaux d'origine. Cette soumission était entretenue par des charmes, potions à base de poudre à canon, stupéfiants divers, mais aussi par le culte de Foday Sankoh, dont l'ascétisme était proposé en modèle.

DIAMANTS ET TERREUR

En face, l'Etat sierra-léonais n'en finit pas de se décomposer. En 1992, le régime de Joseph Momoh a été renversé par un jeune capitaine, Valentine Strasser, à son tour contraint à l'exil par son second, Julius Maada Bio. Sous ces gouvernements militaires, les effectifs de l'armée sierra-léonaise se sont gonflés de milliers de jeunes désœuvrés, recrutés pour faire face à la rébellion.

En brousse, ces nouvelles recrues n'étaient pas disposées à mourir pour le sac de riz mensuel qui constituait leur soldé. Les zones de conflits actifs se situaient autour des gisements de diamants dont le trafic finançait non seulement l'effort de guerre des deux camps mais les sociétés de mercenaires - dont, au premier rang, les Sud-Africains d'Executive Outcomes - appelées à la rescousse par le gouvernement.

Ce sont justement les succès remportés par les mercenaires, formés à la lutte anti-guérilla

en Angola, qui ont contraint le RUF à engager des négociations avec le président Julius Maada Bio. Mais, avant la conclusion d'un accord, des élections ont été organisées en février 1996. Malgré une campagne de terreur au cours de laquelle le RUF a déjà eu recours aux mutilations, le scrutin a en lieu, donnant une victoire incontestable au président Ahmad Tejan Kabbah. C'est avec le président Kabbah que Foday Sankoh a signé un accord de paix, à Abidjan, en novembre 1996. Mais le vieux guénilero s'est aussitôt employé à le saboter, alors qu'en face le président, fort de l'option démocratique, ne respectait aucun des engagements pris à l'égard d'une organisation dont la légitimité ne procédait que de la terreur. Début 1997, Foday Sankoh a été arrêté au Nigeria dans des circonstances qui n'ont jamais été éclaircies. Le président Kabbah a alors essayé de promouvoir une nouvelle équipe dirigeante du RUF, plus malléable. Mais celle-ci s'est heurtée à la résistance de la base qui demandait, et demande encore - puisque Foday Sankoh est toujours détenu au Nigeria - le retour de son « papa ».

L'intransigence du président Kabbah s'est aussi exercée à l'endroit de l'armée sierra-léonaise, et plus particulièrement des jeunes recrues de 1992. Celles-ci avaient acquis le surnom de *sobel* - contraction de *soldier* et *rebel* - tant leur comportement se distinguait peu de celui de leurs adversaires. Le 25 mai 1997, un groupe de sous-officiers a renversé le président Kabbah et fait entrer le RUF dans Freetown. Leur domination n'a été effective que dans la capitale, pendant quelques mois. Promus ministres, les cadres du RUF ont tenté de s'intégrer à une négociation réunissant le gouvernement, les Etats de la région, les putschistes et la rébellion.

Mais le président Kabbah et son allié nigérian n'ont jamais envisagé de solution négociée. Il s'agissait pour eux de temporiser en attendant une offensive militaire, comme en témoigne le recours à d'autres mercenaires, les Britanniques de Sandline, sollicités par le président Kabbah,

avec l'appui du Foreign Office. Avant même que Sandline puisse intervenir sur le terrain, putschistes et rebelles ont été chassés de la capitale par les troupes nigériennes, combattant sous le pavillon de l'Écomog, le 13 février 1998.

L'offensive sur Freetown a produit les effets souhaités par le président Kabbah et par le Nigeria : le premier a pu regagner sa capitale, le second prendre en charge le maintien de l'ordre dans un pays potentiellement riche (outre des diamants, le sous-sol sierra-léonais renferme de la bauxite, du rutile et du fer) dont l'histoire et la petite taille feraient un vassal idéal.

ENTRÉ MERCENAIRES ET TORTIONNAIRES

Mais chasser le RUF de Freetown, c'était le rendre à son terrain d'élection, la brousse. Dans les semaines qui ont suivi la bataille de Freetown, l'Écomog et ses alliés kamajors (une milice de chasseurs traditionnels, fidèles au président Kabbah) ont repris plusieurs grandes villes de l'intérieur du pays, poussant les rebelles vers le nord et l'est, vers leur région d'origine. Une fois revenus à leur point de départ, les combattants du RUF ont soldé leurs comptes avec la population. Les villageois accusés de collaboration avec le régime Kabbah ou l'Écomog ont été torturés, mutilés.

Malgré les communiqués victorieux, le gouvernement et l'Écomog n'ont pas repris le contrôle de la brousse, une tâche impossible en pleine saison des pluies. De toute façon, les Nigériens n'ont ni l'armement ni le savoir-faire nécessaires à une campagne anti-guérilla prolongée. Récemment, le ministre de l'intérieur a demandé aux kamajors de ne plus recruter d'enfants dans leurs rangs, ce qui témoigne du désarroi dans le camp gouvernemental. Pour soulager les souffrances des populations, la Sierra Leone doit désormais choisir entre la peste et le choléra, entre le recours massif aux mercenaires et la négociation avec le RUF.

Thomas Sotinel

Sérénade par Calligaro



Dollar, yen, yuan, où est passé l'euro ?

Suite de la première page

La croissance exponentielle des transactions (les 1 500 milliards de dollars échangés quotidiennement sur le seul compartiment des devises représentent la totalité des réserves mondiales en devises des pays) expliquerait cette situation. Volontiers présentés comme des dictateurs irrationnels et incontrôlables, s'agissant du fonctionnement même de nos sociétés démocratiques, les opérateurs se montrent en réalité très influençables et très attentifs aux propos des dirigeants politiques. Un adjectif du secrétaire d'Etat américain au Trésor Robert Rubin peut suffire à faire plonger le dollar ou s'envoler Wall Street. Souvent perdus au milieu des milliers d'informations contradictoires que leur fournissent en temps réel leurs écrans d'ordinateurs, les professionnels apprécient que les responsables gouvernementaux ou les autorités monétaires, avec l'assurance qui les caractérise, leur fournissent des repères et des

balises capables de les aider à s'orienter. Encore faut-il être en mesure de capter l'attention des marchés, encore faut-il savoir parler à bon escient et avoir une connaissance suffisante du fonctionnement et de la psychologie des investisseurs pour savoir en jouer, ce que M. Rubin, en tant qu'ancien patron de la banque de marchés Goldman Sachs, sait faire mieux que personne. Du pouvoir d'influer sur l'évolution des cours découle aussi pour les Etats celui d'infliger aux spéculateurs de lourdes pertes, ce que les événements de mercredi, où nombre d'entre eux ont été totalement pris à contre-pied, est venue rappeler.

ECONOMIES CONVALESCENTES

L'absence des Européens lors de l'intervention destinée à faire remonter le yen est un autre fait significatif. Ni la Bundesbank ni la Banque de France n'ont participé aux ventes de dollars. Alors que Paris a tenté de faire croire que l'action était dans le cadre d'une action concertée du G7, un porte-parole du Trésor britannique s'est montré plus direct en évoquant « une initiative américano-japonaise, qui nous espérons, aboutira dans ses objectifs ». Un tel effacement est surprenant de la part d'une Europe aux économies encore convalescentes - donc plus fragiles que celle des Etats-Unis - et dont la reprise aurait été sérieusement compromise par un nou-

veau plongeon des devises asiatiques augmentant les pressions déflationnistes dans le monde et pénalisant davantage les exportations du Vieux Continent.

Mais l'inaction de l'Europe révèle sans doute davantage sa faiblesse monétaire que son indifférence aux événements en Asie. Réuni pour la première fois début juin, le Conseil de l'euro, censé coordonner les politiques économiques des pays de l'Eurozone et notamment définir les grandes orientations de change, n'a pas jugé bon de s'exprimer, ni même d'aborder le sujet de la baisse du yen. Est-ce par crainte de faire apparaître des désaccords, Paris se montrant à l'évidence plus inquiet que Bonn de la chute de la monnaie japonaise ? Est-ce par souci de ne pas irriter une Banque centrale européenne fermement déterminée à créer l'euro le plus tôt possible ? Est-ce encore par peur de confier au ministre des finances autrichien, président en exercice du Conseil de l'euro, la lourde tâche d'être l'interlocuteur de M. Rubin ? On est bien loin, en tout cas, des redondances des dirigeants politiques français de tous bords qui prétendent qu'en se dotant d'une monnaie unique, l'Europe va enfin pouvoir traiter d'égal à égal avec les Etats-Unis et mettre fin à la suprématie monétaire américaine.

Mais l'Europe n'est pas la seule à avoir subi, mercredi, un revers monétaire. La crédibilité de la po-

litique de change des Etats-Unis se trouve aussi entamée. Après avoir expliqué pendant plusieurs semaines que la solution à la baisse du yen ne se trouvait pas dans une intervention sur le marché des changes mais « au Japon même » et dans la capacité du gouvernement nippon à réformer en profondeur son économie et son système bancaire, le Trésor américain a fait volte-face après que la Chine eut pour la première fois menacé clairement de dévaluer sa monnaie si le yen continuait à reculer.

ULTIMATUM DE PÉKIN

Ce n'est sans doute pas tout à fait un hasard si l'intervention conjointe de la Fed et de la Banque du Japon s'est produite quelques heures seulement après la parution, dans les colonnes du journal *Le Quotidien du peuple*, d'un entretien avec le ministre des finances chinois Xiang Huazheng, dans lequel celui-ci affirmait qu'« une croissance économique plus faible que les 8 % prévus en 1998 mettrait sous pression le yuan ». Les Etats-Unis ont cédé à l'ultimatum de Pékin, sans rien avoir obtenu, pourtant, de la part du Japon, sinon de énièmes promesses d'assainissement financier et de mesures de relance. La Chine, en tant que grande puissance monétaire, s'est éveillée mercredi.

Pierre-Antoine Delhommais

Le Monde

21 06, RUE CLAUDE-BERNARD - 75342 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-77-20-00. Télécopieur : 01-42-77-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

EDITORIAL

Le billet rend fou

ESCRQUERIES, cambriolage, marché noir : le mécanisme complexe de distribution des billets de la Coupe du monde de football que le Comité français d'organisation (CFO) a mis en place sous le contrôle de la FIFA, la fédération internationale, s'est enrayé. Plane désormais un lourd soupçon de maigouilles en tout genre que ne dissipent pas les mises au point embarrassées des responsables du Mondial.

A en croire les co-présidents du CFO, Michel Platini et Fernand Saïste, il s'agissait de permettre au plus large public de vivre l'événement dans les stades. Deux ans après que cet engagement ait été pris, la réalité est singulièrement différente. Samedi 20 juin, une bonne dizaine de milliers de Japonais, venus spécialement à Nantes depuis leur lointain archipel, vont devoir s'en tenir au suivi sur un écran géant du match de leur équipe face à la Croatie. Auparavant, il y avait eu des millions de supporters, en France et à l'étranger, qui avaient vainement tenté d'obtenir sur le 08-03-00-19-98 autre chose qu'un disque leur permettant de tenter leur chance plus tard.

Pour en arriver à ce qui s'annonce comme le scandale de ce Mondial, il y a eu une accumulation de fautes dont on peut d'ores et déjà mesurer l'importance. La première, ce fut sans doute de vouloir faire jouer les matches dans des stades de capacité moyenne - seul le Stade de France déroge à cette règle. On a ainsi rareté l'offre de billets en même temps que la demande croissait proportionnellement à l'augmentation du nombre d'équipes sélec-

tionnées (32 au lieu de 24). C'était le meilleur moyen pour favoriser la création d'un marché parallèle. Rien de surprenant dans le phénomène donc, sinon son ampleur : on est passé de la petite arnaque courante dans toutes les manifestations sportives aux détournements à grande échelle. La personnalisation des précieux séjours, présentée comme une arme absolue contre le marché noir, n'a pas été un frein. Et c'est sans doute la deuxième faute du CFO que d'avoir cru en cette parade dérisoire, alors que des centaines de milliers de billets étaient distribués aux fédérations des pays sélectionnés.

Philippe Séguin, le président du RPR, a affirmé, avant le coup d'envoi du match France-Arabie Saoudite, que les décisions de la FIFA sont appliquées dans le monde entier immédiatement, alors que les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU restent trop souvent lettre morte. Il serait bon que les nouveaux patrons de la FIFA emploient cette énorme capacité d'intervention pour faire le ménage dans un système de gestion qui semble digne des républiques bananières. Comme on le dit de l'argent, le billet rend fou. Justement parce qu'il s'agit d'argent, de spéculation et de trafics - et non plus de jeu, de plaisir, bref de sport. Faire toute la lumière sur le scandale du Mondial n'est pas seulement affaire de justice, mais aussi de principe : alors même que les observateurs étrangers révisent leur jugement et soulignent la parfaite organisation de cette Coupe du monde, l'affaire des billets conforte l'image d'un sport perverti par l'argent.

LE MONDE en tête par la SA LE MONDE

Président du directeur, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeurs : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aubry, directeur général ; Noël-Jean Bergeron, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Séverin Mendel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhommès, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Goussier, Eric Izuel, Michel Kailman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Royere
Rédacteur en chef technique : Eric Auzan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Métiers : Thomas Ferracci

Directeur éditorial : Eric Plafous ; directeur délégué : Anne Chassebois
Conseiller de la direction : Alain Rolla ; directeur des relations internationales : Daniel Verret

Conseil de surveillance : Alain Manc, président ; Gerard Courton, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Foccart (1969-1982), André Laurent (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lemaître (1991-1994)

Le Monde en tête par la SA Le Monde

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 91 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investissements, Le Monde Presse, Les Presses, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Pauvre Bourdelle !

L'AVOUERAI-JE ? L'inauguration qual de New York de la statue de Bourdelle m'apporte un sentiment d'humiliation profonde qui doit être ressenti par bien des artistes. Eh quoi ! la France n'a plus un sculpteur capable de dresser sa figure symbolique et il faut aller chercher dans l'arsenal des morts une statue d'ailleurs parfaitement inadaptée à la place qu'elle occupe ! Célébrer la France libérée devrait être l'œuvre d'un de ceux qui ont connu les angousses de l'Occupation. Tous craindraient-ils de succomber à la tâche ?

Le talent de Bourdelle n'est pas en cause. Je l'ai assez connu pour affirmer qu'il souffrirait de cette adaptation. La France épiait l'arrivée des premiers soldats américains, tel est le thème de ce monument destiné primitivement à prendre place au-dessus d'un phare que devait construire à la Pointe-de-Grave l'architecte André Ventre. Le côté monumental de cette figure avait été étudié soigneusement par Bourdelle. Tout y était calculé et clairement déduit. La main qui se tend pour protéger les yeux du soleil et voir au loin, qui est qual de New York anormalement élevée au-dessus des sourcils, devait, en perspective, à une hauteur de vingt ou trente mètres, prendre l'aspect normal voulu par l'artiste. Il me l'expliqua lui-même quand cette statue fut pour la première fois montrée à un salon au Grand Palais !

Ici la figure rapetissée, basse sur son socle, prend apparence mesquine. Elle apparaît comme une dérision ou, si l'on veut, une dérision. Il faut protester, même sans espoir d'être entendu.

René-Jean (20-21 juin 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE

Adresse internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Tribulations poétiques d'un footballeur sur la défensive

par le « sous-commandant Marcos »

Du « sous-commandant insurgé Marcos », Montagnes du Sud-Est mexicain. En Amérique latine, toute en longueur et en souffrance. A l'attention d'Eduardo Galeano. Frères et sœurs d'Uruguay, en particulier ceux du collectif L'Uruguay pour le Chiapas, Frère Galeano :

Je souhaite que tous ceux qui se trouvent réunis à tes côtés me permettent de m'adresser à eux par ton intermédiaire. Comme tu le vois, j'en suis venu au tantôtisme sans autre forme de procès. Ce n'est pas par familiarité (l'idée qu'en Uruguay la familiarité implique, parait-il, de se causer autour d'une infusion de maté suffit à m'atterrir), mais je me suis laissé dire qu'en Uruguay les bonnes gens sont sans façons et se moquent des cérémonies et des politesses. J'ignore si les bonnes gens sont toujours sans façons. Mais je sais qu'il y a parmi eux tous ceux qui se réunissent aujourd'hui dans la patrie de mon général Artigas pour tendre un pont nécessaire et possible jusqu'à la dignité rebelle des indigènes mexicains. Pardonne-moi par conséquent le tutoiement et envoie-moi par la même occasion un manuel de bonnes manières uruguayennes pour que je me fasse petit à petit à ma future nationalité. Je te préviens : il n'est pas indispensable de m'envoyer le maté.

Ainsi donc, d'après ce qu'indique une dépêche d'agence, des musiciens, des poètes, des acteurs, des animateurs de télévision, des prêtres, des défenseurs des droits de l'homme et des footballeurs se trouvent réunis là où tu es. L'agence ne dit pas qu'ils vont prendre du maté. Cela me rassure un peu et je me risque à t'écrire et à écrire, à travers toi, à tous ceux qui sont rassemblés. A ma connaissance, il n'est pas (encore) possible d'obliger quelqu'un par courrier à prendre du maté. L'agence ne fournit pas plus d'informations. Aussi, pour moi, tous les Uruguayens sont-ils simultanément musiciens, poètes, acteurs, animateurs, défenseurs des droits de l'homme et footballeurs. Il est peut-être vrai que pour faire une réunion, un meeting ou une manifestation de masse, une seule personne et un bon maté suffisent. Mais je ne crois pas que tu sois seul. Je suis persuadé que bon nombre d'Uruguayens ont ouvert

leur tête et leur cœur à la parole des indigènes zapatistes. En tout cas, ils sont assez nombreux pour que Pécho de leurs pas parvienne jusqu'à nous. Je voudrais vous dire ce que nous avons tous ressenti ici en attendant que vous aillez tenir cette réunion qui allie, d'un même côté, deux ciels et deux terres aussi dignes et souffrantes les uns que les autres. Je ne pourrais pas tout vous dire. Benedetti nous a déjà expliqué que « l'on ne fait pas toujours ce que l'on veut, car on ne peut pas toujours le faire. Mais on a le droit de ne pas faire ce que l'on ne veut pas faire ». Et je ne veux surtout pas me limiter au « salut fraternel et révolutionnaire » et compagnie, qui ne fait que creuser les distances et l'indifférence. Je suis donc en droit de ne pas le faire. En revanche, je peux vous parler un peu de...

Le petit Olívio est un enfant indigène de l'ethnie tojolabal. Il n'a pas cinq ans et n'est donc pas encore sorti de la tranche d'âge mortelle qui anéantit des milliers d'enfants indigènes ici. La probabilité pour qu'Olívio meure d'une maladie curable avant d'avoir atteint cinq ans est la plus haute de tout ce pays appelé Mexique. Mais El Olívio est encore vivant. Il est fier d'être ami du « Zoub » commandant et de jouer au football avec le major Moisés. Jouer au football, c'est beaucoup dire. En réalité, le major se contente d'expédier le ballon assez loin pour se débarrasser d'un Olívio qui considère, comme tout enfant, que le travail le plus important des officiers zapatistes est de jouer avec les enfants.

Les regards de loin. El Olívio shoote dans le ballon avec une détermination qui donne froid dans le dos, surtout quand tu sais qu'un coup pareil pourrait atteindre, par exemple, la cheville. Mais non, El Olívio donne son coup de pied dans une balle en plastique. Façon de parler, une fois de plus, car la moitié du coup de pied et de sa force reste embourbée dans la réalité du Chiapas et, seule, l'autre partie projette le ballon vers un point erratique à proximité.

Le major donne un grand coup de pied, le ballon rond m'effleure et part très loin. El Olívio court bille en tête derrière (rière de lire ce qui suit sur le ton d'un commentateur sportif de télévision ou de radio). Il esquive habilement un

tronc situé en travers de son chemin et une racine qui ne se cache plus, puis d'un passemont de jambe. Il dribble deux chuchitos (les petits chiens des Chiapanèques) qui avaient commencé à détailler devant l'implacable percée, déterminée et foudroyante d'Olívio. La défense est dépassée par les événements (en réalité, Yempert et Jorge sont assis et jouent avec de la boue, mais ce que je veux dire c'est

Il n'échappera à personne que j'essaie de vous donner une image de la tendre fureur qui fait de nous, aujourd'hui, des soldats pour que, demain, les uniformes militaires soient réservés aux bals costumés

qu'il ne rencontre aucune résistance et le gardien adverse est désarmé devant un Olívio qui poursuit le ballon à fond de train en serrant les quelques dents qu'il possède.

Sur les gradins, le public retient son souffle dans l'air du soir. (A vrai dire, je suis le seul à suivre la fin de l'action, le major est parti, et il est difficile de parler de silence avec tous les grillons en train de célébrer cette fin du jour qui a la

couleur de maté en Uruguay et celle de parole surré de mais dans les montagnes du Sud-Est mexicain).

Voilà - enfin ! - El Olívio devant le ballon et alors que la galaxie tout entière attend un grand tir qui déchire les filets (en fait, derrière les prétendus buts adverses, il n'y a qu'un fourré plein de branches, de ronces et de lianes mais elles font office de filets), tandis que

Mais, à ce moment-là, j'ai perdu les pédales, et comme un supporter qui voit trahir les valeurs supérieures du genre humain (c'est-à-dire celles qui touchent au foot), je bondis, furieux, hors des gradins (à vrai dire, j'étais à croupetons) pour me précipiter vers Olívio et lui reprocher son peu d'honneur, de professionnalisme, d'esprit sportif et ses manquements à la loi sacrée qui commande au footballeur de se vouer tout entier à son public.

Mais, à ce moment-là, j'ai perdu les pédales, et comme un supporter qui voit trahir les valeurs supérieures du genre humain (c'est-à-dire celles qui touchent au foot), je bondis, furieux, hors des gradins (à vrai dire, j'étais à croupetons) pour me précipiter vers Olívio et lui reprocher son peu d'honneur, de professionnalisme, d'esprit sportif et ses manquements à la loi sacrée qui commande au footballeur de se vouer tout entier à son public.

dit-il, l'oiseau noir et avoir quelque chose à cruser et à se mettre sous la dent. Ce fut, comment dire ?... un tel anticlimax (« très zapatiste », dirait mon frère), une chose si incomplète, inachevée, pareille à un baiser qui resterait aux lèvres sans que personne daigne le cueillir.

Je suis un amateur sensé, sérieux et analytique, du genre à examiner les statistiques et le curriculum des équipes et des joueurs, et capable d'expliquer la logique d'un match nul tout aussi parfaitement que celle d'une victoire ou d'une défaite, selon l'issue du jeu. Un de ces amateurs qui, après coup, se rassonnent pour ne pas s'attrister de la défaite de leur équipe favorite, prévisible en fin de compte, en se disant qu'au prochain match il y aura une embellie, et autres considérations chargées de tromper le cœur par d'inutiles divagations de l'esprit.

Mais, à ce moment-là, j'ai perdu les pédales, et comme un supporter qui voit trahir les valeurs supérieures du genre humain (c'est-à-dire celles qui touchent au foot), je bondis, furieux, hors des gradins (à vrai dire, j'étais à croupetons) pour me précipiter vers Olívio et lui reprocher son peu d'honneur, de professionnalisme, d'esprit sportif et ses manquements à la loi sacrée qui commande au footballeur de se vouer tout entier à son public.

El Olívio me voit venir et il sourit. Je m'arrête, je stoppe net, immobile, glacé, pétrifié. Ne crois pas, Eduardo, que je m'arrête parce que je suis attendri. Ce n'est pas le doux sourire d'Olívio qui me paralyse. C'est le lance-pierre qu'il tient entre les mains...

Voilà, Eduardo. Il n'échappera à personne que j'essaie de vous donner une image de la tendre fureur qui fait de nous, aujourd'hui, des soldats pour que, demain, les uniformes militaires soient réservés aux bals costumés et que, s'il faut alors porter un uniforme, ce soit celui qui sert à jouer, par exemple, au football.

Salut à cette inépuisable créativité qui vous réunit et vous fait tourner les yeux vers nous. Salut à tous ceux qui sont rassemblés, qui nous paient et nous écoutent. l'espère, nous espérons, que tout ira bien pour vous et que nous pourrions bientôt vous saluer ici, lors de la Rencontre intercontinentale pour l'humanité et contre le néolibéralisme.

Salut, avec un ballon qui, comme les rêves, parvient très haut.

Depuis les montagnes du Sud-Est mexicain, « sous-commandant insurgé Marcos »

Traduit de l'espagnol (Mexique) par Carmen Val Juidin.

Un sacrifice aztèque pour le Mondial ? par Yvon Le Bot

EN 1968, pour que les Jeux olympiques de Mexico aient lieu, le pouvoir avait écrié dans le sang le mouvement étudiant. La place de Tlanetelco, dite des Trois-Cultures, restera dans l'histoire celle du sacrifice de la démocratie aux dieux de l'Olympe aztèque. Comme la place Tlanetelco symbolisera à jamais la tentative du pouvoir d'écraser l'aspiration démocratique en Chine.

En 1998, le jour de l'ouverture de la Coupe du monde de football, les forces de l'ordre entreprennent de démanteler le « municipio autonome » de San Juan de la Libertad, au Chiapas, quatrième opération du genre depuis le lancement de l'offensive politique, militaire et policière en mars-avril. Mais cette fois, poussés à bout, les zapatistes se sont défendus avec leurs fusils, rompant ainsi avec la stratégie de non-violence armée qui a été la leur depuis le 12 janvier 1994. Plus de quatre années de résistance passive face aux promesses non tenues, aux accords non appliqués, aux provocations, aux agressions, aux assassinats perpétrés par les groupes paramilitaires, au massacre de quarante-cinq personnes (des femmes et des enfants surtout) à Acteal, en décembre 1997. Joani Hocquenghem, auteur d'un très beau livre qui, contrairement à ce que pourrait faire penser le titre, *Le Stade aztèque*, ne parle pas de football, a qualifié l'insurrection za-

patiste de « seule bonne nouvelle depuis longtemps ». Pour ceux qui partagent ce point de vue, le massacre d'Acteal et l'affrontement de San Juan de la Libertad (qui s'est soldé par neuf morts, huit zapatistes et un policier) ont été de bien mauvaises nouvelles.

Pourquoi cet acharnement contre les zapatistes ? Quel crime ont-ils commis ? Celui de jouer hors-jeu.

La politique mexicaine fut pendant des décennies un jeu à parti quasi unique. Elle est en train de devenir un jeu à trois : le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) partage d'ores et déjà le pouvoir avec le centre-droit (plus du tiers de la population est administré par des gouverneurs et des maires du Parti d'action nationale - PAN) et avec le centre-gauche (les élections de juillet 1997 ont redonné espoir au Parti de la révolution démocratique - PRD - dont la principale figure, Cuauhtémoc Cárdenas, a été élu maire de Mexico). L'alternance a déjà commencé et la possibilité que le PRI perde la présidence lors des élec-

tions de l'an 2000 le rend nerveux.

« Entrez dans le jeu, transformez-vous en parti, rejoignez le PRD. » A ces pressions et conseils, les zapatistes répondent qu'ils n'ont pas d'ambition de pouvoir, ce que qu'ils cherchent, c'est un changement de culture politique, l'émergence de la société civile et la fin du régime autoritaire, de la pyramide aztèque, même élargie. « On ne peut pas, dit le « sous-commandant Marcos », changer de l'intérieur un système politique aussi pourri que le mexicain. »

Comment, si l'on refuse d'être coopté, éviter d'être écarté, d'être mis sur la touche ? Les zapatistes ont tenté de sortir du dilemme en jouant systématiquement hors-jeu. Ils ont multiplié, depuis 1994, des initiatives pacifiques ne respectant pas les règles habituelles. Les « municipios autonomes » en sont une. Loin de tendre à une quelconque sécession, ils visent à reconstruire depuis le bas un système institutionnel de participation et de représentation. Ils répondent à la volonté des Indiens de se libérer de la tutelle des caciques du PRI, de décider eux-mêmes de leur sort et de s'intégrer ainsi à la nation mexicaine en situation d'égalité. « Jamais plus un Mexique sans nous. »

Il y a chez les zapatistes une radicalité qui ne les porte pourtant pas aux extrêmes, qui en fait plutôt des utopistes pragmatiques, qui les conduit à essayer de jouer au centre. Leur dissidence et leur volontés

d'émancipation n'en sont que plus intolérables aux yeux du pouvoir. Aussi celui-ci cherche-t-il à les diviser, à les pousser dans leurs derniers retranchements, à les faire basculer dans la violence, en même temps qu'il tente de subtiliser leurs drapeaux et d'imposer unilatéralement aux communautés indiennes des mesures qui s'inscrivent dans la tradition d'un indigénisme paternaliste et autoritaire.

A la faveur du Mondial, l'armée accentue donc son offensive contre les bases zapatistes. Lors du soulèvement de janvier 1994, à l'occasion de l'offensive militaire de février 1995 et, de nouveau, il y a quelques mois, après le massacre d'Acteal, de fortes mobilisations pour la paix ont eu lieu au Mexique et à l'étranger. Aujourd'hui comme hier, elles sont le principal rempart contre un engrenage à l'algérienne ou à la colombienne.

Souhaitons de nombreuses victoires à l'équipe du Mexique. Faisons surtout en sorte que ces victoires ne constituent pas un rideau de fumée pour des opérations qui tuent la joie et les rêves d'Olívio, l'enfant indien dont le « sous-commandant Marcos » nous conte l'histoire, et de sa bande.

Yvon Le Bot est directeur de recherches au CNRS, membre du Centre d'analyse et d'intervention sociologique (Ehess).

Le maïs et le citoyen par Corinne Lepage

L'introduction des plantes transgéniques en Europe, malgré les réticences pour ne pas dire l'opposition de la grande majorité des Européens, soulève de manière particulièrement éclatante les conditions de fonctionnement de la démocratie de demain. Le citoyen, consommateur, victime potentielle des organismes génétiquement modifiés (OGM), est triplement interpellé.

Le citoyen : au moment où va se tenir la première conférence de citoyens de notre histoire, signe d'un progrès du débat démocratique - même si on ne peut que regretter que la décision d'autoriser la mise en culture du maïs soit antérieure à cette conférence -, notre presse est littéralement envahie de placards publicitaires à la gloire des OGM.

Est-il normal que les sémenciers puissent ainsi peser sur le débat démocratique sans que les scientifiques et associations qui soulèvent les incertitudes et les risques liés aux OGM puissent bénéficier - pour des raisons financières évidentes - des mêmes moyens ? En Suisse, lors de la « votation » du 8 juin, 35 millions de francs suisses (environ 140 millions de francs français) de campagne de publicité en faveur du « non » ont été dépensés contre

quelques centaines de milliers de francs pour le « oui ». Le débat est-il équilibré ?

La presse qui a accueilli ces publicités aura-t-elle la liberté suffisante pour ouvrir ses colonnes aux détracteurs des maïs, soja et tomates transgéniques afin que le débat médiatique puisse, lui aussi, être équilibré ? En définitive, n'existe-t-il pas, du fait des moyens financiers immenses mis en place pour tenter de convaincre les Français et, à travers eux, les Européens de l'apport des OGM, une menace pour la démocratie, une forme de lavage de cerveau utilisant les techniques les plus élaborées de la bataille psychologique ?

Le consommateur : il n'est guère mieux servi que le citoyen. Si nous ne pouvons que nous réjouir de la position ferme finalement adoptée par la Commission européenne, après bien des attermolements, sur l'étiquetage des OGM, cet enthousiasme mérite d'être doublement nuancé.

En outre, cette réglementation est tardive : l'Union fédérale des consommateurs (UFC) a récemment démontré que non seulement les produits dérivés n'étaient pas étiquetés, mais même que des produits génétiquement modifiés de première génération ne l'étaient pas da-

vantage, obligeant ainsi le consommateur à consommer ce que peut-être il aurait voulu éviter. La fermeté de la grande distribution mérite d'être soulignée et saluée, et il faut espérer qu'elle pourra maintenir cette position, ce qui n'est pas certain. Car les producteurs d'OGM n'ont pas abandonné - loin s'en faut - leur projet de voir exclure de fait ou de droit l'étiquetage des OGM. Ils ont soulevé toutes les difficultés matérielles possibles et retardé les prises de position communautaires. Leur objectif semble aujourd'hui de faire interdire par l'Organisation mondiale du commerce l'étiquetage, au motif qu'il introduirait une discrimination non fondée.

Cette situation ne serait évidemment pas sans conséquences sur les victimes potentielles des OGM. Après le professeur Belt, M. Fallot (président de l'Institut national de la recherche agronomique, INRA) vient récemment de souligner les risques liés à la dissémination des OGM dans l'environnement et l'impossibilité de les maîtriser. Or la manière dont seraient assumées les responsabilités du fait d'éventuels dommages liés à l'utilisation des OGM est délibérément exclue du débat. Et pourtant ! L'accumulation

dans les végétaux de dérivés d'herbicide pourrait présenter un risque pour la santé.

Qui sera responsable des conséquences de l'utilisation du génie si ce risque se produit : les firmes qui l'auront fabriqué, les pouvoirs publics qui l'auront autorisé, les agriculteurs qui l'auront semé ?

Si les plantes transgéniques créent des pollutions vis-à-vis d'autres plantes et, en particulier, mettent en péril l'agriculture biologique, qui assumera les pertes financières : ceux qui auront affirmé, peut-être bâtement, l'impossibilité de la dispersion, les agriculteurs qui auront semé, les pouvoirs publics qui auront décidé de la mise en culture ?

Ces questions ont d'autant plus de poids qu'aucune obligation d'assurance ne pèse ni sur les producteurs de semences transgéniques, ni sur les agriculteurs qui les utilisent.

Si la démocratie reste le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple, il est grand temps pour les pouvoirs publics et les citoyens d'imposer leur choix et de ne pas subir ceux des autres.

Corinne Lepage est ancienne ministre de l'environnement.

2000
Forum de l'an 2000
Pascalines
25-26-27 juin 1998
Assemblée de la culture et de la communication
2000

jeudi 25 juin 16h00 - 18h00

Champ social et structures
Modérateur : Antoine Spire, France culture
Pierre Bourdieu, sociologue
Jean-Claude Pariente, philosophe

jeudi 25 juin 20h30 - 22h30

Le lien social
Modérateur : Antoine Spire, France culture
Miguel Benasayag, psychanalyste, philosophe
Françoise Héritier, anthropologue
André Toul, philosophe

vendredi 26 juin 17h30 - 20h00

Allocation de Jean-Jacques Aillagon, Président de la Mission pour la célébration de l'an 2000

En direct sur l'émission STACCATO de France culture

...et l'amour

Modérateur : Antoine Spire, France culture
Geneviève Héline, écrivain
Jean-Luc Marion, philosophe
Jean-Didier Vincent, neurobiologiste

samedi 27 juin 15h00 - 17h00

Comment vivre ensemble ?

Modérateur : Dominique Dhombres, Le Monde
Nathalie Heinich, sociologue
Jean Kaspar, consultant
Blainie Krieger, philosophe
François de Singly, sociologue

Débats illustrés par Nicolas Vial, dessinateur

accès libre - réponse souhaitée
renseignements et réservation au tél. 01 45 44 51 75, fax. 01 45 48 81 38

Remerciements à l'OFUP

dan d'ut... qui d'un soci... voir puis finit gard... Le d'An... tiqu... (initi... mini... (cou... de l... Jvat... com... (1994... aide... (sou... couv... de pi... mem... proc... en cl... sulte... 197-4... direc... heu... tion.

PI D C l a et de d' L' so

PI D C l a et de d' L' so

PI D C l a et de d' L' so

PI D C l a et de d' L' so

PI D C l a et de d' L' so

PI D C l a et de d' L' so

PI D C l a et de d' L' so

PI D C l a et de d' L' so

PI D C l a et de d' L' so

PI D C l a et de d' L' so

PI D C l a et de d' L' so

PI D C l a et de d' L' so

PI D C l a et de d' L' so

PI D C l a et de d' L' so

PI D C l a et de d' L' so

ÔNE
T LE
UR L

2000

هكذا امت الأصيل

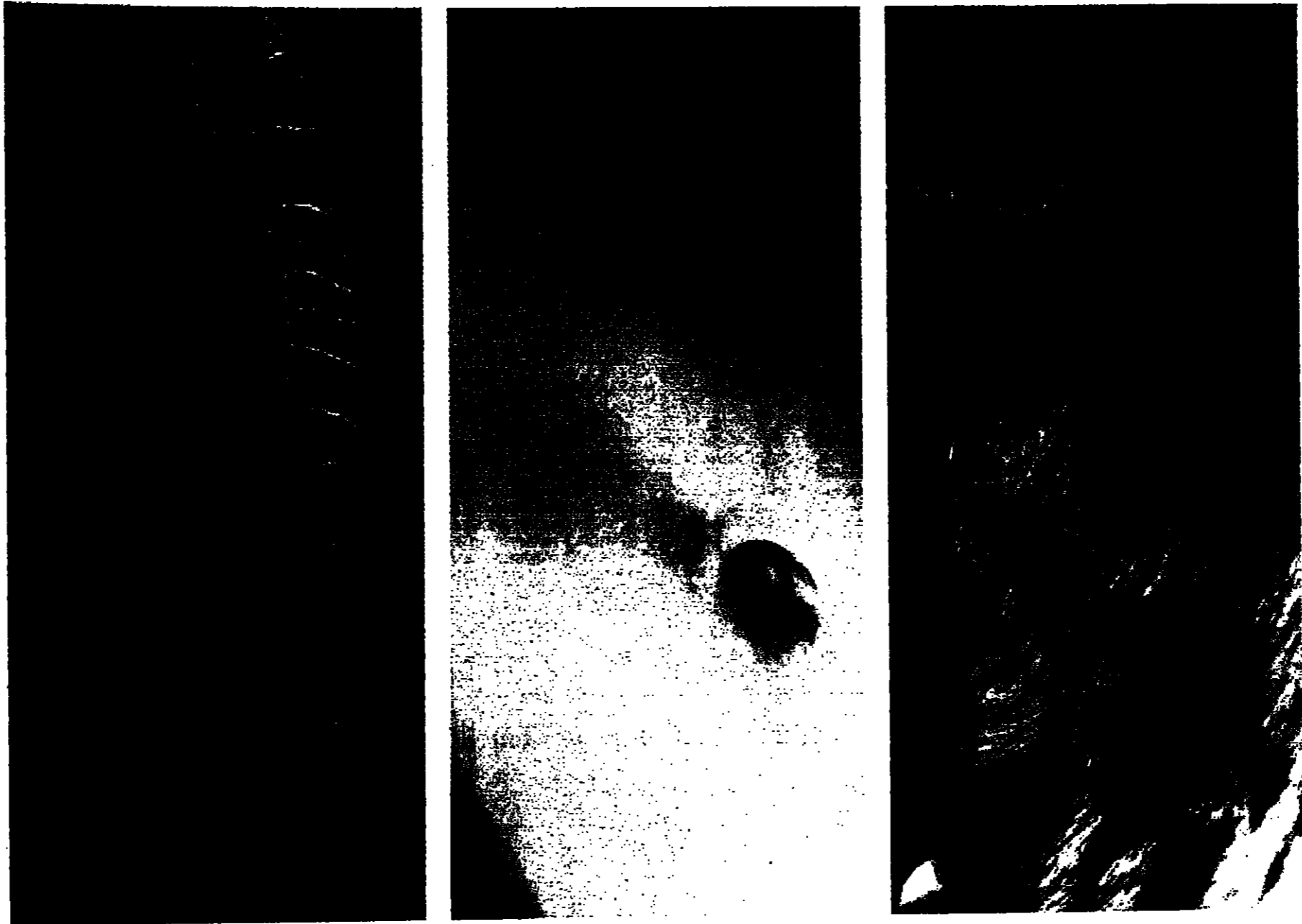
ensive

quelque...
El Oliva me son venir et à se...
le m'arrête, le stoppe net, me...
bute, place, petite. Ne crie...
l'écoulo, que son arrête pour...
le suis attendu. Ce n'est pas...
doux soume d'Oliva qui me pe...
lyse. C'est le lancer pleine qu're...
entre les mains.

! ? par Yvon Le Bot

netieux...
d'ailleurs, qu'on n'est pas...
Aussi, cela est important de...
ser à les passer car l'ense...
d'ailleurs, qu'on n'est pas...
Aussi, cela est important de...
ser à les passer car l'ense...

(Publicité)



RHÔNE-POULENC
UNIT LES SCIENCES
POUR LA VIE

POUR PROTÉGER LA VIE,
NOUS L'EXPLORONS
SOUS TOUTES SES FORMES.

Santé humaine, santé animale, santé végétale : acteur mondial des sciences de la vie, Rhône-Poulenc découvre et développe de nouveaux médicaments (Rhône-Poulenc Rorer), met au point de nouveaux vaccins (Pasteur Mérieux Connaught), améliore la protection et la qualité des cultures (Rhône-Poulenc Agro), fait progresser la santé animale (Rhône-Poulenc Animal Nutrition et Merial*). Pour Rhône-Poulenc, l'union de toutes les sciences correspond à une mission fondamentale : contribuer à l'amélioration de la santé et du bien-être de l'Homme.

http://www.rhone-poulenc.com

* Co-entreprise 50/50 avec Merck & Co., Inc.



Vertical text on the right margin, including the word 'e' and various small characters and symbols.

ENTREPRISES

LE MONDE / SAMEDI 20 JUIN 1998

TRANSPORTS Jean-Claude Gaysot, ministre des transports, a annoncé, vendredi 19 juin, les grandes lignes de la « réforme de la réforme » de la SNCF qui amende les changements

opérés sous le gouvernement Juppé. **LE RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE (RFF)** recevra, sur trois ans, 37 milliards de francs de subventions pour stabiliser sa dette : responsable de la définition

du réseau ferroviaire et de son financement, le RFF a hérité d'un endettement de 134,2 milliards de francs trop lourd vis-à-vis de ses recettes. **UN CONSEIL supérieur du service public**

ferroviaire est créé. Il sera saisi pour avis sur le niveau des redevances versées par la SNCF au RFF, ou l'évolution du réseau. **LE MINISTRE** devait aussi vanter sa politique de relance du

transport ferroviaire. Il souligne aussi que l'Etat œuvre pour une stabilisation de l'emploi. **LES RÉACTIONS** des syndicats sont attendues dans un contexte tendu.

Jean-Claude Gaysot présente « la réforme de la réforme » de la SNCF

Le ministre des transports ne remet pas en cause la séparation opérée par le gouvernement Juppé entre le réseau et l'exploitation. Il annonce que l'Etat apportera 37 milliards en trois ans pour stabiliser la dette de Réseau ferré de France (RFF)

APRÈS AVOIR lancé en octobre une vaste concertation avec les syndicats de cheminots, Jean-Claude Gaysot, ministre des transports, a annoncé, vendredi 19 juin, les grandes lignes de la « réforme de la réforme » du transport ferroviaire. Le ministre amende la réforme opérée par le gouvernement Juppé en février 1997 et inscrit son action autour de « la relance du ferroviaire ».

Premier volet : le financement du Réseau ferré de France (RFF), à qui incombe, depuis début 1997, la définition du réseau ferroviaire et son financement. Placé sous l'autorité directe de l'Etat, cet établissement a repris, au 1^{er} janvier 1997, la totalité de l'endettement de la SNCF imputable au financement passé des infrastructures, soit 134,2 milliards de francs. La SNCF conservant de son côté un endet-

tement d'environ 70 milliards de francs. Côté recettes, le RFF perçoit les dotations de l'Etat (8 milliards en 1997 et 10 milliards en 1998) et les péages de la SNCF (6 milliards en 1997, 6 milliards en 1998). Seulement, cet argent s'avère insuffisant pour payer le coût de la dette, du fonctionnement de RFF et des nouvelles infrastructures. Fin 1998, elle sera à plus de 150 milliards de francs.

« L'une des faiblesses de la réforme est de ne pas avoir parachevé un financement suffisant et pérenne. Il faudra bien un jour stabiliser la dette globale du transport ferroviaire, donc celle de RFF. Sinon, le déficit de RFF reviendrait comme un boomerang sur la SNCF », déclarait Claude Martinand, président de RFF, le 23 octobre 1997 à *La Tribune*. En clair, si RFF ne s'en sort pas, il devra augmenter les péages

de la SNCF. Une menace qui pourrait complètement remettre en question l'effet positif de la réforme pour le transport ferroviaire : en 1996, ses 200 milliards de francs généraient 12 milliards de francs financiers et expliquaient une grande partie de son déficit (15,2 milliards). A quoi aurait servi de transférer une grande partie de la dette si, in fine, l'opération se soldait pour la SNCF de la même charge financière qu'avant ?

Pour éviter cet écueil, M. Gaysot a donc décidé de stabiliser la dette de RFF. Le budget 1999, actuellement en cours d'arbitrage, fera apparaître des engagements à hauteur de cette ambition. Le montant en sera connu fin juillet ou début septembre, mais il devrait être de 13 milliards. Pour la suite, afin d'éclairer l'avenir de RFF, l'Etat va s'engager sur trois

ans, autour de 12 milliards en 2000 et autant en 2001.

Deuxième volet de cette « réforme de la réforme » : le volet institutionnel. Lorsqu'il était député de l'opposition, M. Gaysot (communiste) avait combattu la loi du 13 février 1997 qui a donné naissance au RFF : pour le futur ministre, ancien cheminot lui-même, comme pour la CGT, la CFDT et Sud-Rail, cette séparation entre maître d'œuvre et maître d'ouvrage portait en filigrane la perspective d'une libéralisation du transport ferroviaire : sur le même réseau, rien n'empêche qu'on fasse rouler plusieurs exploitants, rompant le monopole de la SNCF.

Devenu ministre, M. Gaysot a confirmé la pérennité de RFF : pas question, a-t-il dit, de jeter la réforme aux orties et de remettre la dette sur le dos de la SNCF. Cette

réforme a tout de même permis de ramener ses pertes à moins de 1 milliard de francs en 1997. Il n'y aura « ni statu quo, ni retour en arrière », a alors annoncé le ministre communiste. Il crée un conseil supérieur du service public ferroviaire pour être « juge de paix des relations entre la SNCF et RFF », annonce-t-on au ministère des transports.

SURENCHÈRE SYNDICALE

Ce conseil sera saisi pour avis sur différents points comme la convention de gestion qui lie les deux établissements, le niveau des redevances, l'évolution du réseau, ou encore des grandes réformes tarifaires. Il sera composé de personnalités issues des rangs syndicaux, des directions et des conseils d'administration des deux entreprises, mais aussi de représentants

des usagers. Sa composition et le champ de ses compétences exactes seront définis d'ici à fin juillet.

Cette mesure sera-t-elle jugée suffisante par les syndicats qui avaient contesté la création de RFF, et notamment Sud-Rail ? M. Gaysot appelle à un dialogue social apaisé, qui tourne autour de l'emploi et de la réduction du temps de travail notamment. Il fait valoir que la SNCF sort de cette « réforme de la réforme » préservée d'une augmentation des péages pendant trois ans. Mais le contexte est à la surenchère syndicale, exacerbée par l'arrivée de Sud-Rail. La direction a enregistré 71 préavis de grève pour cette seule semaine, alors qu'en temps normal on en compte... seulement 40 par semaine.

En 1997, l'Etat a repris 20 milliards de dettes à la SNCF, en échange de quoi l'établissement ferroviaire a budgété l'embauche de 1 000 cheminots et la création de 1 000 emplois-jeunes. En 1998, l'Etat a encore allégé de 8,3 milliards la dette du transporteur, désormais ramenée à environ 43 milliards.

Cette année, 400 emplois-jeunes supplémentaires devraient encore être créés. M. Gaysot veut enrayer le phénomène de pertes nettes d'emploi à la SNCF : depuis dix ans, elle perd 3 000 à 4 000 cheminots par an. De 200 500 en 1991, les effectifs statutaires sont passés à 175 000 en 1997. Le ministre pourra souligner devant les organisations syndicales que l'an dernier a marqué une rupture : la perte nette a été de 1 400 cheminots, cette année elle devrait être de 1 500. Le ministre ne revient pas en arrière sur l'esquisse de déreglementation, mais, en échange, il offre un effort financier accru de l'Etat et une stabilisation de l'emploi, le tout dans un discours sur la relance du ferroviaire.

Ariane Chemin

Virginie Malinre

Manifestation européenne

Environ un millier de cheminots européens ont manifesté, jeudi 18 juin, dans les rues de Luxembourg pour protester contre une communication que la Commission européenne faisait devant le conseil des ministres des transports. Celle-ci porte sur l'ouverture progressive à la concurrence du transport ferroviaire de marchandises.

La Commission souhaiterait, selon les syndicats, ouvrir 5 % du trafic à la concurrence dès cette année et porter ce taux à 20 % dans dix ans. Selon Jean-Jacques Kermantrau (FO), dix pays étaient représentés à la manifestation. Dont 400 Français, 150 Belges et une centaine d'Allemands. Les ministres britannique, autrichien et luxembourgeois ont reçu une délégation pour lui indiquer qu'un conseil informel réévaluera cette question en septembre.

Des pilotes aux cheminots, petit traité de la méthode communiste

D'UNE ÉPREUVE à l'autre. Après les pilotes d'Air-France, les cheminots de la SNCF. Le 19 juin, le ministre communiste de l'Équipement, des transports et du logement présente sa fameuse « réforme de la réforme », avant de s'envoler pour Cuba. Or, Jean-Claude Gaysot le sait, ce ne sera pas une formalité. L'intitulé embarrassé de sa conférence de presse en témoigne : « L'avenir du service public ferroviaire français ». Et, accessoirement, de la méthode communiste appliquée aux conflits, aux entreprises publiques et à... Lionel Jospin.

Jean-Claude Gaysot a déjà beaucoup de soutiens en tête. Par exemple, l'annonce de l'ouverture du capital de France Télécom, en septembre 1997, et le tollé des militants cégétistes à la Fête de l'Humanité. Cette fois encore, Jean-Claude Gaysot, qui s'était opposé à la réforme de la SNCF du gouvernement d'Alain Juppé, sait qu'il ne peut y avoir « ni statu quo, ni retour en arrière » : la réforme répond aux demandes de Bruxelles. Comme dans le conflit Air-France, Bercy est toujours là, planté au fond du décor. Cette fois, en outre, à la tête de l'entreprise publique, Louis Gallois a remplacé l'« ami » Jean-Cyril Spinetta, et les communistes

de la CGT une direction du SNPL plutôt socialisante. A leur tête, un homme, Bernard Thuillat, appelé à régner sur la CGT en janvier 1998 : quoique proche de la ligne d'ouverture de Robert Hue, il devra prouver à ses troupes, qui réclament l'abrogation de la loi créant le Réseau ferré de France (RFF) qu'il n'est pas l'allié du pouvoir.

Du conflit avec Air-France, Jean-Claude Gaysot a surtout retenu d'autres leçons. D'abord, qu'il faut toujours se méfier de la communication de Matignon. Boulevard Saint-Germain, comme Place du Colonel-Fabien, les retombées médiatiques de la grève des pilotes ont laissé un goût amer.

TERRAIN BALISÉ

Cette fois, Jean-Claude Gaysot a donc balisé le terrain. Main dans la main, comme toujours, avec Robert Hue, qui soutient tout mouvement social et estime, quand Matignon fait traîner les discussions, qu'il « faut savoir arrêter une négociation ». Mais, mardi 16 juin, il a renoué, pour leur exposer son projet, les présidents des groupes socialistes à l'Assemblée nationale et au Sénat, Jean-Marc Ayrault et Claude Estier. Le lendemain, il a re-

çu à l'hôtel de Rocquelaure leurs homologues, Alain Bocquet et Hélène Luc. Sans tenir formellement le même discours. Devant les premiers, le ministre s'est préoccupé du climat social, notamment à la SNCF. Aux seconds, comme à ses amis de la place du Colonel-Fabien et de l'Humanité, il a expliqué qu'il serait bon que les cheminots « poussent un peu », pour l'aider face à la direction de la SNCF et à Bercy. Les ministres communistes, « relais du mouvement social », toujours...

Bref, à l'hôtel de Rocquelaure, on n'a oublié personne. Jusqu'aux meilleurs amis, dont on sait qu'il faut parfois se méfier davantage que ses ennemis. Le 5 juin, lorsque le ministre des transports et du logement avait annoncé la baisse du Livret A, le député de la Somme Maxime Gremetz avait ainsi trouvé « particulièrement dommageable que ce soit un ministre communiste qui ait annoncé cette triste nouvelle », tandis qu'Alain Bocquet déclarait que « s'en prendre aux petits épargnants n'était pas une bonne mesure ». Vite, très vite, il avait fallu effacer cet effet désastreux, à quelques jours de la « réforme de la réforme ».

Ariane Chemin

Virginie Malinre

La Corée du Sud publie la liste de ses conglomérats appelés à disparaître

TOKYO de notre correspondant. Alors que la crise sociale s'aggrave, le président Kim Dae-jung a-t-il décidé de porter le fer dans la plaie en faisant preuve de détermination à l'égard des conglomérats (chaebols) qui tardent à se restruc-

turer ? La commission de surveillance financière, chargée de la réforme de ce secteur, a publié, jeudi 18 juin, la liste de cinquante-cinq entreprises, dont une vingtaine de filiales dépendant de cinq premiers chaebols (Hyundai, Samsung, Daewoo, LG et SK), qui de-

vroient être mises en liquidation ou fusionnées.

Cette initiative est présentée par les autorités comme reflétant la volonté du gouvernement de procéder à une restructuration industrielle qui se fait attendre en coupant les branches mortes. Des mesures de contrainte (telles que des restrictions de crédit) pourraient être prises à l'égard des conglomérats qui ne s'y plieraient pas.

La liste des cinquante-cinq entreprises déclarées non viables a été dressée à partir de l'examen par la commission de surveillance financière de trois cent treize sociétés en difficulté. Les entreprises désignées devront soit être mises en liquidation soit fusionner avec d'autres afin de concentrer les activités. Jusqu'à présent, les chaebols avaient pour stratégie d'être présents dans tous les secteurs. Et les tentatives des gouvernements passés de les contraindre à se spécialiser ont échoué.

UN PREMIER PAS

Parmi les transferts d'activités pronostiqués par la presse coréenne, il y aurait l'abandon par Samsung de son ambition automobile ; en revanche, le groupe reprendrait la production de semi-conducteurs de LG. Samsung Motor, qui figurait sur une autre liste d'une centaine d'entreprises non viables établie par une banque. Dans la liste établie par les autorités ne figurent pas des entreprises chancelantes telles que le groupe Hanbo, qui est en faillite, ou Kia Motor qui ne vaut guère mieux. LG Metal en est également absent, en dépit de ses difficultés. Les autorités ont annoncé que cette liste n'est qu'un premier pas. D'autres trams de mesures visant cette fois les entreprises publiques et semi-publiques ainsi que

le secteur financier devraient être annoncés à la fin du mois. Ils comporteraient la privatisation de l'aciérie Posco et de la compagnie coréenne d'électricité. Un tiers des établissements de recherche gouvernementaux devraient en outre être fusionnés ou disparaître. Des fusions sont enfin attendues dans le secteur bancaire : douze établissements présentant un taux de solvabilité inférieur à celui exigé par la Banque des règlements interna-

tionaux devront être absorbés par d'autres organismes plus sains.

Les syndicats demandent que les salariés ne soient pas les seules victimes de la crise que traverse la Corée du Sud. Mais les liquidations d'entreprises non viables vont se traduire par une augmentation du chômage (qui, en avril, a atteint 6,7 %, frappant 1,4 million de personnes), alors que les mesures prises par le gouvernement pour aider les demandeurs d'emploi

sont encore très insuffisantes. En outre, les analystes économiques sont sceptiques sur la détermination que manifeste le gouvernement envers les chaebols, faisant valoir que la plupart des entreprises figurant sur la « liste noire » sont de seconde importance, voire inconnues (à l'exception de Hyundai Livart) et ont déjà pratiquement déposé leur bilan.

Philippe Pons

ESC Amiens
DES FAITS
DES RÉSULTATS EN ENVIRONNEMENT

- DES FAITS...**
- au cœur de l'Europe
 - à 1 heure de Paris
 - des promotions à taille humaine
- DES RÉSULTATS EN ENTREPRISES...**
- plus de 1500 offres de stage par an
 - 2500 anciens
 - Mathilde Sarré, promo 93, comptable analytique et auditeur interne, Commissariat à l'Énergie Atomique CEA Saclay
 - Catherine Guillou-Brière, promo 84, resp. marketing enseigne, Cofinoga
 - Stéphane de Butler d'Orsonod, promo 90, responsable d'usine et contrôleur de gestion, Delsey
 - Denis Barbet-Massin, promo 72, dir. presse, Groupe Lagardère Relais H
 - 4500 offres d'emplois par an
- 18, place St Michel - 80028 Amiens Cedex 1
tél. 03 22 82 24 60 - fax 03 22 82 23 01
Web : www.esc-amiens.fr
Email : info@esc-amiens.fr
N° Vert : 0 800 89 37 57

ACTIONNAIRES

SUEZ LYONNAISE DES EAUX

Si vous n'avez pu venir à l'Assemblée Générale de votre Groupe, vous avez la possibilité d'en obtenir le compte rendu :

- en appelant les Relations Actionnaires au N° Vert : 0800 177 177
- sur internet : www.suez-lyonnaise-eaux.fr rubrique Espace Actionnaires.

Les membres du Club Espace Actionnaires le recevront sans avoir à en faire la demande.

GLAT Industries prépare en raison de la baisse des...

Les limites d'un accord...

VOUS

1000 points sur

Pour...

0 803 00 1234

Handwritten text at the bottom of the page.

GIAT Industries prépare un nouveau plan social en raison de la baisse des commandes militaires

Au moins 4 000 emplois seront supprimés d'ici à 2002

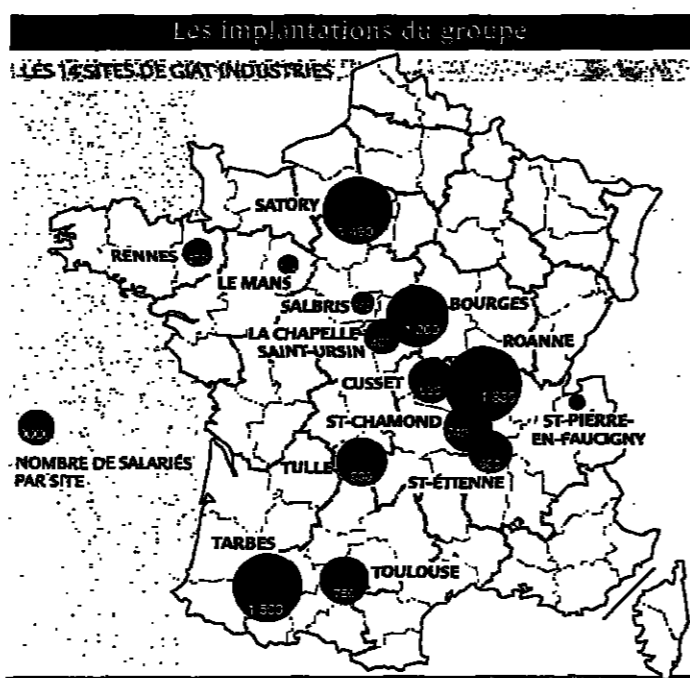
Confronté à la contraction des marchés de défense, GIAT Industries a réalisé quatre plans sociaux en dix ans. Ses effectifs sont passés de

16 000 personnes en 1995 à 10 580. Recapitalisé trois fois par l'Etat, qui lui a versé 11,7 milliards de francs, le groupe envisage de fermer deux

sites et de faire partir en retraite des salariés de cinquante-deux ans. Ce plan doit être présenté lors du conseil d'administration du 7 juillet.

LE MINISTRE de la défense, Alain Richard, a indiqué, jeudi 18 juin, que le PDG du groupe public d'armement terrestre GIAT Industries, Jacques Loppion, devrait annoncer un nouveau plan social. Celui-ci portera sur la suppression - étalée sur quatre ans - d'au moins 4 000 emplois, sur les 10 580 que compte actuellement l'entreprise. Sept sites industriels seraient concernés à un titre ou à un autre. Quand M. Loppion a pris la présidence de GIAT Industries à la mi-1995, le groupe occupait environ 16 000 salariés, répartis sur quatorze établissements au total. C'est le 7 juillet, lors d'un conseil d'administration, puis d'un comité central d'entreprise, que le PDG de GIAT Industries fera connaître ses décisions. Tandis que M. Richard estimait que le groupe avait déjà accompli « de larges efforts d'adaptation », M. Loppion a, de son côté, reconnu que cet effort de rationalisation était « drastique » et qu'il lui faudrait concevoir un plan social, suivi d'une « stratégie d'accompagnement », duquel l'Etat ne pouvait pas être absent. C'est la raison pour laquelle le plan d'austerité qui sera annoncé tient aussi compte des contraintes imposées par l'aménagement du territoire et par la rétraction du dispositif militaire conçu par le ministère de la défense.

GIAT Industries est confronté à un double phénomène. D'une part, les commandes de l'Etat (matériels terrestres et munitions) sont en chute libre et ce déclin intervient alors que le groupe subit les conséquences d'une gestion antérieure qui l'a conduit au bord de la faillite. D'autre part, les marchés extérieurs, déjà stagnants, sont le siège d'une vive concurrence avec des fournisseurs étrangers, américains notamment, comme c'est aujourd'hui le cas en Arabie saoudite, Afrique du Sud ou Turquie. En trois ans, le groupe



Sept sites sont plus particulièrement concernés par le plan social : Le Mans, Satoru, Rennes, Saint-Pierre-en-Falcoigny, Saint-Etienne, Tarbes et Tulle.

a dû être recapitalisé à trois reprises, l'Etat, seul actionnaire, lui ayant versé 11,7 milliards de francs au total.

Le 7 juillet, M. Loppion devrait annoncer la suppression de 4 000 emplois, au minimum, d'ici à 2002. Les modalités de ces départs ne sont pas définitivement déterminées. En effet, le personnel de GIAT Industries bénéficie de statuts très différents. Ainsi, 60 % des effectifs sont des personnels à statut d'Etat et devraient pouvoir tirer profit d'un décret récent du ministre de la défense leur permettant - ainsi qu'aux salariés des arsenaux - de partir à 52 ans sous condition d'un double volontariat : celui de l'intéressé et celui de l'entreprise elle-même, qui devra donner son accord préalable. Les 40 % restants sont des personnels

disposant de conventions collectives ou des fonctionnaires dont l'entreprise pourra réclamer qu'ils reviennent à leur administration d'origine. Mais, d'ores et déjà, ce jeu de dispositions particulières pourrait n'être pas suffisant pour atteindre l'objectif de M. Loppion. Pour ces préretraites exceptionnelles à 52 ans, GIAT Industries a prévu de provisionner jusqu'à 1 milliard de francs dans ses comptes 1998.

RECONVERSIONS SUR PLACE

Dans le dossier qu'il doit soumettre à ses représentants syndicaux, une semaine avant la réunion du conseil d'administration et du comité central d'entreprise, M. Loppion a aussi l'intention d'évoquer la « fermeture » ou la « compression », c'est-à-dire le

regroupement d'un certain nombre de sites de GIAT Industries. Sept sont principalement concernés. Deux pourraient être fermés : Le Mans (Sarthe) et Salbris (Loir-et-Cher) avec, pour ce dernier établissement, la possibilité de transférer des emplois à La Chapelle-Saint-Ursin (Cher). Deux autres, Rennes et Saint-Pierre-en-Falcoigny (Haute-Savoie), pourraient bénéficier d'un « partenariat » avec d'autres entreprises locales, voire étrangères, mais travaillant dans la même spécialité, pour des reconversions de la main-d'œuvre sur place. Trois autres sites, enfin, à Saint-Etienne, Tarbes et Tulle, devraient subir, selon des responsables, « une nouvelle cure d'amalgamement ».

M. Richard a donné l'assurance que le gouvernement tiendra compte des réductions d'effectifs à GIAT Industries par ailleurs, à la même date, son propre plan de restructuration des armées, qui touche les services et les commandements territoriaux. « Il faut éviter que les mêmes bassins d'emploi soient trop affectés par ces mesures », a estimé M. Richard.

Le ministre de la défense considère, d'autre part, que GIAT Industries est désormais bien placée dans les projets de coopération européenne en matière d'armements terrestres. Ainsi l'entreprise française fera-t-elle partie du consortium industriel, avec des groupes britannique et allemand, pour la construction du nouveau véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI) dont le marché est estimé à plus de 1 500 exemplaires dans les trois pays. De même, GIAT Industries devrait annoncer sous peu un accord avec la société privée française Panhard, qui prévoit que les deux groupes font désormais cause commune pour la construction de blindés à roues.

Jacques Isnard

Turboméca suspend un accord social pour cause de reprise de l'activité

La CFDT craint des ajustements au gré des marchés

BAYONNE

de notre correspondant

Après les vaches maigres, l'abandon : un surcroît de commandes vient d'amener le motoriste Turboméca à suspendre un accord de réduction du temps de travail conclu dans le cadre de la loi Robien. Pour autant, ce fabricant de turbines et de moteurs pour hélicoptères et avions légers estime que les embauches prévues par le plan sont acquises. Et il se déclare prêt à engager, dès juillet, des négociations pour réduire le temps de travail dans le cadre de la loi Aubry.

Conclu pour trois ans le 20 novembre 1996, l'accord, élaboré dans le cadre du volet défensif de la loi Robien, prévoyait une réduction du temps de travail de 10 % compensée à 47,50 %. A cette époque, le constructeur aéronautique était en pleine turbulence : tant les réparations que les commandes de matériels neufs se faisaient rares, au point d'annoncer un plan social avec 600 suppressions de postes dont 150 licenciements secs. « Encouragé par les pouvoirs publics, le dispositif de 1996 a permis d'éviter ces 150 licenciements », rappelle Yvan Palays, chef du service relations sociales et juridiques. « Maintenant, la situation est différente, notre plan de charge est en forte progression. Or le texte de 1996 ne prévoyait rien dans cette hypothèse. Il fallait donc s'adapter à la nouvelle donne. »

Depuis quelques mois, en effet, les bonnes nouvelles semblent s'accumuler pour les sites Turboméca de Bordes près de Pau (2 100 salariés) et de Tarnos (1 100 postes) dans le bassin d'emploi de Bayonne : ici, l'armée et l'Etat font réparer des moteurs ; là, les commandes de 160 hélicoptères de combat Tigre par l'Allemagne et la France, après l'achat de 674 hélicoptères pour transport militaire NH-90 par quatre pays européens, laissent augurer de nombreuses heures de travail pour en fabriquer les turbines. « Hier, deux ans en

moyenne séparait la commande de la livraison, commente Jean-Bernard Cochetoux, PDG de la société. Aujourd'hui, les fluctuations d'activité nous obligent à être plus réactifs. »

L'entreprise a retrouvé une capacité de production de 10 % supérieure

Signataire en 1996 avec la CGC et FO, la CFDT n'a pas ratifié l'avenant du 8 juin dernier qui a pris effet le 15 juin. Pour Gilbert Corrhons, délégué central cégétiste, « le nouveau contexte était pourtant une excellente occasion d'embrayer sans tarder sur le dispositif Aubry puisqu'ici nous n'avons jamais pu discuter comme prévu du volet offensif du dispositif Robien ». Et de craindre une politique d'ajustement au gré de marchés pas toujours garantis.

Pour sa part, la CGT réclame l'embauche de tous les contrats à durée déterminée et s'appretie à demander les 35 heures payées 37 avec des embauches compensatrices.

Reste que, même avec la mise entre parenthèses du texte de 1996, les 150 postes un temps menacés ont été pérennisés. « Nous avons donc respecté nos engagements », constate Yvan Palays. A priori, on voit donc mal la direction départementale du travail réclamer le remboursement des aides publiques qu'amène le dispositif Robien. En suspendant l'accord de 1996, la filiale du groupe Lalval a retrouvé une capacité de production de 10 % supérieure et 400 embauches sont en cours, mais la moitié sous forme de CDD.

Michel Garicoix

Les limites d'un accord Robien

L'ANNONCE de 3 000 à 4 000 suppressions d'emplois chez GIAT Industries - le cinquième plan social depuis 1987 - marque les limites de l'accord Robien signé dans cette entreprise le 10 décembre 1996 entre la direction et quatre syndicats (CFDT, CFEC, FO et CGC). Dans un premier temps, la loi Robien avait été qualifiée de « amendement GIAT » tant elle semblait être faite sur mesure pour le grand malade de l'industrie de la défense pour lequel de multiples raisons ont empêché les médecins de recourir à la chirurgie. L'accord du 10 décembre prévoyait la suppression de 2 569 emplois sur 12 500. Mais sur ce nombre, 700 devaient être sauvés grâce à la réduction du temps de travail à 35 heures. Celle-ci, par le

jeu des primes, s'est traduite par une baisse des salaires réels limitée à 2 %.

Mais, très vite, cet accord est apparu comme l'exemple de ce qu'il ne fallait pas faire. Dès mars 1997, dans un rapport remis à la commission des finances de l'Assemblée nationale, le BIPE et Bernard Brunhes Consultants déplorait que, dans les établissements, les accords locaux « entraînent une inflation de jours libres davantage qu'une réorganisation du travail ».

CHUTE DES COMMANDES

Au lieu d'améliorer la productivité, l'accord l'a dégradée : le coût horaire de travail a augmenté de 4,1 %, selon ce rapport. Aujourd'hui, la direction ne souhaite pas com-

menter cet accord et indique qu'« il se poursuit jusqu'à fin 1998 ». La CFDT, qui en a été le fer de lance, estime que les problèmes viennent non pas de l'accord mais de la chute des commandes. « Six mois après l'accord, le volume de commandes a été divisé par quatre. En 1997, la division armes et munitions a reçu 750 millions de francs de commandes et seulement 200 millions en 1998. Dès lors, l'équilibre économique sur lequel reposait l'accord ne tenait plus », analyse Gérard Hayotte, délégué syndical central CFDT. Le caractère structurel des difficultés de GIAT aggravé par une mauvaise organisation du travail aura eu raison de la réduction du temps de travail.

Frédéric Lemaître

Micron reste le seul américain sur le marché des mémoires

APRÈS MOTOROLA, voici un an, un autre fabricant américain de semi-conducteurs, Texas Instruments, jette l'éponge dans les mémoires DRAM (dynamic random access memories), destinées aux ordinateurs personnels. Le groupe texan a annoncé, jeudi 18 juin, la vente de ses activités dans ce domaine à son concurrent Micron. Ce dernier se propulsera ainsi du cinquième au deuxième rang mondial dans les DRAM, derrière le sud-coréen Samsung, s'affichant comme le dernier acteur américain sur ce marché en plein marasme depuis dix-huit mois.

Les capacités de production restent excédentaires, et les prix des mémoires sont donc toujours

tirés vers le bas. En 1998, les ventes de DRAM en dollars devraient baisser de plus de 20 % par rapport à 1997 selon l'Association des fabricants américains de semi-conducteurs (SIA). Et comme ces composants représentent un quart du total des achats de semi-conducteurs, ce sont les ventes de l'ensemble de l'industrie qui devraient reculer de 1,8 %, à 134 milliards de dollars.

ACTIVITÉS DÉFICITAIRES

Dans ce contexte, les activités DRAM de bon nombre de fabricants sont déficitaires. C'est le cas pour Texas Instruments et Micron. Texas Instruments ne sortira cependant pas totalement des mémoires, qui représentaient 20 %

de son activité semi-conducteurs. Micron paiera en effet le groupe texan pour partie en émettant de nouvelles actions, et Texas Instruments détiendra un peu plus de 10 % de son capital.

Pour céder ses DRAM, Texas Instruments doit aussi verser 750 millions de dollars à Micron, ses unités de production n'étant pas jugées assez compétitives. Parallèlement, Texas Instruments supprimera 3 500 emplois dans le reste de ses activités de semi-conducteurs. Ce qui, en comptant la cession des DRAM, ramènera ses effectifs de 44 000 à 36 000 salariés. Le groupe espère 270 millions de dollars d'économies annuelles.

Philippe Le Coeur

VOUS avez récemment apprécié de pouvoir voyager en notre compagnie, vous allez avoir de nouvelles raisons de continuer : **1000 points sur la Carte Capital d'AOM,** soit, en cadeau de bienvenue, la moitié d'un aller-retour gratuit vers Nice, Toulon, Perpignan, ou Marseille*.

Pour adhérer gratuitement au programme de fidélité Capital d'AOM, téléphonez au **0 803 00 1234** (1,09 F/mn).



*Au départ de Paris. Offre valable jusqu'au 14.07.98.

0803 00 1234

TRAN
soç. min
cô, vend
de la e
SNCF q

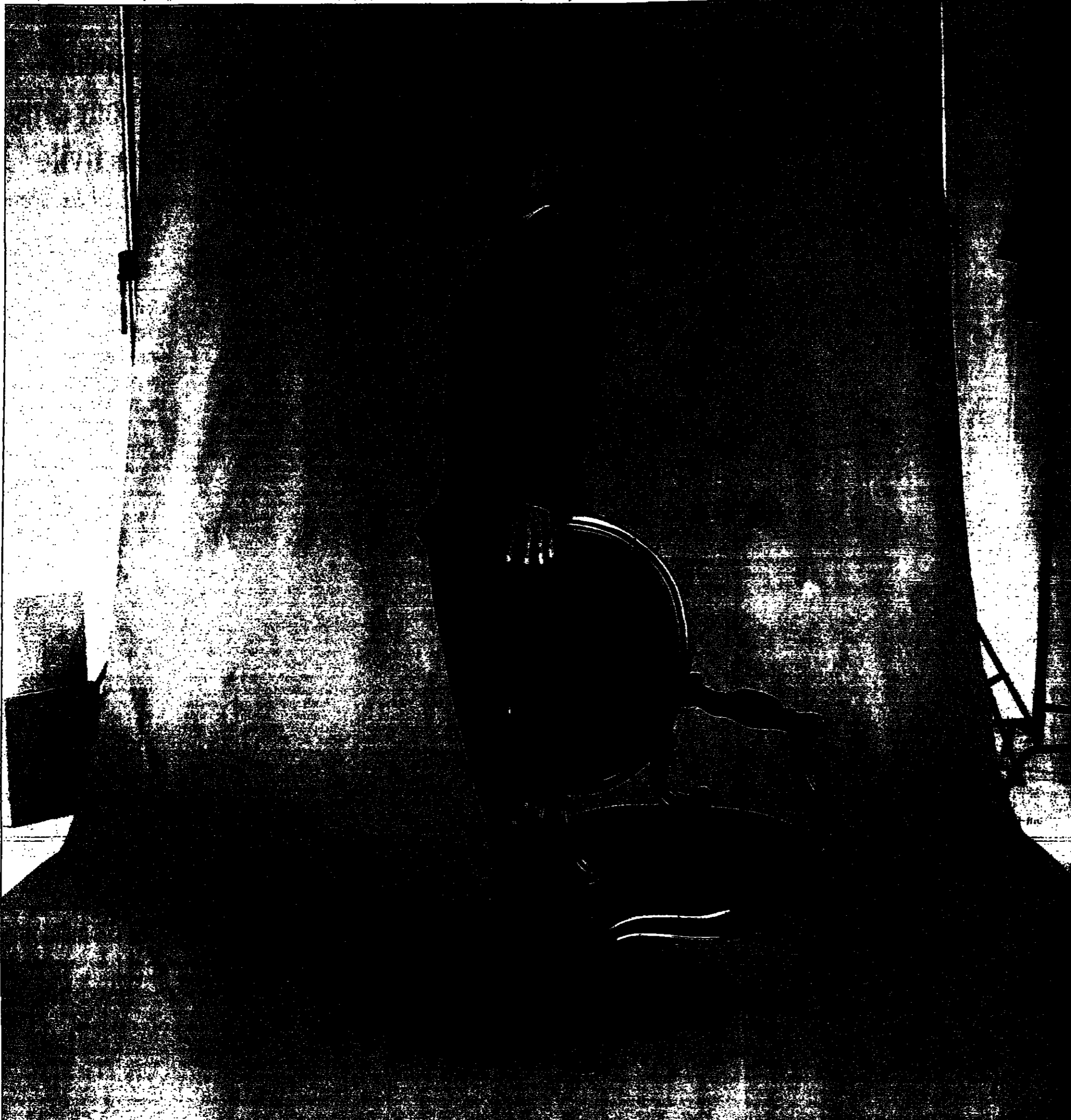
J

APRÈS
une vast
syndica
Claude
transpor
19 juin,
« réform
porteur
amende
gouvern
1997 et tr
« la relar
Premi
du Rése
qui incor
définiti
son fina
torité d
sément
à la total
SNCF in
passé d
134,2 mil
conserva

Manife

Envir
nots en
jeudi 18
Luxemb
contre
la Comm
sait dev
nistres
porte su
à la con
ferrovia
La Co
selon les
trafic à l
année e
dans dix
Kermar
étaient r
tation.
150 Belg
mands.
nique, a
geois o
pour lui
informe
tion en s

de
Alors
grave, le
a-t-il déc
plais en
nation à
(chaebol



LE NE FAIT PAS PARTIE DU GROUPE, LE CHANTEUR N'EST PAS UN
AMI D'ENFANCE, LES DANSEUSES NE SONT PAS DE SA FAMILLE...

...IL TAPERA **S P E C** SUR SON PORTABLE POUR AVOIR
UNE PLACE AU CONCERT.

Quels que soient le lieu, le jour et l'heure du concert, Luc est là chaque fois que son groupe préféré est en tournée en France. Grâce au service SFR SPEC réalisé en partenariat avec **TICKET24**, il lui suffit de taper SPEC* (soit le 7732) sur son portable pour connaître toutes les dates, obtenir des conseils ou de la documentation sur plus de 4000 spectacles en France, réserver ses places,

recevoir ses billets à domicile, et les échanger si besoin est. Et comme Luc ne passe pas sa vie dans les salles de spectacle, pour lui les services SFR c'est aussi des taxis, des infos, l'annuaire, le ciné... Pour en savoir plus, appelez le 0800.426.426.

SFR. LE MONDE DES SERVICES EST À VOUS.

SFR est une marque de  cegetel

*3 francs l'appel, en plus de son temps de communication.

SFR

Télévisions locales :

Voici l'actualité de nos télévisions locales et leurs programmes...

Les chaînes de télévision locales ont une responsabilité de service public... Elles ont pour mission de diffuser des programmes d'intérêt local... Les programmes sont variés et touchent à tous les domaines de la vie locale...

TU en attends à l'heure de l'après-midi

La chaîne de télévision locale a une responsabilité de service public... Elle doit offrir à ses téléspectateurs des programmes de qualité et d'intérêt local... Les programmes sont variés et touchent à tous les domaines de la vie locale...



Handwritten text: *Alfa Romeo 156*

Télévisions locales : le débat sur la publicité est relancé

Michel Françaix et Jacques Vistel préconisent, dans un rapport, la création d'un réseau hexagonal de chaînes locales et l'accès à des secteurs jusqu'alors interdits en publicité pour permettre un véritable développement de ces télévisions

« LES TÉLÉVISIONS locales correspondent à une véritable demande du public mais elles n'arrivent pas à trouver leur équilibre économique. » Forts de ce double constat, le député socialiste Michel Françaix (Oise), par ailleurs administrateur de France 2, et le conseiller d'Etat Jacques Vistel préconisent dans le rapport qu'ils vont remettre prochainement à Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, des solutions concrètes visant à définir les conditions du développement et de la viabilité de ces chaînes.

En premier lieu, les rapporteurs préconisent d'appliquer une recette déjà éprouvée par la presse quotidienne régionale (PQR) : la mise en œuvre d'une régie publicitaire commune à tout un réseau de chaînes locales. Michel Françaix n'exclut pas en effet « la création d'une vingtaine de chaînes locales en France », sur la base d'un budget annuel de vingt millions de francs chacune. Selon le député, « il faudrait trouver

400 millions pour faire vivre un réseau d'une vingtaine de chaînes locales. C'est moins que ce que rapporte à TF1 l'accès à la seconde coupure publicitaire ».

Il propose, tout comme le Conseil supérieur de l'audiovisuel, d'ouvrir aux télévisions locales l'accès à la publicité de secteurs jusqu'alors interdits, comme la grande distribution, voire même l'édition. Cette nouvelle manne pourrait être à portée de ces chaînes, à condition que ces télévisions soient réellement locales. Ce qui signifie selon les auteurs que « 80 % des émissions soient locales », ce qui exclut de facto les décrochages de M6 ou de France 3. Ils souhaitent que ces chaînes soient détenues par des capitaux locaux et donc par la PQR. Ces propositions permettraient selon le député, « un passage en douceur, pendant une période de deux ou trois ans », puisque « la Commission de Bruxelles devrait, à terme, faire sauter les verrous des secteurs interdits à la publicité ».

De telles réflexions vont dans le droit fil des desiderata de Louis-Bertrand Raffour, directeur général de Télévisions Locales Développement (Havas Images) qui considère que « la logique des secteurs interdits ne pourra tenir éternellement en France ». Il souhaite ainsi « éviter une dérégulation bru-

voient souvent leurs budgets se réduire », regrette Danièle Blangille, déléguée générale de l'Association des villes câblées (Avica). France Télécom Câble vient d'arrêter sa chaîne locale de Marseille tandis qu'à Angers, la ville a réduit sa contribution et remercié la direction de la chaîne TV 10.

tionales, M6 et France 3, se sont lancées dans une politique active de décrochages. TF1 joue l'attentisme et assure que « si les télévisions locales ont un jour accès à la publicité sur la grande distribution, le loup sera dans la bergerie et les chaînes nationales réclameront la même chose ». Nicolas de Tavernost, directeur général de M6 souhaite augmenter la durée de ses dix décrochages locaux (aujourd'hui bloqués à 7 minutes) et demande un accès, comme France 3, à la publicité nationale : « La presse risque d'être deux fois pénalisée si elle finance des chaînes locales. Une fois parce qu'elle devra payer le déficit de ces chaînes, et une seconde fois parce que ces chaînes lui prendront les recettes publicitaires de la distribution ».

Aujourd'hui, la presse régionale reste divisée. Une ligne de fracture s'est dessinée il y a un an, autour de l'« amendement M6 », qui proposait d'introduire des coupures publicitaires dans les décrochages locaux. L'unanimité de façade qui prévalait jusque-là a éclaté. L'amendement n'est pas passé, mais le débat, qui reste vif, se cristallise autour de l'ouverture de la publicité pour la distribution. Les uns craignent de perdre une part importante de leurs recettes publicitaires. Les autres estiment que la presse doit anticiper cette évolution du paysage médiatique. Hubert Coudurier, rédacteur en chef du *Télégramme de Brest*, reste pessimiste sur l'issue des débats : « Trop de gens ont intérêt à ce que ça ne bouge pas, à commencer par les opérateurs nationaux. Pour peser, il faudrait que la presse régionale soit unie et déterminée, or elle ne l'est pas ».

Alain Salles et Nicole Vulser

« Trop de gens ont intérêt à ce que ça ne bouge pas, à commencer par les opérateurs nationaux. Pour peser, il faudrait que la presse régionale soit unie et déterminée, or elle ne l'est pas »

« favoriser l'émergence d'une concurrence ». Pourtant, sa maison mère, Vivendi, a bel et bien l'intention de se désengager des télévisions locales - elle est présente dans Télé Toulouse et TLM à Lyon, deux chaînes déficitaires. « La loi sur l'audiovisuel empêche le groupe d'être titulaire de plusieurs autorisations, à part Canal Plus. Nous voulons passer la main à la PQR. Mais si d'ici six mois ou un an, nous ne trouvons pas de solution, alors nous fermons TLM et Télé Toulouse », prévient-il.

Malgré plusieurs plans de relance, l'autre grande chaîne locale hertzienne, T25 (ex-8 Mont Blanc) pourrait se voir retirer son autorisation à la fin du mois. Le Dauphiné libéré suit de près l'évolution du dossier. Le CSA a également conventionné plus d'une cinquantaine de chaînes locales du câble, presque toutes nées dans la foulée du Plan Câble. « Financées par les villes et les câblo-opérateurs, ces chaînes

locales françaises ne sont pourtant pas liées à une absence de potentiel de recettes. Le marché publicitaire local représente, selon l'étude « France Pub » (Havas) quelque 50,9 milliards de francs. Par ailleurs, Jacques Bille, délégué général de l'Association des agences conseil en communication (AACC), affirme qu'« agiter le chiffon rouge de Bruxelles n'est pas justifié. Il n'y a aucune raison pour que la France soit obligée d'ouvrir la publicité télévisée du secteur de la distribution ». Selon lui, la radio et l'affichage risquent de pâtir bien davantage que la PQR d'une ouverture de la distribution à la publicité télévisée. « La publicité pour les produits restera dans les journaux régionaux tandis que la publicité d'image changera de support », explique-t-il. En tout cas, aucune étude ne prouve encore que les chaînes locales pourraient être sauvées par la publicité pour la distribution. Aujourd'hui, deux chaînes na-

Les audiences du Mondial à la télévision

■ **AFRIQUE DU SUD-DANEMARK** (jeudi 18 juin, France 2 à 17 h 30) : 3 031 705 téléspectateurs, 40,3 % de parts d'audience. A la même heure sur TF1 : 1 259 069, 16,7 % ; France 3 : 1 332 069, 17,7 % ; M6 : 608 782, 8,1 % ; Cinquième : 202 449, 2,7 % ; Arte : 28 357, 0,4 %.

■ **ARABIE SAOUDITE-FRANCE** (TF1 à 21 heures) : 11 216 520 téléspectateurs, 54,1 % de parts d'audience. A la même heure sur France 2 : 2 249 512, 10,8 % ; France 3 : 2 003 243, 9,7 % ; M6 : 1 672 932, 8,1 % ; Cinquième/Arte : 673 214, 3,2 %.

* Sources : Médiamat, Médiamétrie, Traitement CREDO-M-Publicis, auprès des individus de 15 ans et plus.

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE** : le groupe Kirch a annoncé, jeudi 18 juin, à l'office allemand des cartels son intention de porter à 50 % sa participation dans la chaîne cryptée Premiere.

■ **ÉDITION** : Havas crée un nouveau pôle d'édition en regroupant « dans l'immédiat » La Découverte, Syros, les Editions de la Cité et Les Presses de la Renaissance, sous la direction de Pierre Dutilleul.

■ **SATELLITE** : la Société européenne de satellites (SES), opérateur d'Astra, devait introduire, vendredi 19 juin, 15 % de son capital à la Bourse de Luxembourg et au Seaq de Londres. 6,2 millions d'actions seront proposées à un prix unitaire compris entre 867 francs et 1 016 francs.

■ **AUDIOVISUEL** : la société de télécommunications britannique BT va prendre 0,7 % du capital de Mediaset, le groupe de télévision italien, contrôlé par Silvio Berlusconi.

TLI en attente à Clermont-Ferrand

La chaîne TLI a reçu du CSA une autorisation temporaire de diffuser un programme local dans la zone de Clermont-Ferrand, entre le 21 janvier et le 31 mai. Mais une fois ce délai passé, la chaîne souhaite continuer ses programmes.

Selon M^e Emmanuel Jacques, avocat de TLI, « le CSA nous a demandé de cesser d'émettre et nous a promis qu'il y aurait un appel à candidature. Mais celui-ci devra être lancé avant le 18 juillet, autrement nous engagerons une procédure devant le Conseil d'Etat ». En attendant, TLI s'est transformé en Société de production de télévision locale pour continuer à préparer des émissions.

Par ailleurs, le CSA doit trouver un canal hertzien qui permette une meilleure réception pour les habitants de la région. TLI a renoncé à utiliser les services de TDF qui réclame 1,2 million de francs pour la location annuelle de son émetteur. TLI a trouvé une solution à 250 000 francs auprès d'un petit opérateur avec un émetteur indépendant installé sur La Croix de Ternant, une colline, proche de Clermont-Ferrand.

DU 13 AU 28 JUIN, FAITES-VOUS PLAISIR.

LES GRANDS JOURS ALFA ROMEO.

GARANTIE 24 MOIS - Les concessionnaires Alfa Romeo vous offrent une 2ème année de garantie - Garantie Plus Alfa de 12 mois - Kilométrage illimité - Offre valable et détaillée des conditions dans les points de vente participants. Ouverture suivant autorisations. INTERNET : <http://www.alfaromeo.com> - 3615 Alfa Romeo - Alfa Romeo recommandée SELENIA

Alfa 145 Série Pack Clim/abs Alfa 146 Série Pack Clim/abs Motorcycles Alfa 600 Motorcycles Alfa 800

Alfa Romeo

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ARCO** : le pétrolier américain Atlantic Richfield Co (ARCO) a annoncé, le 18 juin, la cession de son activité chimique Arco Chemical au groupe Lyondell, pour 5,6 milliards de dollars (33,6 milliards de francs). Cette société est le leader mondial de l'oxyde de propylène, qui entre dans la fabrication des peintures et solvants.

● **RHÔNE-POULENC AGRO** : le groupe français a annoncé le 18 juin l'acquisition d'étéphron, un régulateur de croissance utilisé dans de nombreuses cultures, auprès de la Compagnie française des produits industriels (CFPI), filiale du groupe néo-zélandais Petru-Nufarm.

● **RÉMY COINTREAU** : le réseau de distribution de Rémy Cointreau en France s'appareille à conclure un accord de joint-venture avec la société Saint Raphaël-Grant, dont le capital est détenu pour moitié par Bacardi-Martini et pour moitié par William Grant.

● **ALCATEL** : cent ans après sa création, l'ex-Compagnie générale d'électricité (CGE), devenue Alcatel Alsthom, change encore de nom. Ses actionnaires ont adopté le 18 juin le nom d'Alcatel, qui sera effectif au 1^{er} septembre.

● **ERICSSON** : le groupe suédois négocierait le rachat de la société américaine Ascend (équipements pour réseaux de transmission de données).

● **MICROSOFT** : le fabricant américain de logiciels est entré au capital de Pluto, firme américaine créée il y a 3 ans, spécialiste des équipements pour les diffuseurs de télévision.

SERVICES

● **EDF** : le ministère de l'économie a indiqué, le 18 juin, qu'il cherchait « une solution honorable » pour Edmond Alphandéry, dont le départ de la présidence d'EDF est acquis depuis quelques jours. Il devrait être remplacé d'ici au 1^{er} juillet par François Roussey, directeur de cabinet du ministre de la défense (Le Monde du 13 juin).

● **BT** : l'opérateur de télécommunications britannique va prendre 0,7 % du capital de Mediaset, la société de télévision du groupe Berlusconi. Il envisage par ailleurs de créer avec l'américain AT&T une société commune dans les services téléphoniques internationaux, selon Business Week.

● **WORLDCOM-MCI** : un accord préliminaire de la Commission européenne à la fusion des opérateurs téléphoniques américains était attendu le 19 juin, le feu vert final devant intervenir le 9 juillet. MCI a accepté de vendre la totalité de ses activités dans le domaine d'Internet.

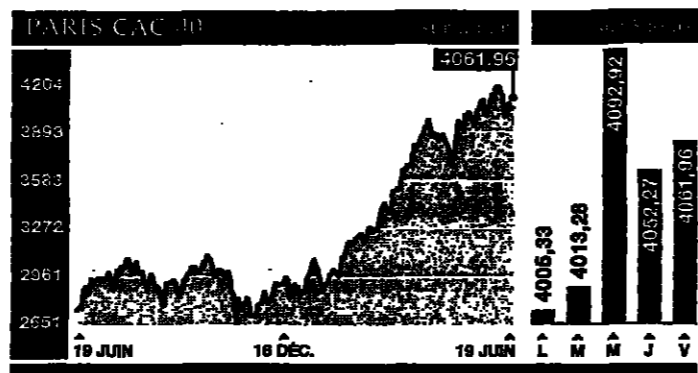
● **VIRGIN** : le groupe de Richard Branson est prêt à lancer une compagnie aérienne intérieure aux États-Unis, à condition que la législation américaine change et lui permette d'en détenir plus de 25 %, a indiqué jeudi 18 juin un de ses porte-parole.

FINANCE

● **CRÉDIT FONCIER** : un comité central d'entreprise (CCE) devait se tenir vendredi 19 juin, afin de clarifier des perspectives de plus en plus floues. Le sénateur Gerard Delfau indique qu'il faut « marier l'offre de La Poste avec celle des Caisses d'Épargne », tandis que le gouvernement cherche des solutions alternatives.

● **ALLIANZ-AGF** : l'assureur allemand et sa filiale, les AGF, ont annoncé, le 19 juin, de nouveaux rapprochements de filiales en Europe et au Canada. Un processus similaire aura lieu au Portugal et en Irlande du Nord. La filiale britannique d'Allianz, Cornhill, chapeautera les activités des AGF outre-Manche.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr



CIC-ACTIONS	Cours	Var. %	19/06	18/06	17/06
CERUS EUROPR	12,80	+7,45	21,15	19,68	18,20
ATOS CA	10,00	+6,00	11,70	11,10	10,50
DEPARLYN	1,00	+0,09	1,10	1,01	0,92
SGE	1,00	+0,08	1,08	1,00	0,92
EUROFRANCE	1,00	+0,07	1,07	1,00	0,92
SCHIMM-ALLBE	1,00	+0,06	1,06	1,00	0,92
PNV-SALLE	1,00	+0,05	1,05	1,00	0,92
SLTA	1,00	+0,04	1,04	1,00	0,92
CHARGEURS	1,00	+0,03	1,03	1,00	0,92

LES PLACES BOURSINIÈRES

PARIS

VENDREDI, la Bourse de Paris renouait avec le calme, les opérateurs jugeant globalement rassurants les promesses du gouvernement nippon d'assainir en profondeur le secteur financier japonais. En hausse de 0,70 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 gagnait 0,21 % à 4 060,90 points en milieu de journée. « La Bourse de Paris est aujourd'hui dans un optimisme rassuré : on pense que le pire n'arrivera pas... mais on attend la confirmation du meilleur », résumait un boursier parisien. Le secrétaire adjoint au Trésor américain Lawrence Summers, en visite à Tokyo, a invité vendredi le Japon à assainir en profondeur son système financier et a obtenu de ses interlocuteurs gouvernementaux l'assurance que cette entreprise douloureuse serait rapidement menée à bien. L'action CIC, dont c'était le deuxième jour de cotation, était toujours très recherchée et gagnait 6,94 %.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort a ouvert en légère hausse, vendredi 19 juin. Après quelques minutes d'échanges sur le système de cotations électroniques, l'indice DAX gagnait 0,31 %, à 5 707,40 points.

LONDRES

LA BOURSE de Londres avait terminé la séance du jeudi 18 juin en baisse, déprimée par des chiffres de ventes de détail britanniques au mois de mai, qui lui ont fait oublier les fortes performances des places asiatiques et de Wall Street. L'indice Footsie des cent principales valeurs a terminé en retrait de 20,6 points à 5 812,1 points, soit un repli de 0,35 % par rapport à ses niveaux de clôture la veille. Le gouvernement de la Banque d'Angleterre, Eddie George, avait pour sa part estimé que le Royaume-Uni était exposé au risque de « stagflation ».

Europe 12h30

Indice	Cours	Var. %	19/06	18/06	17/06
PARIS CAC 40	4060,90	+0,70	3945,00	3880,00	3820,00
SBF 200	1002,92	+0,21	980,00	960,00	940,00
SECOND MAR.	1002,92	+0,21	980,00	960,00	940,00
INDICE	1002,92	+0,21	980,00	960,00	940,00
LONDRES FTSE 100	5812,1	-0,35	5830,00	5850,00	5870,00
AMSTERDAM ABX	1002,92	+0,21	980,00	960,00	940,00
BRUXELLES BEL.	1002,92	+0,21	980,00	960,00	940,00
FRANCFORT DAX	5707,40	+0,31	5650,00	5600,00	5550,00
MADRID IBEX35	1002,92	+0,21	980,00	960,00	940,00
MILAN MISB	1002,92	+0,21	980,00	960,00	940,00
SUISSE SM	1002,92	+0,21	980,00	960,00	940,00
STOCK 66	1002,92	+0,21	980,00	960,00	940,00
EURO STOXX 50	1002,92	+0,21	980,00	960,00	940,00
EURO STOXX 100	1002,92	+0,21	980,00	960,00	940,00

Monde

Indice	Cours	Var. %	19/06	18/06	17/06
NEW YORK DJ	8130,01	-0,18	8150,00	8170,00	8190,00
SP 500	8130,01	-0,18	8150,00	8170,00	8190,00
NASDAQ	8130,01	-0,18	8150,00	8170,00	8190,00
BUEENOS-AIRES M.	8130,01	-0,18	8150,00	8170,00	8190,00
SCHAMBERBURG	8130,01	-0,18	8150,00	8170,00	8190,00
MEXICO BOLSA	8130,01	-0,18	8150,00	8170,00	8190,00
SANTIAGO IPSA	8130,01	-0,18	8150,00	8170,00	8190,00
SAO PAULO BOVL	8130,01	-0,18	8150,00	8170,00	8190,00
TOKYO NIKKEI	8130,01	-0,18	8150,00	8170,00	8190,00
TOKYO RIKKEI	8130,01	-0,18	8150,00	8170,00	8190,00

ÉCONOMIE

Le Royaume-Uni menacé par la stagflation

LE GOUVERNEUR de la Banque d'Angleterre, Eddie George, a estimé, jeudi 18 juin, que le scénario de la « stagflation », combinaison d'une stagnation de la croissance économique et d'une forte inflation, était une possibilité pour le Royaume-Uni. S'exprimant devant une commission de la Chambre des communes, M. George a noté que l'inflation se montrait « plutôt têtue ». Un nombre croissant d'experts estime que la Grande-Bretagne risque de subir dans les prochains mois un net ralentissement de sa croissance tout en conservant une forte inflation. M. George a aussi estimé qu'il fallait s'attendre à une augmentation du chômage dans les prochains mois. L'office des statistiques a annoncé mercredi la première hausse mensuelle du nombre de demandeurs d'emplois en mai depuis plus de deux ans.

Les chiffres des ventes de détail britanniques pour le mois de mai, en hausse de 1,7 % sur le mois et de 4,6 % sur l'année, sont nettement supérieurs aux prévisions et relancent les anticipations d'une hausse des taux d'intérêt.

Le gouvernement travailliste britannique a concrétisé, jeudi, l'une des plus symboliques de ses promesses sociales, en annonçant la création d'un salaire horaire minimum de 3,60 livres sterling (36 francs) à partir d'avril 1999. (Lire p.32)

JAPON : le président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, a estimé jeudi que les mesures prises par le Japon pour renforcer le yen et « sortir de la récession » constituaient « un pas très positif ».

Tokyo doit lancer des réformes économiques nécessaires pour que le yen reprenne et aucune aide étrangère ne peut s'y « substituer », a déclaré jeudi Reimut Jochimsen, membre du conseil central de la Bundesbank.

INDONÉSIE : le Fonds monétaire international (FMI) a donné l'assurance, jeudi, aux députés indonésiens qu'il débousserait le prochain milliard de dollars de son aide dès qu'un accord aura été conclu avec Djakarta sur une stratégie économique.

RUSSIE : le Fonds monétaire international (FMI) a reporté l'examen du versement d'une nouvelle tranche de son prêt de 10,2 milliards de dollars à la Russie. Le FMI devait réunir son conseil d'administration jeudi pour discuter du versement ou non de 670 millions de dollars, gelés depuis janvier. L'organisme a repoussé cette réunion à la semaine prochaine « pour permettre aux autorités russes de prendre les mesures nécessaires » (lire p.2).

ÉTATS-UNIS : le pays a accusé un déficit commercial record de 14,5 milliards de dollars en avril, en hausse de 9,8 % comparativement à mars, en raison d'une nette diminution des exportations, a annoncé, jeudi, le département du commerce. La balance des comptes courants américaines pour le premier trimestre a accusé un déficit record de 47,2 milliards de dollars contre 45 milliards de dollars (chiffre révisé) au 4^{tr} trimestre.

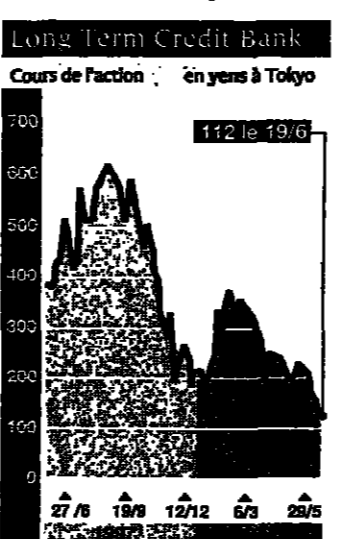
PÉTROLE : la production mondiale est de moins en moins compensée par la découverte de nouvelles réserves, selon le consultant énergétique Petroconsultants. Le taux de remplacement du pétrole produit par de nouvelles découvertes de réserves prouvées et probables est tombé en 1997 à 30 % en moyenne sur cinq ans, alors qu'il était de 56 % sur la période 1988-1992, de 78 % entre 1983 et 1987 et de 118 % de 1978 à 1982.

OR : la production mondiale de métal jaune devrait croître de 1 % par an jusqu'en 2001 pour arriver à totaliser 83,5 millions d'onces, selon un rapport publié jeudi par l'Institut de l'or. Il s'agit d'un net ralentissement de la production de métal jaune, qui enregistrerait une augmentation moyenne de 5 % par an durant les années 80, précise le rapport.

OIT : l'Organisation internationale du travail (OIT) a adopté, jeudi, un accord garantissant les droits fondamentaux des travailleurs et apporté son soutien à un projet d'interdiction des ptes formes du travail des enfants.

Valeur du jour : les montagnes russes de la LTCB

LA GLISSADE vertigineuse de l'action de la Long Term Credit Bank (LTCB), la deuxième des trois banques de crédit à long terme nipponnes, continue. L'action a chuté vendredi en début de séance à la Bourse de Tokyo sous le seul psychologique de 100 yens, allant jusqu'à 95 yens (soit une baisse de 24,6 % par rapport à la clôture de jeudi). Puis l'annonce, le même jour, d'une possible fusion avec la Nippon Credit Bank, troisième banque de crédit à long terme, a fait bondir le titre jusqu'à 115 yens, avant que les échanges sur la valeur ne soient suspendus. L'information de l'agence Kyodo, citant des sources gouvernementales, a été démentie. La banque va toutefois donner une conférence de presse dans la journée.



La LTCB a terminé l'année fiscale 97 avec 320 milliards de yens (14,1 milliards de francs) de pertes avant impôt, et fait état de 1 378 milliards de yens de mauvaises créances. La Nippon Credit Bank avait fait l'objet en 1997 d'un plan de sauvetage de 300 milliards de yens, et a depuis procédé à des restructurations, fermant notamment toutes ses branches à l'étranger. Elle négocie actuellement l'échéance de ses prêts subordonnés auprès des compagnies d'assurance vie. Les bénéfices qu'elle a affichés pour l'année 1997 n'ont pas vraiment convaincu, puisque la NCB a réduit ses provisions au minimum, alors que ses mauvaises créances s'élevaient à 1 751 milliards de yens, soit le double du montant le plus élevé des 20 grandes japonaises, derrière la Tokyo Mitsubishi. Les velléités des compagnies d'assurer les banques par des prêts subordonnés, qui sont parmi les derniers à être remboursés en cas de faillite, déstabilise aussi les banques de crédit à long terme. La tenue à Tokyo du G7, vendredi, où seront abordés les problèmes des banques, pourrait donner lieu à de nouveaux rebondissements, dans les prochains jours et peut-être de nouvelles faillites.

B. Pe. (à Tokyo) et P. Sa.

MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert s'inscrivait en légère hausse, vendredi matin 19 juin, face aux devises européennes, à 1,7915 mark et 6,0075 francs. ● **Yen** : la devise japonaise était stable, vendredi matin, à 136,70 yens pour 1 dollar, deux jours après l'intervention massive de la Banque du Japon et de la Réserve fédérale américaine. Le directeur général de l'Agence de planification économique (EPA) japonaise Koji Omi a estimé vendredi que le yen se rapprochait « d'un niveau approprié ». Dans un entretien au quotidien Les Echos, le gouverneur de la Banque de France Jean-Claude Trichet s'est pour sa part « réjoui des orientations retenues à Tokyo ces tout derniers jours en matière économique et financière (...) et de la position de bon sens prise par les États-Unis ». Interrogé sur l'absence des Européens dans cette opération, il a ajouté que « le problème principal était, à ce stade, la relation dollar-yen ».

Cours de change

1996 12h30	Cours	1996	1996	1996	1996
FRANC	5,80	6,03	10,02	4,01	2,97
DM	1,78	1,98	3	1,20	0,88
LIRE (100)	178,46	189,21	203,91	117,87	87,82
YEN (100)	134,38	148,36	224,78	88,84	68,51
FLORIN	2,02	2,28	3,38	1,35	1,60
FR.S	1,30	1,88	2,51	0,74	1,12
LIVRE	0,80	0,98	1,40	0,50	0,74
SCU	0,81	1,61	0,80	0,45	0,67
DOLLAR	1,10	1,87	0,87	0,60	0,74

Marchés des changes

Devise (17h35)	Cours	1996	1996	1996
ALLEMAGNE (100)	100,00	100,00	100,00	100,00
AUTRICHE (100)	100,00	100,00	100,00	100,00
BELGIQUE (100)	100,00	100,00	100,00	100,00
CANADA (100)	100,00	100,00	100,00	100,00
DANEMARK (100)	100,00	100,00	100,00	100,00
ESPAGNE (100)	100,00	100,00	100,00	100,00
ÉTATS-UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
FINLANDE (100)	100,00	100,00	100,00	100,00
GROÈCE (100)	100,00	100,00	100,00	100,00
IRLANDE	100,00	100,00	100,00	100,00
ITALIE (100)	100,00	100,00	100,00	100,00
JAPON (100)	100,00	100,00	100,00	100,00
NORVÈGE (100)	100,00	100,00	100,00	100,00
PAYS-BAS (100)	100,00	100,00	100,00	100,00
PORTUGAL (100)	100,00	100,00	100,00	100,00
SUÈDE (100)	100,00	100,00	100,00	100,00
SUISSE (100)	100,00	100,00	100,00	100,00

TAUX

● **France** : le marché obligataire a ouvert en légère hausse, vendredi 19 juin. Après quelques minutes de transactions, le contrat notional du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait deux centièmes, à 104,30 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,86 %, soit 0,05 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance. Dans son rapport mensuel de juin, la Bundesbank a évoqué la possibilité d'une hausse des taux pour corriger les excès sur les marchés boursiers. ● **États-Unis** : les obligations américaines avaient terminé la séance de jeudi en hausse, profitant d'une reprise du dollar et de l'annonce d'une progression des demandes d'allocations chômage supérieure aux attentes. Le rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans, qui évoluait à l'inverse du prix, avait reculé à 5,69 % contre 5,73 % la veille.

Handwritten note: 15/06/98

ECONOMIE

Le Royaume-Uni menacé par la stagnation

Le gouvernement de la Banque d'Angleterre, l'édifice consacré à la stabilité, se voit menacé par la stagnation de la croissance économique et d'une forte inflation...

RÈGLEMENT MENSUEL

VENREDI 19 JUIN

Liquidation : 23 juin

Taux de report : 3,88

Cours relevés à 12h30

Table with columns: Valeurs Françaises, Cours précéd., Derniers cours, % variation, Nominal. Includes entries like B.L.P. (T.P.), C.I. Lyonnais (T.P.), Renault (T.P.), etc.

Graphic showing CAC 40 index with a green arrow pointing up and the text '+0,35%' and 'CAC 40 : 4066,31'.

Main table of stock prices for various companies, including Legere, Lygie, Labon (Co), Legrand ADP, etc.

Table of foreign stock prices (Valeurs Étrangères) including ABN Amro, Adco S.A., Adco-Salomon AGP, etc.

EXPO'98: le président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, a déclaré mardi que les mesures prises par le FMI pour renforcer le...

INDONESIE: le Fonds monétaire international (FMI) a donné l'assurance que le programme de réformes économiques...

FRANCE: le Fonds monétaire international (FMI) a reporté l'examen de la situation économique de la France...

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

VENREDI 19 JUIN

Table of bond prices (Obligations) with columns: Valeurs, Cours précéd., Derniers cours, % variation, Nominal.

Table of foreign exchange rates (O.T.M. 1998) for various currencies.

Table of French stock prices (Actions Françaises) with columns: Valeurs, Cours précéd., Derniers cours, % variation, Nominal.

Table of foreign stock prices (Actions Étrangères) with columns: Valeurs, Cours précéd., Derniers cours, % variation, Nominal.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

VENREDI 19 JUIN

Table of second market stock prices (Valeurs) with columns: Valeurs, Cours précéd., Derniers cours, % variation, Nominal.

Table of second market foreign exchange rates (O.T.M. 1998) for various currencies.

Table of second market French stock prices (Actions Françaises) with columns: Valeurs, Cours précéd., Derniers cours, % variation, Nominal.

Table of second market foreign stock prices (Actions Étrangères) with columns: Valeurs, Cours précéd., Derniers cours, % variation, Nominal.

Table of new market stock prices (Nouveau Marché) with columns: Valeurs, Cours précéd., Derniers cours, % variation, Nominal.

Table of off-market stock prices (Hors-Cote) with columns: Valeurs, Cours précéd., Derniers cours, % variation, Nominal.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 18 juin

VENREDI 19 JUIN

Table of SICAV and FCP prices with columns: Valeurs, Émission, Rachat, Cours.

Table of BRED Banque Populaire products and prices.

Table of CREDIT AGRICOLE products and prices.

Table of CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE products and prices.

Table of CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE FRANCE products and prices.

Table of SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT products and prices.

Vertical text on the right side of the page, likely a continuation of the article or a sidebar.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / SAMEDI 20 JUIN 1998

TRAN
sot, mir
cé, ven
de la «
SNCF q

J

APRÈ
une vas
syndica
Claude
transpo
19 juin,
« la rela
Premiè
du Rése
qui inco
dérivatio
son fina
torité d
sément ;
la totali
SNCF ir
passé d
134,2 mil
conserva

Manifè

Envir
nots en
jeudi 18
Luxem
contre t
la Com
sait des
nistres
porte su
à la cor
ferrovia
La Co
selon le
trafic à
1 année
dans dix
Kermat
étaient ;
tation.
150 Belg
mands.
nique, a
geols o
pour lui
informe
tion en s

de
Alors
grave, le
a-t-il déc
plaie en
nation à
(chaebel

SCIENCES La première « Conférence de citoyens » organisée en France aura lieu, samedi 20 et dimanche 21 juin, à l'Assemblée nationale. ● QUATORZE CITOYENS y déb

batront publiquement, avec divers experts, de l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) en agriculture et dans l'alimentation. ● LES CONCLUSIONS

de ces « profanes », rendus publiques lundi 22 juin, devraient influencer sur l'avenir national des cultures et des aliments transgénétiques, dont les Etats-Unis ont déjà fait leur quotidien.

● À L'APPROCHE de l'événement démocratique, les industriels montent au créneau, tandis que les opposants au développement accéléré du génie génétique multiplient les actions de

protestation. ● L'INSTITUT national de la recherche agronomique (INRA) publie un volumineux dossier consacré aux OGM, dans lequel ses chercheurs appellent à la prudence.

« Examen de passage » populaire pour les plantes transgéniques

Pour la première « Conférence de citoyens » organisée en France, profanes et experts vont débattre publiquement pendant deux jours, à l'Assemblée nationale, de l'utilisation des organismes génétiquement modifiés en agriculture et dans l'alimentation

SAMEDI 20 JUIN à 9 heures, dans la salle Lamartine de l'Assemblée nationale, commencera la première Conférence de citoyens organisée en France. Son thème, « L'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) en agriculture et dans l'alimentation », est hautement polémique. Deux jours durant, un groupe d'experts et un panel de quatorze citoyens, sélectionnés de façon aléatoire par l'IFOP, vont en débattre publiquement. Au terme de cet exercice démocratique, il reviendra aux quatorze « profanes » d'élaborer un texte donnant son point de vue et ses recommandations sur l'avenir de cette technologie. Organisé par l'Office parlementaire

d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst, Assemblée nationale), ce débat s'inspire directement du modèle mis au point au Danemark - où les « conférences publiques de consensus » font partie du dialogue politique depuis plus de dix ans - et repris dans son principe par plusieurs pays d'Europe du Nord (Pays-Bas, Allemagne et Grande-Bretagne). Sa préparation se déroule en trois étapes : un temps de formation, un temps de dialogue, et un temps de délibération (*Le Monde* du 14 février). Les quatorze citoyens (dont l'identité reste confidentielle jusqu'au 20 juin afin de les protéger de toute pression) ne sont donc plus vraiment profanes. Ils ont déjà

suivi deux week-ends de formation (25-26 avril et 16-17 mai), durant lesquels onze chercheurs et enseignants leur ont exposé les enjeux, les bénéfices et les risques potentiels de l'utilisation des OGM. « Lors d'un troisième week-end préparatoire, les membres du panel ont eux-mêmes défini cinq grandes questions et arrêté la liste des personnes à qui ils souhaitent les poser », précise-t-on à l'Opecst. Ces cinq questions, qui donneront lieu à autant de débats lors de la conférence, sont les suivantes : 1) « Dans l'état actuel des recherches, quelles sont les conséquences de la consommation d'OGM pour la santé de l'homme ? » ; 2) « Comment peut-on se garantir contre les proliférations anarchiques des OGM sur l'environnement ? » ; 3) « Compte tenu des enjeux économiques que représente une information de qualité, qu'est-il prévu en ce qui concerne l'information des consommateurs à propos des OGM ? » ; 4) « Comment le législateur va-t-il prévenir les dommages hypothétiques à moyen et long termes qui pourraient être causés par les OGM ? » ; 5) « Compte tenu de la complexité des intérêts en jeu, comment vont se régler les inévitables rapports de forces entre les différents intervenants économiques et politiques ? »

Ces questions montrent assez la complexité du sujet, auquel s'ajoute un contexte particulièrement « chaud ». Depuis l'autorisation donnée par le gouvernement français, en novembre 1997, de cultiver une variété de maïs transgénétique mise au point par la société suisse Novartis, les protestations contre cette décision n'ont pas cessé de se multiplier. Les Etats-Unis, où près de 20 millions d'hectares

ont déjà cultivés avec des semences transgénétiques, ont beau avoir adopté sans états d'âme ces produits high-tech (*Le Monde* du 12 juin), les citoyens français restent méfiants. Consommateurs, agriculteurs, chercheurs et défenseurs de l'environnement sont de plus en plus nombreux à s'interroger sur les risques et les avantages des OGM. Et beaucoup s'étonnent que l'autorisation de mise en culture du maïs de Novartis ait été donnée avant, et non après, le déroulement du débat annoncé sur ce thème.

Samedi 13 juin, la Confédération paysanne, qui milite activement contre le « tout-transgénétique », a procédé symboliquement à la « récolte prémaurée » de 500 kilos de colza. Génétiquement modifié par la firme Agriso pour résister à un herbicide Basta, celui-ci est actuellement cultivé expérimentalement sur une parcelle de 4 hectares située à Chambon (Charente-Maritime). Placé sous le contrôle du Centre technique interprofessionnel des oléagineux métropolitains (Cetiom), cet essai en champ avait, certes, été mis en place « dans le strict respect de la réglementation en vigueur, après information et sous le

Vingt millions d'hectares ensemencés

● Culture. Près de 20 millions d'hectares sont cultivés avec des semences transgénétiques aux Etats-Unis, les deux variétés principalement concernées étant le maïs et le soja. En France, la surface ensemencée au printemps 1998 avec le maïs Bt de Novartis (seule variété actuellement autorisée à la culture) est estimée à un millier d'hectares.

● Essais. Aux Etats-Unis, 3 853 essais en champ ont été réalisés avec des plantes transgénétiques, parmi lesquels 1 120 (29,1 %) concernent l'acquisition d'une tolérance à certains herbicides et 911 (23,6 %) celle d'une résistance à des insectes. En France, le nombre d'essais en champ autorisés depuis 1987 est d'environ 400.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-YVES LE DÉAUT

1 Président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, vous préparez un rapport sur les OGM. Vous avez entendu un grand nombre d'acteurs de la filière transgénétique. Quelle est leur perception du problème ?

Les scientifiques, pour qui le risque zéro n'existe jamais, sont plus nuancés que les industriels. La majorité estime toutefois qu'il faut continuer la recherche, et qu'il ne faut pas de moratoire sur les OGM. C'est par la recherche qu'on pourra réellement estimer les risques, trouver les moyens d'améliorer les constructions génétiques ou éviter des dommages pour l'environnement.

La plupart des chercheurs considèrent que les techniques du génie génétique ont leur utilité en matière de santé et d'agroalimentaire, mais qu'il y a un certain nombre de risques qu'il ne faut pas prendre. De ce point de vue, la position d'une partie d'entre eux a sans doute évolué au cours de cette dernière année.

2 La conférence de citoyens est organisée après et non avant l'autorisation accordée par le gouvernement au maïs Bt de Novartis. N'est-ce pas gênant ?

Que le débat ait lieu que maintenant, je suis le premier à le re-

gretter. Mais mieux vaut tard que jamais, et nous n'en sommes encore qu'aux toutes premières autorisations et applications des plantes transgénétiques. L'autorisation de diffusion du maïs transgénétique de Novartis a été accordée à la suite d'un certain nombre d'incohérences politiques. La décision prise en février 1997 par le gouvernement Juppé, qui permettait son importation mais interdisait sa culture, était inconséquente. En a découlé l'autorisation accordée en novembre par le gouvernement Jospin. Celle-ci aurait pu être différée de quelques mois. Mais si cette suite d'événements n'était pas survenue, le débat n'aurait peut-être pas été véritablement lancé. L'essentiel est qu'il existe.

3 Cette conférence ne peut tenir lieu de seul débat. Quelles suites faut-il envisager ? L'avis d'un panel de quatorze citoyens ne peut être celui de la nation et du pays. Quant au débat, il ne sera pas épuisé au sortir de la conférence. Ce qu'il faudrait faire ? Démultiplier ce type de conférences à l'échelle régionale. Organiser de nouveaux débats sur d'autres sujets, par l'intermédiaire du Parlement et notamment de l'Office. Il faut revenir à la base de la démocratie, qui veut que le député soit le mandataire des citoyens.

Propos recueillis par Catherine Vincent

Les messages des industriels

L'offensive a commencé une semaine avant la conférence de citoyens : de pléines pages de publicité, publiées dans les journaux quotidiens et vantant les mérites des biotechnologies. Les annonceurs ? Monsanto, Rhône-Poulenc ou Novartis, autrement dit les principales firmes agrochimiques et pharmaceutiques concernées par les produits transgénétiques.

« Agir en harmonie avec la nature » (Novartis), « Pour protéger la vie, nous l'explorons sous toutes ses formes » (Rhône-Poulenc) : les slogans ne reculent devant aucun argument. « Vous avez le droit de savoir ce que vous mangez. Surtout quand c'est meilleur », proclame même Monsanto. En oubliant de préciser que les manipulations génétiques actuelles visent essentiellement à conférer aux cultures une résistance aux herbicides ou aux ravageurs.

Rien d'étonnant, dès lors, si chacun fourbit ses armes à la veille de la Conférence. Mercredi 17 juin, des militants de l'association Greenpeace ont été des rayons de supermarchés de diverses villes de France une série de produits alimentaires, qu'ils soupçonnent de contenir du soja ou du maïs transgénétiques sans que l'étiquetage le précise (*Le Monde* du 19 juin).

« Agir en harmonie avec la nature » (Novartis), « Pour protéger la vie, nous l'explorons sous toutes ses formes » (Rhône-Poulenc) : les slogans ne reculent devant aucun argument. « Vous avez le droit de savoir ce que vous mangez. Surtout quand c'est meilleur », proclame même Monsanto. En oubliant de préciser que les manipulations génétiques actuelles visent essentiellement à conférer aux cultures une résistance aux herbicides ou aux ravageurs.

Catherine Vincent

Des conséquences « énormes et de très longue portée »

JEREMY RIFKIN, président de la Fondation on Economics Trends, a connu un succès international avec son avant-dernier ouvrage, *La Fin du travail* (*Le Monde* du 15 octobre 1996). En sera-t-il de même avec *Le Siècle biotech* ? C'est en tout cas un bouleversement tout aussi radical que nous prédit l'essayiste américain, qui s'oppose avec vigueur, depuis plus de dix ans, au développement accéléré du génie génétique appliqué à l'agriculture.

« Le XXI^e siècle sera celui de la génétique et des biotechnologies, produits de la convergence des sciences de la vie en un unique et puissant complexe économique et technologique », écrit-il. Du clonage à la commercialisation des gènes humains, de la création d'usines pharmaceutiques vivantes aux tentatives de l'eugénisme, la révolution dépasse le cadre des cultures transgénétiques. Ces dernières n'en sont pas moins abordées dès les premières pages. A la manière de Rifkin, documentée et souvent provocatrice. « Notre objectif ultime est de surpasser la courbe de croissance de l'ère industrielle en produisant de

la matière vivante à un rythme très supérieur à celui de la nature et en transformant cette matière vivante en corne d'abondance économique », affirme-t-il. A ceux qui estiment que le génie génétique n'est qu'un outil de plus pour améliorer la sélection variétale, il rétorque que cette technologie permet de manipuler le vivant non plus à l'échelle de l'espèce, mais celle du gène. Ce qui entraîne des conséquences « énormes, et de très longue portée ».

A L'ÉCHELLE DU GÈNE. Parmi elles : la privatisation des gènes, « or vert » des biotechnologies. La création de variétés transgénétiques suppose en effet de disposer de gènes toujours plus performants, et donc d'exploiter au mieux les réserves naturelles. « Le résultat génétique de millions d'années d'évolution est en passe d'être transformé en propriété intellectuelle privée », assène Rifkin, rappelant l'appauvrissement que risque de subir la biodiversité, déjà mise à mal par les pratiques agricoles modernes. « Les biotechnologies agricoles ne font qu'intensifier la pratique de la monoculture, tout comme la révolution verte il y a plus de trente ans. Leur objectif est la création de variétés supérieures que l'on

plantera dans toutes les régions agricoles du monde. » Et de décrire un monde sinistré, dans lequel les agriculteurs, séduits par ces produits compétitifs mais issus d'un « bricolage » artificiel, renonceraient à s'occuper des variétés traditionnelles.

« Ce qui nous menace, c'est une véritable pénurie de mutations génétiques : en l'absence de gènes résistants additionnels, nous ne pourrions plus nous défendre contre les agressions permanentes des mauvaises herbes, des insectes, des virus et autres nuisances de plus en plus résistantes », ajoute-t-il. Sans doute la version de l'essayiste américain est-elle volontairement catastrophiste. Mais elle vient opportunément rappeler qu'il est encore temps - mais plus pour très longtemps - de poser sans échappatoires certains des problèmes majeurs concernant la révolution biotechnologique. C. V.

* *Le Siècle biotech* (le commerce des gènes dans le meilleur des mondes), de Jeremy Rifkin, La Découverte, 346 p., 145 F.
* A lire également : *Biotechnologies : le droit de savoir*, de Gérard Tobelem et Pascale Briand, Editions John Libbey Eurotext, 286 p., 110 F.

CALVITIE
Des cheveux naturels et définis grâce aux techniques médicales les plus modernes.
CLINIQUE MATIGNON
5, AVENUE MATIGNON 75008 PARIS
RENSEIGNEMENT ET DOCUMENTATION SUR SIMPLE DEMANDE
TÉL. 01 52 63 79 79 - 2617 INFO CHAUVÉ - www.clinique-matignon.com

La France s'engage auprès de la NASA dans la conquête de Mars

LE VOYAGE du premier ministre Lionel Jospin et du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie Claude Allègre aux Etats-Unis a été l'occasion pour la France de rappeler son intérêt « spatial » pour la conquête de Mars. Déjà, en novembre 1997, lors de la visite en Europe de Daniel Goldin, M. Allègre avait fait un pas de deux avec le puissant patron de la NASA. « Je peux vous dire, avant-il lancé, qu'il est intéressé par la proposition que j'ai faite de lancer [la mission pour] le retour d'échantillons sur Mars à l'aide d'Ariane-5. » Il vient d'aller plus loin en proposant à Washington de profiter, à partir de 2001, des tirs commerciaux effectués par Ariane-5 pour lancer de petites missions martiennes assez chères et continuer ainsi l'exploration de la Planète rouge.

Depuis une quinzaine d'années, l'idée que la vie a existé sur Mars dans le premier milliard d'années de l'existence du système solaire (4,5 milliards d'années) excite les scientifiques. « Le paysage martien, explique Jacques Blamont, conseiller au Centre national d'études spatiales, montre des traces de grands écoulements liquides qui ne peuvent avoir été que de l'eau et l'atmosphère peut à ce moment avoir été voisine de celle de la Terre à l'époque. Les conditions étaient propices. Dans ce premier milliard d'années, des espèces dont la complexité atteint celle des bactéries ont eu le temps de se développer. » Pourquoi pas sur Mars ? interroge M. Blamont. La NASA a pour objectif de ramener en 2007 des échantillons de Mars grâce à une sonde lancée deux ans auparavant. Au voisinage de la planète, cette sonde se scinderait en deux parties. La première, le MAV (Mars Ascent Vehicle), déposerait sur le sol un petit véhicule mobile qui ramasserait un kilo de cailloux. Ramené au MAV, la cargo serait opérationnel un rendez-vous avec la partie de la mission restée

en orbite. Puis cet ensemble s'envolerait pour la Terre dans l'atmosphère de laquelle elle larguerait une capsule porteuse des échantillons. « PARTENAIRE MAJEUR » La NASA est prête à partager les risques. D'où l'idée, poussée par M. Blamont avec l'aval de sa tutelle, de discuter avec le grand maître de l'exploration du système solaire, le Jet Propulsion Laboratory (JPL) de Pasadena (Californie). Cet hiver, le CNES français et le JPL américain ont discuté et ils sont parvenus en juin à une proposition commune qui a été soumise aux tutelles des deux pays et à la publication d'un programme auquel MM. Goldin et Allègre devaient donner vie, vendredi 19 juin, à Washington. Si le scénario retenu débouche à la fin de l'année sur un accord ferme, la France fournirait le lanceur, le véhicule de transport et celui de retour ; la NASA, le MAV, le système de rendez-vous en orbite, le transfert d'échantillons et de la capsule de rentrée. Face aux Etats-Unis, la France pourrait ainsi avoir « un rôle de partenaire majeur ». Mais M. Allègre s'est déclaré prêt à faire - l'Agence spatiale européenne appréciera - une place aux Italiens, aux Allemands, aux Finlandais et aux Anglais. L'aventure est d'autant plus intéressante, affirment ses promoteurs, que le CNES a également négocié la possibilité d'utiliser, à partir de 2001, certains tirs commerciaux d'Ariane-5 pour lancer à bas prix de petites missions martiennes allant jusqu'à 200 kilos. Ce que nous voulons, insistent le ministre et le conseiller du CNES, c'est participer à un programme et pas seulement à une mission. « Tâche d'autant plus facile que son coût (entre 1,5 et 2 milliards de francs) « est à portée financière de la France ».

Jean-François Augereau

L'alphabet planétaire de Jean Louitou
Le Monde en été
Bulletin special d'abonnement
Départ des journaux...
Cinq séries...
Chaque semaine...
Pour ne manquer aucun épisode...
Votre adresse habituelle...

CULTURE

LE MONDE / SAMEDI 20 JUIN 1998

MUSIQUE Considérée comme le deuxième marché mondial de la culture hip-hop, la France s'est émanée de la culture anglo-saxonne. Les grands noms de la tchatche hexagonale - IAM, MC Solaar, NTM, Doc Gynéco... - concurrencent les stars de la variété et servent de modèles à une génération montante. Des groupes jusque-là inconnus, sans

complexes face à l'argent, sont relayés par des campagnes de marketing underground, relayées par des stations de radio et des magazines spécialisés. Ils font des entrées aussi ful-

gurantes que brèves dans les charts. **EXEMPLE** de l'ascension spectaculaire de certains groupes, le collectif Mafia Trece approche le Disque d'Or avec son premier album, Cosa

Nostra. **VIOLENCE** des spectateurs, bagarres entre rappers, irresponsabilité des maisons de disques, le genre pourrait être victime de ses propres excès.

chanteur d'IAM entrant numéro 1 au Top albums la semaine de sa sortie. Sans oublier le million d'exemplaires vendus de la Première Consultation d'un Doc Gynéco qui n'a pas quitté le Top depuis près de deux ans.

Le spectaculaire et fragile succès du rap français

Suivant l'exemple de leurs illustres devanciers - MC Solaar, NTM, IAM... -, de nombreux tchatcheurs hexagonaux se pressent aux portes des « tops ». Soutenus par une promotion underground, des radios et des magazines spécialisés, ils connaissent une réussite aussi fulgurante que brève

« LA FRANCE au rap français », faisaient, il y a peu, Passi, rappeur vedette de Sarcelles. Au-delà du détonnement plus ou moins heureux d'un slogan du Front national, la formule décrit une réalité de l'industrie du disque. Considérée comme le deuxième marché mondial de la culture hip-hop, la France s'est émanée de la culture anglo-saxonne. Alors que les ventes de disques des rappers américains décroissent (même les meilleurs ont du mal à dépasser les 10 000 ventes), jamais les albums des tchatcheurs français n'ont occupé tant de place dans les hit-parades. Non seulement des noms établis - IAM, MC Solaar, NTM, Doc Gynéco, Stormy Buggy, Passi... - concurrencent les stars de la variété francophone (pour des ventes comprises entre 200 000 et un million d'exemplaires), mais en plus, ces derniers mois, des artistes jusque-là inconnus - Oxmo Puccino, Fonky Family, Busta Flex, Arsenik... - ont propulsé leur coup d'essai en haut des tops, la semaine même de leur sortie. Pour en disparaître parfois aussi vite... Devant cet emballement, les portes du show-business hésitent entre l'investissement démesuré et la défiance, et tentent de s'adapter.

Bien mieux et plus vite que le rock, le rap a pris souche en France. On peut invoquer une « tradition d'écriture » de la chanson française. Le genre a surtout trouvé un porte-voix à des gens qui avaient peu l'habitude de s'exprimer. S'identifiant à la détresse sociale de la communauté noire américaine, les ghettos made in France ont imposé à leur tour cette « fureur de dire ». L'effervescence était trop forte pour ne pas engendrer d'artistes majeurs. IAM, NTM, Ministère AMER,

MC Solaar ont montré la voie avant de passer à une nouvelle génération, en la formant d'abord puis en produisant ses premiers enregistrements au sein de collectifs (ou *posse*) - Secteur A, Cité Obscur, Time Bomb, Ménage à Trois, La Cité... - qui devaient de véritables structures de management et de production. Ces dernières années, le nombre et la qualité des projets n'ont cessé d'augmenter.

« LE MARCHÉ S'EST AFFOÛLÉ ». Longtemps directeur artistique du distributeur indépendant Night and Day, Patrick Colsony a investi en pionnier dans le hip-hop. « Il y a deux-trois ans, témoigne-t-il, les multinationales ne s'intéressaient que de loin à l'effervescence du milieu rap. Nous occupions le terrain. Depuis un an ou deux, le marché s'est affoûlé. Les majors se sont prises au jeu et il est difficile de lutter face à leur surcharge et leur force marketing. » Comment expliquer cet emballement soudain ? Les rappers ont sans doute été les premiers bénéficiaires de la loi sur les quotas obligeant les radios à diffuser 40 % de chansons francophones. Certaines antennes surent en profiter.

Ado FM, par exemple, n'a longtemps été qu'une petite station associative. Depuis qu'elle a décidé de ne diffuser que du rap, elle est devenue l'une des principales radios locales parisiennes. En 1995, le réseau Skyrock pérorait. En faisant le choix du hip-hop, Laurent Bouneau, responsable de la programmation musicale, a vu son audience s'améliorer spectaculairement - première radio FM dans dix-sept villes de France, dont Marseille, deuxième à Lyon et devant NRJ à Paris. Le nouveau multilatisme du réseau a accru son influence sur



« Cosa Nostra », premier album du collectif Mafia Trece, repose sur l'idée de « rap théâtral ».

l'industrie du disque. Avant l'ère Skyrock, 70 % des ventes rap s'effectuèrent dans la région parisienne. L'audience nationale de la radio a augmenté les demandes de la province. Tous les succès récents du hip-hop français - Kheops, Stormy Buggy, Passi, Oxmo Puccino, SlnickN, Mafia Trece, Fonky Family... - doivent en partie leur réussite au soutien de Skyrock.

Le rap a élargi sa cible. Les professionnels du disque estiment le public spécialisé à un potentiel de 50 000 acheteurs. En comparaison, les productions de rock « branché » se limitent à 15 à 20 000 passionnés. Les fans de rap ont leur spécifi-

cité. D'après Philippe Deslandes, directeur artistique chez Sony, « le rap touche d'abord une tranche d'âge de 10 à 20 ans. Le fan achète un disque la semaine de sa sortie, alors que la ménagère moyenne peut patienter pour acheter le nouveau Lara Fabian. De plus, la communication circule extrêmement vite. De nombreux magazines se sont créés - Groove, L'Affiche, Radikal, R. E. R... -, mais surtout le street marketing fonctionne à plein. Nous passons nous-mêmes par des structures spécialisées issues de ce milieu, qui se chargent de diffuser dans des endroits stratégiques autocollants, affiches... Tout ce public est ainsi au

courant très en amont de la sortie d'un disque. » D'où les apparitions fulgurantes de ces albums dans les classements des meilleures ventes et leur descente rapide.

C'est surtout l'espoir du crossover qui excite les maisons de disques, cette possibilité de réunir plusieurs publics et de toucher le jackpot. Derniers en date : IAM avec les 700 000 exemplaires de L'École du micro d'argent, Passi, 350 000 exemplaires des Tentations - tout comme le nouveau NTM -, Stormy Buggy avec les 200 000 du Calibre qu'il te faut, Kheops avec 117 000 Sad Hill, voire les 80 000 du très récent Où je vis de Shurik'N (le

chanteur d'IAM entrant numéro 1 au Top albums la semaine de sa sortie). Sans oublier le million d'exemplaires vendus de la Première Consultation d'un Doc Gynéco qui n'a pas quitté le Top depuis près de deux ans.

TROP D'ILLUSIONS

Devant de tels chiffres les esprits s'échauffent. Beaucoup de multinationales ont cédé à la surenchère. Philippe Deslandes s'en inquiète. « Contrairement aux rochers alternatifs, les rappers ne font aucun complexe face à l'argent. Récemment, un groupe en vue, qui n'a pourtant encore sorti aucun album, nous a demandé un contrat incluant 1,2 million de francs d'avance, 800 000 francs de budget par clip et 31 % de royalties. Même un artiste qui aurait vendu 500 000 albums ne bénéficie pas de ces conditions. Les marges des maisons de disques chutent de façon inquiétante. » Les groupes croient pouvoir dicter leurs exigences. « Normalement, quand un artiste participe à l'enregistrement d'un musicien qui n'est pas dans la même maison de disques, il a besoin d'une autorisation de son producteur. Les rappers jouent les uns avec les autres dans le mépris total de ces droits contractuels », constate Deslandes.

Pour Thierry Chassagne, directeur de V2 France, la maison de disques de Passi, cette fièvre se nourrit trop d'illusions. « Les ventes de ces albums montent d'autant plus haut que l'état du marché est bas. Le marché rap arrive d'ailleurs à saturation, plusieurs albums récents ont connu des échecs inattendus. Dans le hip-hop comme ailleurs, les grands artistes ne sont pas si nombreux. »

Stéphane Davet

La formidable ascension de Mafia Trece

LA BANLIEUE n'a pas l'exclusivité du rap et des cités. La culture hip-hop a mordu sur Paris (18^e, 19^e et 20^e). Depuis quelques mois, le 13^e postule aussi au rang de quartier rap par la grâce de Mafia Trece. Au cœur d'un triangle dessiné par la porte de Choisy, la porte d'Ivry et la place d'Italie, le Tabac des sports fait office de QG à un groupe qui a appris à chérir le chiffre 13. Le 13 octobre 1997, un premier album, Cosa Nostra - produit par leur propre label, M 13, diffusé par un distributeur indépendant, XIII Bis records -, a pris tout le monde par surprise. Vendu aujourd'hui à plus de 70 000 exemplaires - un record pour une production rap indépendante -, ce disque a fait de ce collectif underground un phénomène.

Malgré les apparences, Mafia Trece n'a aucune acointance avec le gangsta-rap. Si le groupe joue avec les mots, c'est pour mieux souligner l'esprit communautaire d'un projet lancé par Djo, il y a plus d'un an. Chef de famille plus que parrain, ce colosse affable d'origine camerounaise a le sérieux d'un chef d'entreprise. Agé de vingt-huit ans, il n'en est pas à son coup d'essai. Il gravite depuis une dizaine d'années dans le milieu hip-hop. Son but : « Créer une structure qui soit aussi forte dans le business qu'artistiquement. » Ses modèles : « Le Wu-Tang Clan aux Etats-Unis, et surtout, en France, IAM, pour la façon à la fois cool et volon-

taire dont ils ont étendu leur galaxie. » Elevé dans le 13^e, Djo n'a pas à chercher loin ses complices. Les treize membres de Mafia Trece (Dj Effa, William, Awax, A. Speak, G. Wild, Serge'M, O. G. K., Vaskepya, Yamick, Leeroy Keshiah, Samuel, One L) reflètent la variété des communautés du quartier et des proches banlieues. « J'ai vu arriver dans le quartier la communauté asiatique, explique Djo. J'ai été impressionné par leur sagesse, leur solidarité, leur sens de la hiérarchie. Ce n'est pas un hasard si notre emblème est le dragon à deux têtes. »

PREMIER DISQUE D'OR

Sous l'impulsion de leur mentor, aidé de Laurent, leur « manageuse », le collectif Mafia travaille en comité à l'élaboration d'un style qui les distinguera de la masse hip-hop. L'idée de « rap théâtral » guidera la composition de leur premier album. « Dans nos morceaux, explique Djo, il n'y a plus de narrateur, mais des personnages qui rappent comme des acteurs... Le premier degré ne nous intéresse pas trop. » Février 1997, les premières maquettes font le tour des maisons de disques. Les multinationales ne se décident pas à signer ce groupe inconnu, Mafia Trece opte pour une collaboration avec un petit distributeur, XIII Bis records, qui n'avait alors aucune expérience du rap. Faute de gros budget, le groupe aura des idées.

« En juillet, pour le lancement de notre premier maq, nous avons collé 20 000 stickers. Nous avons aussi reçu le soutien d'une radio locale, Génération 88.2. Les mille exemplaires du maq se sont vendus en deux semaines. » Mafia Trece réitère l'opération à la sortie de Cosa Nostra, album fourmillant de scénarios graves et burlesques. A la surprise générale, l'album est classé à la cinquième place du référentiel de fin d'année des lecteurs du magazine spécialisé Groove, devant MC Solaar et Stormy Buggy.

Alors que la bande du 13^e commence à avoir fait le plein de la cible hip-hop, le réseau Skyrock la programme dans son émission vedette, Planète rap. « Les deux premiers jours de l'émission, 20 000 CD sont partis comme des petits pains. On était en rupture de stock tout le reste de la semaine. » Les limites de la distribution indépendante commencent à se faire sentir. « Chaque boîte est l'esclave de son économie », regrette Djo. Aidé aujourd'hui par un clip, A la recherche du mic perdu, bourré d'effets spéciaux, l'album approche doucement du disque d'Or. En fin de contrat avec XIII Bis, le groupe signera bientôt avec une major, et, à l'instar du Wu-Tang et d'IAM, devra négocier des deal solo pour certains de ses membres. En attendant de transposer sur scène leur rap théâtral.

S. D.

Un genre menacé par ses propres excès

LE RAP FRANÇAIS a sans doute moins à craindre des changements de mode que de ses propres excès. Difficile, par exemple, d'assister aujourd'hui à un concert ou une soirée hip-hop sans craindre des échauffourées. Si la majorité du public est là pour faire la fête, certains viennent sciemment la gâcher. La récente tournée d'IAM a ainsi été minée par de nombreuses bagarres. Les producteurs deviennent en conséquence de plus en plus réticents à programmer du rap.

Pour Philippe Maher, responsable de la société de production SDG Warhead, ayant travaillé entre autres avec Stormy Buggy, Afro Jazz ou Expression Direct, les « conditions sont difficiles. Le public est chaud, le prix des places est bas. La violence risque de stopper l'élargisse-

ment du genre. Même les groupes qui vendent beaucoup de disques ont du mal à remplir les salles. »

RIVALITÉS ENTRE GROUPES

Les artistes ne donnent pas toujours l'exemple. Ces derniers temps, la compétition entre tchatcheurs, inhérente au genre, a tourné à l'aigre. Des joutes verbales, on est souvent passé au combat physique. Entouré des copains du quartier ou de la ville, le groupe devient une bande qui affronte d'autres bandes. IAM et Secteur A ont accumulé, par exemple, les contentieux avec Suprême NTM. Récemment, lors d'un concert au Bataclan, une bagarre a opposé très violemment les Neg'Marrons à Joey Starr, l'un des chanteurs de NTM.

Ces rivalités entre groupes peuvent devenir sanglantes. Djo, le leader de Mafia Trece, s'inquiète : « Aux Etats-Unis, deux gères du rap, Pac et Notorious B.I.G., se sont entretués par bandes interposées. Si ça continue comme ça en France, il y aura un mort. C'est inadmissible que des gens qui devraient être des modèles se prennent la tête. Il y a assez de place sur ce marché pour coexister pacifiquement. »

Appliqués au « business », les méthodes de la rue peuvent avoir un effet dévastateur. Victimes d'incidents, de menaces et parfois de chantage, plusieurs maisons de disques ont dû renforcer leur service de sécurité. Certaines, pourtant, semblent jouer avec le feu. Quand Double T Music fait défiler sur les Champs-Élysées son groupe, Ad'Hoc-1, sur un camion sonorisé

dans le but plus ou moins avoué de provoquer un incident avec la police pouvant « servir » la promotion d'un disque, quel est son degré d'irresponsabilité ? Et que dire d'un label (Hostile/Delabel) qui, pour le lancement de l'album d'Arsenik, offre une balle de fusil comme porte-cédé ?

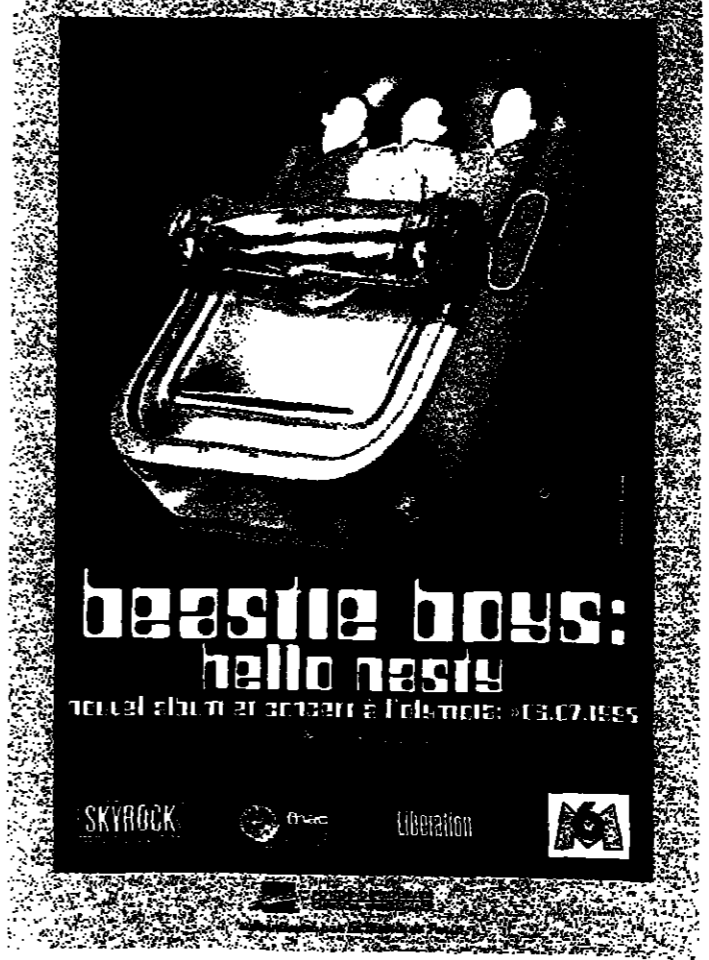
Une certaine culture rap engendre-t-elle la violence, ou n'est-elle que le reflet des frustrations d'un milieu et d'une société ? Si la seconde réponse est évidemment la bonne, encore faudrait-il que certains groupes cessent de mimer trop complaisamment cette frime gangsta-rap où l'objet du désir est un flique et l'idéal féminin, une actrice porno.

S. D.

XXL Performances, festival hip-hop

Depuis deux ans se déroule à Bobigny, dans un excellent esprit, le XXL Performances, l'un des rares festivals français consacrés entièrement à la culture hip-hop. Du 29 juin au 4 juillet, toutes les facettes de ce mouvement - rap, danse, graffiti, mais aussi mode, cinéma, sculpture et sports de rue (comme le double dutch, cette façon unique de danser en sautant à la corde...) - seront présentées à la bibliothèque Elsa-Triole, salle Pablo-Neruda, et au cinéma Le Magic.

Au programme parmi les rappers : Different Teep, S. Kiv, Daddy Lord C, Soldafada, Oxmo Puccino (le 30 juin), Diam's, Saint Demon, X Clusive, Bilal The Performer, Les 10^e, Ghetto Prodiges, L'Ess Du Neuf, TMK (le 1^{er} juillet), Black Roses, Tukuleur, N.A.E., D Abuz System, Afrodziaq, K. Reen, Fabe & Koma, Les Sages Poètes de la Rue (le 2), La Caution, Basic, Ad'Hoc-1 (le 3), Yusiness, Kontrast, Rimeurs à Gages, S'Kadrille, Le Damier & Menelik, Driver, Busta Flex (le 4). Renseignements : 01-41-60-95-92.



Handwritten text at the bottom of the page: 2003/06/20

La folle histoire d'un petit producteur seul contre la « marchandise »

Vingt-cinq ans d'enregistrements par le label indépendant Stil, avec un inédit d'Anthony Braxton

Un disque incassable raconte l'histoire d'un producteur indépendant, d'un fou, et de sa lutte de vingt-cinq ans contre l'« affairesme starisant du commerce de l'art ». Ce Godard de l'idée musicale se nomme Alain Villain, la maison de disques, Stil. Le CD rassemble des artistes et des œuvres diverses ; des Méditations enregistrées en 1978 par Yoshihisa Taïra à une merveilleuse et inédite improvisation d'Anthony Braxton à l'alto.

QU'EST-CE qu'un « cédé » qui commence par ses songes ? Par la partie dure de ces songes ? Un CD incassable ? « Incassable » est une étiquette comme les autres. Plutôt positive, question connotations modernes. Il n'est pas si mauvais, dans tous les genres, de passer pour incassable.

Celui-ci - vingt-cinq ans d'enregistrements par Stil, le petit label d'Alain Villain, avec son inédit de Braxton - n'est pas classable dans les basses des monopoles. Ce sera politiquement très intéressant de savoir où ils le casent. Il n'est pas classable dans l'ordre du goût. Ni (ce qui pourrait le sauver) dans celui de la préférence.

Il est le choix de travail d'un homme, Alain Villain. Un poète qui se paie le luxe de publier deux de ses photos dans le livret, où il paraît nettement plus vieux qu'il ne semble, dans la rue ou dans un train. Ce CD est l'histoire d'un producteur indépendant, d'un fou, Godard de l'idée musicale, qui a marié. Tout ce qu'on peut dire,

c'est que ça marche. Un homme, Alain Villain, se tue pour nous et c'est OK. On le connaît, il est là, il veille, dans son gourbi parfaitement rangé de la rue de Charonne, à Paris. Avec cet air chiffonné de vouloir coller à son adolescence. Alain Villain est dans l'urgence, bien plus jeune que sur ses photos.

En général, on n'aime pas le mot d'« urgence ». Un peu suremployé ces temps vraiment derniers. Pour lui, mille excuses de devoir se déjurer, ça marche. C'est son urgence. Il rejoint Beuys, avec qui il avance. Il est à lui seul (il le paie au juste prix, c'est son autre luxe) un démenti à l'« affairesme starisant du commerce de l'art ». Il emprunte la formule à Georg Jappe dans le numéro 4 d'Artstudio, en 1987. Propos de Beuys. Elle lui va comme un gant. Il est seul, ils sont mille. Le monde bouge. Alain Villain seul contre la marchandise.

Dans ces cas-là, il n'a pas le choix, il commence par ses songes, Méditations, enregistré en 1978 par Yoshihisa Taïra (sous la direction

SORTIR

PARIS

Wings on Rock
Un jeune garçon innocent et naïf descend de sa planète passer une journée sur Terre pour y découvrir la vie. En création au Festival, Wings on Rock, d'après Le Petit Prince, Parsifal, et la légende sioux Water-Jug-Boy, réunit les talents du musicien Pascal Comelade, du styliste Kenzo, du comédien-jongleur François Chat et de la danseuse Marianna Kavalieratos pour un conte à l'univers féerique et magique imaginé par un illusionniste de la scène, Robert Wilson combine, ici, tous les arts qu'il maîtrise : la danse, la peinture, la lumière aussi bien que la sculpture, le décor ou la musique...
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Les 19 et 20, à 20 h 30. Tél. : 01-43-13-06-07. 90 F et 140 F.

Michel Portal, Martial Solal
Deux maîtres du jazz, au milieu des fleurs, couleurs et parfums mêlés du Parc floral de Paris pour des variations improvisées ou préparées autour et avec les codes de la création actuelle. Michel Portal joue du saxophone soprano, de la clarinette basse et du bandonion ; Martial Solal joue du piano.
Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris 12^e.
M^e Château-de-Vincennes. Le 20, à 16 h 30. Tél. : 01-43-43-92-95. 10 F.

Trio Mjsia Fitzgerald Michel Scott Colley, Gérard Faroux
Un soir de vadrouille dans les clubs parisiens, on tombait au Sunset sur le guitariste Mjsia Fitzgerald Michel et le batteur Gérard Faroux qui participaient à un hommage à John Coltrane. Le premier arrivait avec une belle technique ; le second, avec deux bonnes décennies de musique derrière lui, revenait des Etats-Unis. On les retrouve ensemble avec le contrebassiste Scott Colley, très à l'aise dans tous les genres du jazz moderne. Entre ces trois-là, la musique est en train de se trouver des passages.
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6^e. M^e Saint-Germain-des-Près. Les 19, 20 et 23, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Francesca Solleville
Allain Leprest lui a écrit un vrai album de chanteuse engagée sur les chemins de la liberté, *Al dente*. Parcours en banlieues rouges, visions de l'antiracisme quotidien et des drames de la mort organisée (elle a repris *Lily de Pierre Perret, Nuit et brouillard* de Jean Ferrat, *La Petite Juive* de Maurice Fanon), mais aussi de l'amour léger et frondeur, font de cette chanteuse, qui débuta en 1958 en chantant Aragon, l'une des pierres angulaires de la chanson à texte de France.
Limonaire, 18, cité Bergère, Paris 9^e. M^e Rue-Montmartre. Le 19, à 22 heures. Tél. : 01-45-23-33-33. Entrée libre.

TRAN sot, min cé, vend de la « SNCF q

APRÈS une vasi syndica Claude transpor 19 juin, « réform, porteur amende gouvern 1997 et li « la relar Premiu du Résez qui incor définiion son finatoré du sement à la totalit SNCF in passé d 134,2 mil conserva

Manife Envirn nois en Jeudi 18 Luxem contre t la Comr sait dev nistres r porte s à la con ferrovia La Co selon le trafic à l'année e dans dix Kermat étaient r tation. 150 Belg. mands. nique, a geolis o pour lui informen s

de Alors grave, le a-t-il déc plaie en nation à (chaebol

DE

DE

SÉLECTION DISQUES

ÉDITION LUIGI BOCCHERINI
Quatuor à cordes
Quatuor Apponyi
La musique de Boccherini s'écoute sans laisser de trace trop prononcée dans la mémoire de l'auditeur. Profonde dans sa légèreté, inventive, rebondissante, elle n'enlève jamais. Certainement pas dans cette interprétation exemplaire d'artistes venus du Freiburger Barock Orchester - qui jouent donc d'instruments anciens. Son acridité mais intonation irréprochable.
Renaud Machart
1 CD Ars Musici AM 1111-2. Distribué par Abeille Musique.

GUSTAV LEONHARDT
Gustav Leonhardt
(orgue, clavier et direction)
Le disciple paie son tribut au maître dans un éloquent « prière d'écouter » : « Il n'est pas difficile d'atteindre le meilleur niveau d'une profession. Y demeurer l'est cependant. Et y demeurer aussi longtemps que l'a fait Leonhardt est une réussite peu commune. » On souscrit pleinement à cette assertion généreuse de Ton Koopman, et ce d'autant que

Leonhardt, claveciniste et organiste, n'a pas toujours été ce qu'il fut, et est toujours, depuis le début des années 70. Dix ans plus tôt, à l'orgue comme au clavier, il jouait avec une raideur assez étonnante. L'Offertoire sur les grands Jeux, de François Couperin, le fait entendre assez crûment. Certains documents (notamment ceux enregistrés avec le violoniste Lars Fryden), paraissent également pour la première fois sur support compact, ne sont que fortement documentaires. Le reste restitue Leonhardt dans la grandeur qu'on lui connaît, et ce dans des disques déjà disponibles.
R. Ma.
21493 compacts Teldec 3984-21349-2.

GIORGIO GASLINI
L'Intégrale, antologia cronologica (1948-1963, 1964)
En 1948, le Milanais Giorgio Gaslini est l'un des premiers en Italie à aller voir ce que le pop de Dizzy Gillespie, Kenny Clarke ou Thelouis Monk a donné au jazz. Il joue en trio ou avec le Sestetto Be-Bop du batteur Gilberto Cuppini. En 1957, il enregistre *Tempo e Rela-*

Paris Versailles-Rive Gauche

Dieu seul me voit

(Versailles-Chantiers)

Un film enthousiaste et détonant.

Suprêmement drôle.

Les Cahiers du Cinéma

Les meilleures ventes d'albums en France

ARTISTE ou GROUPE	Rang de la semaine précédente	TITRE	MAISON DE DISQUES
LOUISE ATTAQUE	2	Louise Attaque	ATMOSPHERIC
SMASHING PUMPKINS	1	Adore	DELABEL
PASCAL OBISPO	3	Live 98	EPIC
SHURIK'N	4	Où je vis	DELABEL
DIVERS ARTISTES	13	Notre Dame de Paris	POMME/SONY
DIVERS ARTISTES	18	Coupe du monde : l'album officiel	VERSAILLES/SONY
SUPREME NTM	9	Supreme NTM	EPIC
LARA FABIAN	5	Pure	POLYDOR
CÉLINE DION	7	Let's talk about love	COLUMBIA
ARSENIK	24	Quelques gouttes surissent	HOSTILE/VIRGIN

Période du 07/06 au 13/06 inclus
Ministère décerné par le compositeur à la sortie des caisses de cent magasins représentatifs des circuits de distribution

Notre Dame de Paris attaque le peloton de tête. Au 5^e rang, la comédie musicale ou Luc Plamondon met ses talents au service du spectacle grand format est talonnée par l'album officiel de la Coupe du monde de football, *Quelques gouttes*, d'Arsenik, se hisse au 10^e rang, remportant Garbage au 11^e. La Brésilienne Daniela Mercury, opération d'été de France 2, apparaît à la 51^e place. No-mads reste dans les 60^e bouillonnants (comme la soupe), mais tient la deuxième place des singles avec le hit *Yakalelo*. Tristesse sans fin dans les compilations (techno, fiesta, dance), où surnage pourtant *L'un pour l'autre* de Maura et *The Motown Story* (n° 3), consacré au prestigieux label afro-américain.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX
Les Ailes de la colombe d'Antonio (Grande-Bretagne, 1 h 42).
Le Clône de Fabio Conversi (France, 1 h 30).
Folle d'elle de Jérôme Cornuau (France, 1 h 22).
Jeffrey de Christopher Ashley (Etats-Unis, 1 h 32).
Passage pour le paradis d'Antonio (Italie, 1 h 30).
Préférence de Grégoire Delacourt (France-Italie-Espagne, 1 h 30).
La Revanche de Lucy Film de Janusz Mrosowski (France-Burkina Faso, 1 h 30).
The Big Swap (*) de Nigel Johnson (Grande-Bretagne, 2 h 03).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM
Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGE
Bessano et ses fils dans les musées français Musée du Louvre, salle Sully, entrée par la Pyramide, Paris-1^{er}. M^e Palais-Royal. Tél. : 01-40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 45. Fermé mardi. Du 19 juin au 21 septembre. 26 F et 45 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES
Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (-16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
La Traviata de Verdi. Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, James Conlon (direction), Jonathan Miller (mise en scène). Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11^e. M^e Bastille. Le 19, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-79-62. De 60 F à 635 F.
Orchestre philharmonique de Radio-France Beethoven : Leonore L'Ah ! Perfidio. Mozart : Airs de concert KV 528 et KV 369. Brahms : Symphonie n° 4. Karita Mattila (soprano), Marek Janowski (direction). Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. M^e Termez. Le 19, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F.
Ensemble Recherche Schölkorn : Berstand-Starr Schurig : Décalage, création. Grisey : Vortex Temporum I, II et III. Kwamé Ryan (direction). IRCAM, 1, place Igor-Stravinsky, Paris-8^e. M^e Rambuteau. Le 19, à 20 heures. Tél. : 01-44-78-48-16. De 50 F à 90 F.

RÉSERVATIONS
Paul Bley, Lee Konitz, Charlie Haden Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. Le 2 juillet à 20 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. De 145 F à 170 F.
David S. Ware Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. Le 9 juillet à 21 heures. Tél. : 08-03-30-63-06. De 145 F à 170 F.

DERNIERS JOURS
19 juin : Viva Vox Lectures dirigées par Jean-Christophe Bailly. Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris-6^e. Le 19, à 18 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Entrée libre sur réservation.
20 juin : Les Bonnes de Jean Genet, mise en scène d'Alain Oulivier. Studio-Théâtre, 16, avenue de l'Insurrection, 94 Vitry. Les 19 et 20, à 20 h 45. Tél. : 01-46-82-40-17. De 50 F à 120 F.

GAUMONT KINOPANORAMA 15 (V.O.) PARAMOUNT OPÉRA (V.F.)

MAC-MANON DISTRIBUTION présente

LE PLUS GRAND FILM DE TOUS LES TEMPS !

un film M.G.M. de William WYLER

BEN-HUR

Réédition exclusive en copies neuves sur ÉCRAN GÉANT en CINÉMASCOPE et TECHNICOLOR pour la 1^{re} fois en son DOLBY

TECHNIQUE DE L'UNIVERS

135A

KIOSQUE

LE MONDE / SAMEDI 20 JUIN 1998

EN VUE

La « Frankfurter » et le deutschemark

La presse allemande consacre une large place au cinquantième anniversaire du DM, pilier fondateur de la République fédérale, avant la disparition de cette monnaie au profit de l'euro

TRAN sot, mir cé, vend de la « SNCF q

APRÈS une vas syndica Claude transpoi 19 juin, « réform porteur amende gouvern 1997 et h « la relar Premis du Résees qui incor définitio son fina tivité dis sement z la totalit SNCF in passé d 13-12 mil conserva

Manife

Envir nots eu: jeudi 18 Luxe emi contre t La Co sait dev nistes r porte s à la con ferrovia La Co selon te trafic à l année e dans dix Kermat étaient tation. 150 Belg mandis. nique, a géois o pour lui inform tion en s

de Alors grave, le a-t-il déca plale en nation à (chaebol

■ Pour permettre aux détenus de suivre les exploits des Lions indomptables, Pong Mond, directeur de la prison de Yaoundé, au Cameroun, a fait installer huit téléviseurs dans des salles communes et suspendre les travaux forcés pendant la durée de la Coupe du monde.

■ Un gardien du centre de détention pour mineurs de Nakorn Ratchasima, au nord-est de Bangkok, ordonne d'éteindre la télévision au moment précis du coup d'envoi du match Brésil-Maroc: quatre heures d'émeutes.

■ Le 5 juin, dans la capitale afghane, le mollah Omar, chef des miliciens talibans, accable les victimes du séisme qui a ravagé le lointain nord-est du pays: « Dieu a envoyé ces désastres pour punir ceux qui ont péché et qui ne se sont pas honnêtement repentis ». Jeudi 18 juin, dans la matinée, le sol tremble à Kaboul.

■ George Bush Junior, gouverneur du Texas qui détient le record des exécutions aux Etats-Unis, vient toutefois d'accorder un sursis à Henry Lee Lucas, condamné à mort pour l'aveu de six cents crimes commis au moyen de couteaux, de marteaux, de vases, de statues de bronze et de toutes sortes de chaînes électriques. « J'ai menti. Je voulais me venger de mes juges qui m'ont enfermé pendant des années dans une cellule glaciale et inhumaine, et les faire passer pour des créatins. J'y suis parvenu », a expliqué le tueur en série.

■ Jeudi 11 juin, Saïd al-Kachab, 19 ans, qui, dans sa maison familiale d'Amman, après un échec l'an passé, prépare d'arrache-pied son baccalauréat, craque soudain, tuant, d'une balle dans la tête, ses parents, ses quatre sœurs, ses deux frères, son beau-frère, les deux enfants de ce dernier. Ainsi qu'un ami.

■ Hum Sen, l'homme fort du Cambodge, demande que soient jugés, par un tribunal international, Khieu Samphan, l'idéologue, pulmonaire, Ta Mok, le chef de guerre, unjambiste, et le commissaire politique, Nuon Chea, paralytique, en trois derniers hiérarques, en fuite depuis la déroute des Khmers rouges au mois d'avril.

■ Iouri Denissov-Nikolski, vice-directeur d'un centre de recherches de l'Institut des herbes médicinales, chargé de veiller sur la momie de Lénine, se dit prêt à embaumer la dépouille de Fidel Castro.

■ Svetlana Alliloueva vit à New York chez sa fille Olga: « Je me lève à sept heures du matin, je nourris les deux chats et je prépare le petit déjeuner pour Olga, qui travaille à deux endroits: le matin chez un fleuriste, le soir dans un restaurant », raconte la fille de Staline, 72 ans.

Christian Colombani

LE DEUTSCHEMARK va bientôt disparaître au profit de l'euro. C'est l'occasion, pour tous les Allemands, de rendre hommage à une monnaie qui représente pour eux bien plus qu'un simple moyen de paiement. La Frankfurter Allgemeine Zeitung, le grand quotidien conservateur, rappelle dans un éditorial publié jeudi 18 juin combien l'introduction du mark, il y a exactement cinquante ans, fut le véritable pilier fondateur de la nouvelle République fédérale.

DANS LA PRESSE

RTL Michèle Cotta ■ Dans la stratégie du premier ministre, le voyage de Lionel Jospin en Amérique marque une étape essentielle. (...) C'est en pragmatisme que Lionel Jospin, dès son arrivée à Washington, a tenu à se présenter à ses interlocuteurs. Contrairement à une opinion généralement admise à gauche, il a admis publiquement qu'il y avait vraiment des leçons à tirer des Etats-Unis en matière de lutte pour l'emploi. Il a reconnu aisément que la France, pas tout à fait capitaliste selon lui, se situait néanmoins dans l'économie de marché. (...) En réalité, c'est un véritable voyage présidentiel que Lionel Jospin entreprend depuis deux jours aux Etats-Unis. Un voyage qui lui donne l'occasion de peaufiner, depuis l'étranger, son image en la « blairisant » si l'on peut dire, en

20 juin 1948 fut la date de naissance du deutsche mark et marqua en même temps le début de l'« économie sociale de marché » en Allemagne», rappelle Jürgen Jeske, l'un des cinq directeurs de la FAZ. L'introduction du deutschemark mit fin à l'inflation d'après-guerre, elle priva beaucoup d'épargnants de leurs avoirs, mais permit également à chacun de redémarrer de zéro avec un acompte de 40 marks en poche. Le « DM » fut créé avant l'adop-



tion de la Constitution et la création formelle de la RFA, le 23 mai 1949, ce qui explique « le caractère identitaire du D-mark et de l'économie de marché en Alle-

visant un équilibre délicat entre son partenariat depuis longtemps établi avec les communistes et sa volonté de conquérir de nouvelles couches électorales, davantage séduites par un pragmatisme de gauche. Personne ne doutait que Lionel Jospin, une fois arrivé à Matignon, se fixerait comme prochaine étape la conquête de l'Elysée. En tentant jour après jour d'élargir ses assises, c'est-à-dire en rusant à sa manière, en nuanciant son personnage, en cherchant un plus large consensus, il commence dès maintenant à cheminer vers l'Elysée.

EUROPE 1

Alain Duhamel ■ Lionel Jospin ne devrait pas céder aux sirènes des maximalistes qui voudraient lui faire intégrer les biens professionnels dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune. Quand on regarde les choix qu'il a faits depuis un an, sa mé-

thode de gouvernement, sa psychologie personnelle, la taxation de l'outil de travail apparaissent contradictoire et même paradoxale (...). En compensation, Lionel Jospin devra faire un geste fiscal en direction des Verts, très malheureux en ce moment. Il devra arbitrer dans le sens le plus social possible en ce qui concerne l'allègement envisagé des taxes locales. L'ISF sera réformé afin que les patrimoines les plus importants ne puissent plus en être parfois largement exonérés. Il n'est pas impossible qu'il faille y ajouter un ou deux gestes politiques symboliques supplémentaires. Il serait en tout cas contradictoire de chercher à revigorer l'économie et à alourdir en même temps la fiscalité des entreprises.

LE POINT

Claude Imbert ■ Le pillonnage du « politiquement correct » par les détenteurs du

puvoir médiatique commence, lui aussi, à avoir des ratés. De même que le procès en sorcellerie intenté à Millon lui apporte en notoriété plus qu'il ne lui enlève, de même le tollé frénétique provoqué par Baladur lorsqu'il désire voir discutée la « préférence nationale » ne lui nuira pas, au contraire. Je ne souhaite nullement, on s'en doute, voir épousées les thèses du Front national, d'ailleurs récuses par nos engagements constitutionnels et internationaux. (...) Mais justement. Je crois que seule une pédagogie ouverte et raisonnée ouvrira les yeux de maints électeurs du Front et leur démontrera l'inanité de ses thèses. Au lieu de quoi, l'exorcisme imprécateur, hors tout argument, ne nourrit que le fantasme et ses poisons. Comment peut-on frapper d'interdiction quasi magique tels mots, tels sujets délicats que l'opinion, à tort ou à raison, soulève, comme si nous vivions dans un

peuple à censures et tabous ?

Lucas Delattre

www.ahn.com

Une chaîne de télévision américaine diffuse un accouchement en direct sur son site Web



mandait aux infirmières de rappeler l'intérêt de la périnéale, ou d'expliquer les nouveaux moyens permettant d'accélérer une naissance. Elizabeth, dans les nombreuses interviews qu'elle accorda au cours des jours précédents, répétait qu'elle s'était portée volontaire dans

un seul but: rassurer les femmes qui n'avaient pas encore d'enfant, leur montrer qu'un accouchement était un moment de bonheur à partager avec sa famille et même le monde entier.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

QUERELLE DE FOURNISSEURS ■ La compagnie de téléphone British Telecom a annoncé la création prochaine d'un service d'accès à Internet ouvert à tous sans abonnement, qui sera facturé non pas au forfait, mais au temps passé. Les autres fournisseurs, regroupés au sein de l'association professionnelle ISPA vont saisir l'autorité de régulation. BT rappelle de son côté qu'elle prévoit d'offrir un accès limité au Web et au courrier électronique, et qu'elle ne proposera pas l'hébergement de sites.

AUTOMOBILE

■ Renault a ouvert un nouveau site Web institutionnel et promotionnel composé de trois rubriques: « L'entreprise », « Produits et services » et « Renault sur Internet ».

FÊTES ET SALONS

■ Le site Viafrance propose un répertoire des principaux festivals, fêtes, concerts, expositions, foires et Salons devant avoir lieu en France dans les prochains mois. Les recherches peuvent se faire par nom, par catégorie, par région, par date, par thème ou par mot-clé.

« Allez, la France! Allez! » par Alain Rollat

EN CE TEMPS-LÀ, l'Italie fasciste était championne du monde de football. La FIFA avait fait la présence d'Autrichiens dans l'équipe de l'Allemagne hitlérienne, d'où étaient exclus les joueurs juifs. L'inventeur français de la Coupe du monde, Jules Rimet, considérait que cette compétition était « un excellent moyen de dissiper entre les pays les antipathies et les incompréhensions ». En attendant le prochain tournoi, les compétiteurs se faisaient la seconde guerre mondiale. Le camp de sa patrie ayant été envahi, un certain Charles de Gaulle cria dans le désert: « Allez, la France! Allez! ». Il n'avait pas beaucoup de supporters.

écrits désincarnés. Mais que pèsent les Mémoires sans images? Pionnier de FORTE, Roger Stéphane avait compris la nécessité de léguer à la postérité, par l'intermédiaire de la télévision, un peu de la voix et de la chair de ces hommes de caractère. Au début des années 60, il avait entrepris de recueillir les témoignages de soixante-seize de ces aventuriers de la France libre. Il les avait filmés, tournant une centaine d'heures de rushes. Il avait même présenté un pré-montage à Charles de Gaulle. Il n'avait pas abouti. Mais, la veille de son suicide, en 1994, Roger Stéphane s'était fait promettre que son projet ne resterait pas inachevé.

Promesse tenue. Le montage de quatre heures, réalisé pour « La Marche du siècle » à partir de ces témoignages inédits, fera désormais référence. Ce n'est pourtant pas, à proprement parler, une grande œuvre de télévision. Cela ressemble plutôt à de la radio pré-historique mise en images. Il ne s'agit, en effet, que d'une série d'entretiens filmés en noir et blanc par une caméra fixe. Mais ce refus délibéré des effets scéniques donne encore plus de force aux mots de ces héros devenus célèbres, ou restés méconnus, et encore plus d'impact à leur regard. L'exaltation de la liberté magnifie les hommes les plus ordinaires. Encore fallait-il avoir l'héroïsme de programmer un tel document de téléthèque, au moment où la plupart des téléspectateurs préféreraient commémorer le 18 juin 1940 en suivant une autre cérémonie au Stade de France. Que France 3 et Jean-Marie Cavada aient eu cette témérité, en poussant la provocation jusqu'à promouvoir, pour la circonstance, une interprétation inattendue du Chant des partisans magistralement entonné par Johnny Hallyday, cela valait-tout les matches de football!

Partez en vacances avec Le Monde. FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES. Retournez ce bulletin au moins 12 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (renseigné à gauche de la « ligne » de votre journal).

FILMS DE LA SOIRÉE

GUIDE TELEVISION

FILMS DU JOUR

GUIDE TELEVISION

Handwritten text: 'Handwritten text' (likely a signature or note).

Un salaire minimum instauré en Grande-Bretagne

Il a été fixé à environ 36 francs l'heure

LONDRES
de notre correspondant à la City
Promise lors de la campagne électorale du printemps 1997 par les travaillistes, l'instauration d'un salaire minimum national de 3,60 livres l'heure (1 livre = environ 10 francs) à partir de 1999 a été annoncée le jeudi 18 juin par le ministre du commerce et de l'industrie, Margaret Beckett (NDLR: en France, le SMIC est à 39,43 francs l'heure). Les jeunes âgés de dix-huit à vingt ans ne seront payés que 3,20 livres l'heure, comme l'avait proposé la commission ad hoc Low Pay Commission sur les bas revenus.

« Un moyen pour les bas salaires d'échapper au piège de la pauvreté »: c'est ainsi que M^{me} Beckett a qualifié la décision de son gouvernement. La ministre a justifié la limite d'âge par l'existence du programme d'aide aux jeunes le Welfare to Work, qui vise à favoriser le retour à l'emploi des personnes dépendant de l'aide sociale. Deux millions de personnes, soit 9 % de la population active, devraient profiter du futur SMIC.

Les syndicats réclamaient un niveau proche de 4,3 livres l'heure, le patronat 3,5 et les Chambres de commerce 3. Une fois n'est pas coutume, le premier ministre, Tony Blair s'est montré plus sensible aux arguments des milieux d'affaires, très influents dans son entourage, qu'à ceux des syndicats appuyés par M^{me} Beckett et l'aile gauche du Labour. Le Confédération des indus-

tries britanniques, le CBI, avait évoqué les risques de licenciements de travailleurs les moins qualifiés, en particulier les femmes employées dans les services. Par ailleurs, aux yeux de l'équivalent du CNPF, un SMIC trop élevé aurait pu indirectement entraîner des pertes d'emplois qualifiés. Face à l'inflation salariale, qui atteint déjà 5 %, la Banque d'Angleterre aurait pu être amenée à resserrer encore davantage le loyer de l'argent, porté le 4 juin, à 7,5 %, prenant ainsi à la gorge des industriels dont la compétitivité est actuellement fortement pénalisée par la sur-évaluation de la livre sterling.

Dans son dernier rapport sur l'inflation, publié en mai, l'institut d'émission, désormais indépendant du pouvoir politique, avait estimé que le montant proposé par la Commission ajouterait 1 % à la hausse des salaires dans le privé. Ce cri d'alarme n'a pas manqué d'inquiéter le chancelier de l'Échiquier, Gordon Brown, qui s'est fixé 2,5 % comme objectif d'inflation en 1998-99.

Face aux syndicats, Tony Blair a tranché en faveur de l'opinion du CBI, soutenu par le ministre des finances. Le Premier ministre entend protéger le « modèle social britannique » en matière d'emploi hérité par les conservateurs, cocktail doux-amer de flexibilité du travail et de modération fiscale.

Marc Roche

Paris : la mairie choisit son théâtre pour enfants

IL Y A un théâtre pour enfants dans chacun des deux plus grands parcs de la capitale: l'un dans le Parc floral du bois de Vincennes, l'autre dans le Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne. Ce dernier vit peut-être ses derniers jours: le bâtiment, construit en 1983, n'a jamais été terminé. Jacques Douai, son animateur, se bat dans le cadre d'une procédure de redressement judiciaire qui pourrait provoquer sa disparition malgré le succès du spectacle en cours, un ballet intitulé *Portrait de Sissi*. Le Théâtre du Jardin d'acclimatation est dans l'attente d'un jugement du tribunal de grande instance mis en délibéré.

Jacques Douai, âgé de soixante-huit ans, précurseur des chanteurs engagés, lutte depuis 1992 pour la survie de la salle qu'il anime avec la danseuse Ethéry Pagava. Au moment du renouvellement de la concession du Jardin d'acclimatation au groupe LVMH de Bernard Arnault, le Conseil de Paris s'était vu proposer le remplacement du théâtre par une salle de sept cents places destinée à une Fondation Louis Vuitton-Moët Hennessy. Le projet avait été repoussé de justesse, mais quelques mois plus tard, la subvention de la Ville au Théâtre du Jardin avait été supprimée, entraînant l'interruption des autres aides publiques, et remettant en cause l'équilibre financier de l'association.

Un vœu pour rétablir une subvention de 950 000 francs a été une nouvelle fois rejeté le 8 juin par le Conseil de Paris. Celle-ci avait été supprimée par Françoise de Panafieu, adjoint (RPR) au maire de Paris chargé des parcs, jardins et es-

paces verts, alors adjoint à la culture. Elle a renouvelé, mercredi 17 juin, les arguments qu'elle développait en 1993: « Si le travail pédagogique réalisé par les animateurs du Théâtre du Jardin est immense, il faut faire évoluer l'endroit: le public ne répondait pas. »

Avec 250 000 spectateurs en 1 500 représentations depuis la création du théâtre, Jacques Douai s'interroge sur les raisons de la majorité municipale de refuser son aide financière: « Notre action dérange-t-elle à ce point? C'est vrai que nous travaillons beaucoup avec les écoles des arrondissements populaires de Paris, mais nous voulons démocratiser la pratique artistique. » Comme dans ses nombreux tracts et communiqués, Jacques Douai s'explique: « C'est par l'art qu'on fera la vraie révolution, dit-il. C'est en changeant les hommes qu'on changera la société. » Il rappelle à chaque occasion les dizaines de millions de francs engloutis, au début des années 90, dans la faillite de la Planète magique, édifiée par la Ville de Paris dans ce qui fut le théâtre de la Gaîté lyrique.

Le second théâtre pour enfants accueille la compagnie Astral dans le Parc floral du bois de Vincennes. Ses nouveaux locaux ont été inaugurés mercredi. Quelque 160 enfants âgés de trois à huit ans s'y pressent à chaque représentation. La compagnie du Théâtre Astral - dix permanents, 21 000 spectateurs par an - est pour sa part sûre de son avenir. L'Association du Parc floral de Paris a financé les 2,5 millions de francs de la reconstruction de la salle.

Christophe de Chenay

DÉPÊCHES

■ **TUNISIE**: Taoufik ben Brick, correspondant de *La Croix* à Tunis, a été interpellé, jeudi 18 juin, et retenu durant plusieurs heures par les services de sécurité, après la publication d'un article critiquant les méthodes policières du régime Ben Ali. Les autorités tunisiennes lui ont demandé de cesser sa collaboration avec le quotidien français.

■ **JUSTICE**: les opérations de démolition en région Languedoc-Roussillon font l'objet d'une enquête préliminaire confiée par le parquet de Nîmes au SRPJ de Montpellier, a-t-on appris, jeudi 18 juin de source proche de l'enquête.

■ **GAULLISTES**: Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie française, dénie au RPR le droit « de se priver du titre de gaulliste ». Dans le quotidien *Le Figaro* du 17 juin, Maurice Druon affirme que « le gaullisme a été déshonoré le jour de 1976 où (...) le vieux rassemblement du général a été transformé en un ascenseur destiné à hisser un "présidentiable" ».

Trage du Monde daté vendredi 19 juin: 509 173 exemplaires

Le PS plaide pour un « programme commun » des socialistes européens avant le scrutin de 1999

François Hollande a participé, à Berlin, à une rencontre des dirigeants sociaux-démocrates des Quinze

BERLIN
de notre envoyé spécial
Réunis, jeudi 18 juin à Berlin, par la Fondation Friedrich-Ebert, proche du SPD allemand, plusieurs dirigeants européens ont esquissé un nouveau projet social-démocrate européen. Le premier, l'ancien chef du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez, chargé d'une réflexion sur ce thème a mis les pieds dans le plat. « Douze gouvernements de l'Union européenne sur quinze sont aux mains des sociaux-démocrates », a lancé M. Gonzalez. Mais nous ne gouvernons pas l'Europe et nous n'avons pas encore de projet européen. »

Le premier ministre portugais, Antonio Guterres, a insisté sur la nécessité de renforcer le modèle social européen « combinant solidarité et reconnaissance de l'esprit d'initiative » et de se doter d'instruments nouveaux face au risque de « récession » dans « deux ou trois ans ». Tout en observant « différentes visions » chez les sociaux-démocrates, il a suggéré de rechercher « une synthèse adéquate entre

la sécurité et la flexibilité ». Candidat à la succession d'Helmut Kohl, aux élections prévues en septembre, Gerhard Schröder a mis en garde contre une « économisation du politique », en mettant l'accent sur la nécessité de redonner « des possibilités d'intervention au politique ».

UNE STATUE DE WILLY BRANDT

Jugeant que « l'Europe, c'est plus qu'un marché, c'est une sorte de patrie », M. Schröder, qui s'exprimait à quelques pas d'une grande statue en pied de Willy Brandt, a affirmé qu'il « n'accepterait pas que la Banque centrale européenne (BCE) veille seulement à la stabilité monétaire ». A ses yeux, la BCE doit se préoccuper de la « stabilité du marché du travail » et l'Europe devrait rechercher « des normes sociales minimales » pour éviter un « démantèlement de nos systèmes sociaux ». « Il ne serait pas bon de créer un projet européen social-démocrate qui serait imposé au niveau national », a asséné M. Schröder, favorable à un travail en commun « sur certains champs », la politique

européenne devant être un « complément » des politiques nationales.

Rappelant que la social-démocratie « est née en Europe », François Hollande a plaidé au contraire pour une « refondation » du projet social-démocrate européen. Le premier secrétaire du Parti socialiste français a proposé « un programme commun social-démocrate en Europe », en vue des élections européennes de juin 1999, sous la forme d'un « socle de principes communs ».

S'il refuse de réduire la social-démocratie à « une protection, une garantie, un filet de sécurité », à du « pragmatisme » ou à de la « bonne gouvernance », M. Hollande a proposé plusieurs axes pour « actualiser » cette idéologie. En premier lieu, la « reconnaissance » de l'économie de marché va de pair avec la « nécessité d'une régulation » aux niveaux national et européen.

M. Hollande a avancé comme second principe « le plein emploi ou la pleine activité » et a invité ses amis à « repousser toujours les fron-

tières de la démocratie ». « Nous devons élargir la citoyenneté dans nos pays et en Europe », a-t-il lancé, avant d'appeler à la définition de « solidarités nouvelles » et de défendre le service public qui devra toutefois « s'adapter à la concurrence ».

Après une intervention émue de Zlatko Lagumdžija, président du parti social-démocrate de Bosnie, qui a martelé son refus de la séparation des ethnies en Europe, Joaquín Almunia, secrétaire général du PSOE espagnol, a affirmé qu'il fallait « profiter de la construction européenne pour répondre aux menaces de la mondialisation ».

En conclusion, le président du SPD, Oskar Lafontaine, a souhaité l'ouverture d'une « nouvelle ère de la social-démocratie ». « La globalisation nous oblige à redevenir sociaux-démocrates », a-t-il assuré, en fustigeant le « capitalisme de casino » et en appelant de ses vœux « une économie de la motivation ».

Michel Noblecourt

Ce soir-là, à la " Old Jameson Distillery " de Bow Street, Dublin...

Par Saint Patrick...
Distillé 3 fois !!...

Et par des Irlandais...

JAMESON
WHISKY

WAREHOUSE

JAMESON L'IRLANDAIS...

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE, CONSOMMEZ AVEC MODERATION.

البريد الإلكتروني

LA CHRONIQUE
DE PIERRE GEORGES

**Et voilà
ce que c'est
de voter rouge !**

LES ORDRES étaient tombés de haut : répression, répression ! Pas de quartier pour les bouchers ! Leur tête ou la vôtre ! Ainsi sommés de sévir, les arbitres ont sévi. A des cadences extravagantes. Deux matches, cinq cartons rouges, onze jaunes. Et avec cela, faut-il vous l'envelopper, Monsieur Blatter ?

Jean-Paul Sartre, un jour, en repentance peut-être, écrivait : « Voilà ce que c'est de voter rouge ! » Voilà, en effet. Le rouge était mis, sur ordre. C'est un bien commode adjectif, « rouge ». Il vêt d'un rien toutes sortes d'expressions, de lieux communs, de clichés. Alerte rouge. A boulets rouges. Fâcher tout rouge. Passer au rouge. L'embarras du choix donc.

Mais aucun ne semble mieux convenir, ce soir où tant de têtes, et parfois de presque couronnées, à Saint-Denis, ont roulé dans la sciure, que le bon vieux cliché des familles : le « péril rouge ». Celui-là même qui naguère, en 1981, troublait les nuits d'un visionnaire voyant déjà des chars soviétiques en casernement place de la Concorde.

LA MOUCHE DU ZÈLE
Va donc pour le « péril rouge » version Seine-Saint-Denis. Car il y a désormais péril. Et notamment celui de voir, ce serait farce, la finale de la Coupe du monde se terminer à six joueurs contre cinq, tout le reste étant consigné à la Conciergerie ! Mais ne plaisantons pas avec ces choses abominables. Ce flot de sang vermeillon qui a coulé dans les caniveaux du Mondial, au roulement des sifflets. On aurait dit du Paul Quilès, fin de congrès, et son fameux : « Il ne suffit pas de dire que des têtes vont tomber, il faut dire lesquelles et quand ! »

Alors, quelle mouche a donc piqué les hommes en noir ? La mouche du zèle, évidemment. Une bête redoutable et très définitivement bête. La hiérarchie demande de la fermeté ? On peut cogner, chef ? On est couvert ? La mouche du zèle, proche cousine de celle du coche, s'épanouit volontiers sur le flou des ordres ! Veut du résultat ! Comment ? Veut pas le savoir !

Dans la vie civile, et autrement moins héroïque que celle des stades, on la voit parfois prospérer au coin de la rue. Ainsi une escouade de contractuelles prenant en enfilade la rue des Innocents, pas de quartier, s'agit de faire du chiffre ! Ou une brigade de répression du banditisme faisant du « crâne » en fin de mois pour améliorer la statistique.

La brigade de répression arbitrale, totalement déchaînée, a fait dans la bavure. Et même, c'était trop drôle, on a vu l'arbitre colombien de la match Afrique du Sud - Danemark, John Toro Rendón, le bien-nommé, planter ses cartons rouge et jaune au flanc de la bête dans la posture avantageuse du bandierillo.

Bref, le péril rouge est là. Il va faire débat, polémique déjà. Comme une médecine prescrite et encore plus radicale que le mal. Comme une façon boomerang de tuer le spectacle et le football au motif de le sauver. Ou comme un sujet interminable de discussion d'écoles sur le carton rouge dans tous ses états : « indiscutable », « sévère », « imaginaire » ou « scandaleux ». Apportons d'entrée notre contribution : le carton rouge infligé à Zinedine Zidane nous a paru relever du premier genre. Au point que nous nous interrogeons ici gravement : mais quelle folle mouche piqua donc Zizou ?



LES TEMPS FORTS

- **1 SAINT-ÉTIENNE**
L'Espagne rencontre le Paraguay, vendredi 19 juin, au stade Geoffroy-Guichard, à 21 heures (groupe D). Lors du premier match, les joueurs français par Javier Clemente avaient été battus par le Nigeria (3-2).
- **2 PARIS**
Dans le groupe H, la Bulgarie est opposée au Nigeria à 17 h 30. Pour leur premier match, les Bulgares avaient fait match nul contre le Paraguay (1-1).
- **3 MARSEILLE**
Les Pays-Bas rencontrent la Corée du Sud, samedi 20 juin, au Stade-Vélodrome, à 21 heures (groupe E). Temps en échec par la Belgique (0-0), les joueurs de Gans Elmdink (ci-contre) jouent sans Patrick Kluyvert, suspendu pour deux matches. L'attaquant est remplacé par Dennis Bergkamp qui revient de blessure. La rencontre se dispute dans une ville qui sort des affrontements ayant impliqué les hooligans anglais, la semaine dernière. Avec les supporters néerlandais, Marseille appréhende un nouveau match à risques.
- **4 BORDEAUX**
A 17 h 30, au Parc Lescure, la Belgique, très en confiance après son match nul contre les Pays-Bas, rencontre le Mexique qui avait fait une bonne impression contre la Corée du Sud (groupe E).
- **5 NANTES**
Après sa belle performance sur la Jamaïque (3-1), la Croatie rencontre le Japon, au stade de la Beaujoire, à 14 h 30 (groupe H). Les Japonais, qui n'avaient cédé que d'un but face à l'Argentine (0-1), veulent espérer.
- **6 TÉLÉVISION**
Vendredi 19 juin, Nigeria-Bulgarie (17 h 30) sera retransmis sur TF 1 et Eurosport à partir de 17 h 15 et sur Canal Plus à 17 h 30. Espagne-Paraguay (21 heures) est sur France 3 et Canal Plus à 21 heures, et il est retransmis sur Eurosport à partir de 20 h 45. Samedi 20 juin, Japon-Croatie (14 h 30) est sur France 3 et Canal Plus à 14 h 30. Belgique-Mexique (17 h 30) est sur TF 1 et Canal Plus à 17 h 30 et sur Eurosport à partir de 17 h 15. Pays-Bas-Corée du Sud (21 heures) est sur France 3 et Canal Plus à 21 heures et sur Eurosport à partir de 20 h 45.



DÉTRESSE. Zidane est le premier Français sanctionné d'un carton rouge en coupe du monde

Les Bleus se compliquent l'avenir

LES ÉCOSSAIS avaient inventé la déroute joyeuse. Les Français, dans l'arène de Saint-Denis, ont inauguré le triomphe triste. Il fallait voir leur mine, et encore plus celle de leur entraîneur, sur le coup de 23 heures, jeudi 18 juin, après avoir « passé » quatre buts au Saoudiens. 4-0 ! Le score le plus net des vingt-deux premières rencontres, un écart record pour la France en Coupe du Monde. Sept buts marqués en deux matches, zéro encaissé. Thierry Henry, « perdu » pour le foot il y a un mois, qui accroche la tête du classement des buteurs. Les félicitations de Jacques Chirac, les Champs-Élysées en fête, et un passeport pour les huitièmes de finale.

« Tout serait beau, s'il n'y avait pas eu la blessure de Christophe Dugarry, qui est assez grave, et l'expulsion de Zinedine Zidane qui est justifiée. » Voilà. Aimé Jacquet dit combien le présent est délicieux et l'avenir incertain. Deux, trois matches de suspension pour Zidane qui a essayé son pied sur un Saoudien à terre ? Attendez. Une chose est sûre, il ne sera pas sur la pelouse pour affronter le Danemark, le 24 juin à Lyon, dans une rencontre où se jouera la première place du groupe C. Zidane est le premier Français exclu d'un Mondial depuis sa création en 1930. Ce garçon à la fois timide et irascible, pondéré et excessif, rejette la responsabilité de son expulsion sur l'arbitre : « J'ai pris un carton rouge

que je ne mérite pas. » Les arbitres ! Il est beaucoup question des hommes en noir depuis que Sepp Blatter et Michel Platini, les nouveaux patrons du football mondial, les ont tancés, les deux jours précédents ce 18 juin « rouge », au motif qu'ils ne seraient pas assez sévères. L'appel a été entendu : le Colombien Johnairo Toro Rendón a sorti dix cartons dont trois rouges lors du match nul (1-1) à Toulouse entre le Danemark et l'Afrique du Sud - « un match étrange », à simplement réagi l'entraîneur danois, Bo Johansson ; le Mexicain Arturo Brizio Carter a donné six cartons dont deux rouges pour France-Arabie saoudite. Une journée à seize cartons. Cela figure le record. Trois exclus en une seule rencontre de Coupe du monde, le fait ne s'était d'ailleurs produit qu'à deux reprises : Brésil-Tchécoslovaquie en 1938 et Brésil-Hongrie en 1954.

UNE FROIDE LOGIQUE
Sont-ils contents nos édiles du foot ? Même pas. Michel Platini grogne : « A un moment, ils n'en mettent pas assez et puis après, ils en mettent trop. » Bref, un énième recadrage s'impose. Au point que les arbitres en auraient par-dessus la tête de se faire réprimander quotidiennement - et publiquement - par MM. Platini et Blatter qui avaient promis, avant leur prise du pouvoir au sein de la FIFA, d'être la

voit des joueurs... et des arbitres. Il y a au moins un joueur, et un bon, qui en appelle à la protection de l'arbitre. Le buteur argentin Gabriel Batistuta : « S'il applique le règlement, il n'y aura aucun problème », dit-il avant la rencontre contre la Jamaïque, le 21 juin au Parc des Princes. Cette querelle, qui ne fait que commencer sur l'arbitrage, ne changera rien à la logique solennelle installée de la compétition. Une vraie surprise se fait toujours attendre dans un Mondial froidement logique et manquant un peu de fantaisie. Cette folle viendra-t-elle du Nigeria - Bert Vogts, l'entraîneur allemand, en a fait son favori secret - ? Le jeu de cette équipe, ouvert et débridé, proche de la rupture, qui a tant épaté contre l'Espagne (victoire 3-2), annonçait en tout cas une confrontation excitante contre la Bulgarie, vendredi 19 juin au Parc des Princes.

Les arbitres sortent des cartons rouges et les préfets de police leur arsenal sécuritaire. Au point de se demander dans quelle ambiance va avoir lieu la fête de la musique, en ce premier week-end d'été. Dans plusieurs villes d'accueil du Mondial, les arrêtés municipaux et préfectoraux pleuvent, pour prévenir tout débordement avant pendant et après les rencontres. Ils prouvent que ce n'est pas tant le

hooliganisme qui inquiète, mais sa confrontation - comme ce fut le cas à Marseille - avec un phénomène plus profond de violence urbaine. A Paris, par exemple, le préfet de police, Philippe Massoni, a annoncé un renforcement du dispositif jeudi 19 juin, en plusieurs points concernant la vente d'alcool, l'ouverture des bars et « les fauteurs de troubles ». A Toulouse, à l'approche d'Angleterre-Roumanie du 22 juin, une trentaine de cafetiers et restaurateurs ont annoncé qu'ils resteraient ouverts en dépit d'un arrêté préfectoral fixant à 23 heures pendant cinq jours la fermeture des débits de boissons. Ils suivent leurs collègues marseillais, qui ont en partie obtenu gain de cause dans leur bras de fer avec la préfecture.

FAUX BILLETS, VRAIES ANNAQUES
Dans le feuillet des faux billets, dont on se demande où et quand il s'arrêtera, il y avait jusqu'ici 30 000 supporters environ qui avaient acheté des tickets fantômes. Il y aurait eu, dans la nuit du 17 au 18 juin, 10 000 à 15 000 billets volés à un tour-opérateur américain, Prime Sports International (PSI), agréé par le Comité d'organisation (lire page 7). PSI a porté plainte et a décidé de rembourser les billets qu'elle ne pourra pas délivrer. Cette affaire intervient alors que la police enquête sur les escroqueries liées à la vente de billets fictifs, et s'inté-

resse justement à PSI dont le nom est apparu dans certaines plaintes de clients floués, notamment brésiliens. Tout en « s'étonnant » de ce vol, le Comité d'organisation a mis en demeure le tour-opérateur de lui fournir la liste des clients dont le billet aurait été volé. Une partie de ces supporters devait assister au match France-Arabie saoudite, dont les contrôles d'entrées ont été placés « sous haute surveillance ».

Finalement, la bonne nouvelle pourrait venir du match Iran-Etats-Unis, le 23 juin à Lyon. Le président Bill Clinton a en effet exprimé, jeudi 18 juin, l'espoir que ce match permette de se rapprocher de la fin de la « brouille » entre les deux pays. Et dans un discours qui fera date, le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright a affirmé que les Etats-Unis « pourraient envisager la perspective d'une relation très différente » avec l'Iran. D'où le commentaire de Philippe Séguin, sur TF 1 : « La FIFA a une autorité que n'a pas l'ONU. » Des représentants de l'ambassade des Etats-Unis en France assisteront au match. Les entraîneurs iranien et américain ont qualifié ce climat de « très bonne nouvelle ». La meilleure, pour deux équipes qui ont de très bonnes chances de se faire éliminer, et de rentrer à la maison. Quel que soit le résultat de leur confrontation.

Michel Guerrin

الرياضة في العالم

LE CHIFFRE DU JOUR
1500

C'est le nombre de sièges qui sont restés inoccupés jeudi 18 juin au Stadium de Toulouse lors de la rencontre Afrique du Sud-Danemark. Quelques heures après, le Stade de France faisait le plein de ses 80 000 places pour le match France-Arabie saoudite comme ça avait été le cas pour le match d'ouverture Brésil-Ecosse, le 10 juin.

A ces deux exceptions près, aucun stade n'a été complet depuis le début de la Coupe du monde. Bordeaux a reçu successivement 31 800 et 30 236 spectateurs payants dans une enceinte qui peut en recevoir 35 200 ; Lens 38 140 et 38 058 pour 41 275 places ; Lyon 39 133 et 37 572 pour 44 000 places ; Marseille 55 077 et 54 587 pour 60 000 places ; Montpellier 35 000 et 29 750 pour 35 500 ; Nantes 33 257 et 33 266 pour 39 500 places ; Saint-Etienne 32 000 et 30 392 pour 36 000 ; Toulouse 33 400 et 35 000 pour 36 500 places. Depuis le 17 juin, le CFC ne donne plus sur son site web le nombre de spectateurs payants.

LES ARBITRES

JAPON - CROATIE
Ramesh Ramdhan, de Trinité-et-Tobago, arbitre le match Japon-Croatie qui aura lieu samedi 20 juin, à Nantes (14 h 30). Il sera assisté de son compatriote Merere Louis Gonzales et du jamaïcain Owen Powell.

MEXIQUE - BELGIQUE
La rencontre Mexique-Belgique disputée samedi 20 juin, à Bordeaux, à 17 h 30, sera arbitrée par l'écossais Hugh Dallas. Il sera assisté de l'irlandais Eddie Foley et de l'omanaï Mohamed Ahmed Al Musawi.

PAYS-BAS - CORÉE DU SUD
Ryszard Wójcik arbitre le match Pays-Bas - Corée-du-Sud, samedi 20 juin, au Stade Vélodrome de Marseille, à 21 heures. Le Polonais sera assisté de son compatriote Jacek Pociąg et du biélorusse Youri Dupanov.

Z comme zen

PAR JEAN-JACQUES BOZONNET

LA PHILOSOPHIE ZEN a fait un nouvel adepte. Pour un converti de fraîche date, Aimé Jacquet a fait preuve, jeudi 18 juin, de dispositions certaines. Les Guignols de l'Info, qui s'amusaient à le caricaturer soupe au lait, vont devoir rectifier le trait. Malgré la perte de deux amis chers, il s'est efforcé de ne retenir que le bon côté de la soirée.

« La victoire est toujours belle », a-t-il objecté au pisse-vinaigre qui lui parlait d'un succès à la Pyrrhus. Certes, il n'a pu réprimer un geste de dépit, pendant le match, quand le docteur Jean-Marcel Ferret lui a fait part de la gravité de la blessure de Christophe Dugarry. Mais il est resté de marbre lorsque Zinedine Zidane a été expulsé. « La sanction est justifiée. »

Il dit comprendre la réaction de son joueur, « qui a subi un marquage sévère », mais il ne lui trouve pas d'excuse. Des traquenards, il y en aura encore sur le parcours des Bleus. « A nous d'y faire face avec beaucoup de conscience professionnelle, en restant sereins et maîtres de nos impulsions. » Sous-entendu : cela n'a pas été le cas du meneur de jeu de l'équipe de France.

Depuis plusieurs jours, le sélectionneur français ne cessait d'émettre des doutes sur la qualité de l'arbitrage du Mondial. A chaque point-presse ou presque, il s'étonnait du laxisme général, voire de l'incohérence des décisions. Il y a quelques jours, à Helsinki, lors d'un match amical où les chevilles de Zidane avaient été mises à rude épreuve, il avait eu des mots très durs pour l'arbitre. « Scandaleux », criait-il alors.

Or le voilà subitement philosophe, après un arbitrage contestable et une décision très sévère du Mexicain Arturo Brizio Carter, qui le prive de son joueur vedette en un moment crucial.

Le sang-froid d'Aimé Jacquet après la rencontre ne cachait-il pas une colère, froide elle aussi, contre son champion - il n'eut pas un regard pour lui à sa sortie du terrain ? N'est-ce pas aussi de bonne diplomatie que de s'abstenir d'agiter un chiffon rouge au nez des membres de la commission de discipline ? « Il a fait une faute, il paiera », a-t-il encore ajouté, peut-être dans l'espoir qu'ainsi avouée elle sera à moitié pardonnée.

Dans son for intérieur, l'épisode le renforcera dans la conviction, récemment exprimée dans France Football, que cette coupe sera « la dernière disputée dans les conditions actuelles d'arbitrage, c'est-à-dire par un seul homme. Quelles que soient sa compétence, son honnêteté, cela ne suffit plus. Le jeu va trop vite, les joueurs sont trop forts, trop malins. »

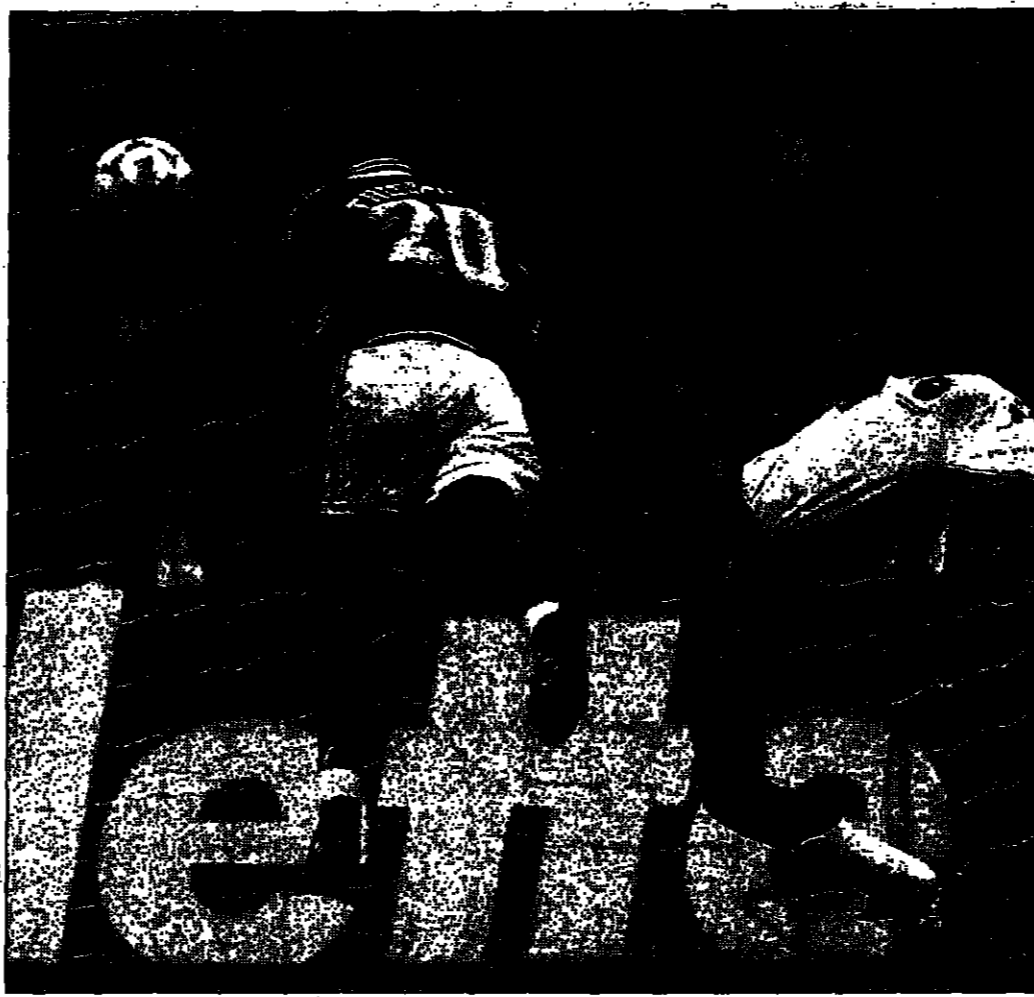
La France poursuit sa campagne sans son stratège

Saint-Denis. Les Bleus ont réalisé le plus gros score de cette Coupe du monde en battant (4-0) une équipe d'Arabie saoudite réduite à dix. Après l'exclusion de Zinedine Zidane et la blessure de Christophe Dugarry, l'effectif offensif se raréfie

IL Y A DES INNOVATIONS dont on faisait volontiers l'économie. A l'issue des matches, les journalistes, qui ont bénéficié d'un sésame rouge, sont invités à se rendre dans les entrailles du stade pour recueillir les impressions des acteurs douchés et rhabillés à la hâte. Le lieu, généralement glauque, a été baptisé « zone mixte ». Il requiert un sang-froid à toute épreuve, foule fine et surtout une bonne constitution physique pour jouer des coudes au milieu de la meute. L'endroit mérite, pourtant, le détour. Il arrive que les joueurs, encore sous le coup des émotions, s'y expriment sans fard. Chacun commente la soirée avec son filtre personnel surtout si l'événement échappe à la routine.

A priori, la rencontre entre la France et l'Arabie saoudite, jeudi 18 juin au Stade de France, n'avait pas vocation à déchaîner les passions. La partie s'annonçait trop déséquilibrée pour susciter des mouvements d'humeur. Si le résultat fut conforme aux prévisions avec un succès (4-0) qui assure aux Bleus la qualification pour les huitièmes de finale, le déroulement va peser sur la suite de la compétition avec la blessure (claquage à la cuisse droite) de Christophe Dugarry et surtout l'expulsion de Zinedine Zidane, qui risque une suspension de deux matches au moins. Voilà pourquoi l'enfer tropical de la zone mixte véhiculait des sentiments antagonistes. S'y mêlaient la déception (dans le regard du meneur de jeu exclu), la satisfaction du score (chez les plus pragmatiques), l'inquiétude (après des incidents), le tout agrémenté d'une mini-polémique sur la justification du carton rouge brandi sous le nez du maestro.

« GESTE REGRETTABLE »
Le Mexicain Arturo Brizio Carter fut-il bien inspiré lorsqu'il expédia Zidane aux vestiaires à la 70^e minute, en jugeant le Français coupable d'avoir essuyé ses crampons sur Fuad Amin qui était à terre ? « Oui », tranche Aimé Jacquet. Il faut savoir maîtriser ses impulsions. Quand on commet un geste regrettable, on doit s'attendre à le payer cher. » Le sélectionneur s'est cru autorisé à laver ce linge sale en public car il avait récemment recommandé à son joueur de se



Le Monégasque David Trezeguet, rentré à la place de Christophe Dugarry, a inscrit son premier but en Coupe du monde.

contenir. Lors des dernières rencontres de préparation avant le Mondial, à Casablanca face au Maroc, le 29 avril et à Helsinki contre la Finlande, le 5 juin, Zidane était singulièrement par plusieurs gestes d'envolement. Plus ennuyeux, il avait été averti le 12 juin à Marseille devant l'Afrique du Sud pour anti-jeu, ce qui avait agacé un peu plus Jacquet.

Informé des déclarations du patron, Zidane a pour une fois élevé le ton : « Jacquet peut penser ce qu'il veut. Je vous assure que mon expulsion est injustifiée. Je suis retombé involontairement sur le Saoudien, je n'ai donc pas commis de faute. Les déclarations de Michel Platini et de Sepp Blatter, qui ont réclamé un arbitrage plus sévère, se sont retournées contre moi. Ce n'est pas un hasard si cinq joueurs ont été exclus dans la même journée. »

Avant de tourner les talons, le numéro dix de l'équipe de France a exprimé l'espoir d'une suspension circonscrite au seul prochain match devant le Danemark, le

24 juin à Lyon. Le vœu a peu de chances d'attendrir la commission de discipline qui a fixé jusque-là le tarif de base pour un carton rouge à deux rencontres de suspension.

Laurent Blanc. En attendant le verdict, le débat sur les nerfs fragiles du milieu de terrain français est relancé. Carlos Pereira, le sélectionneur brésilien de l'Arabie saoudite,

individuel. L'ancien entraîneur des Brésiliens était cependant sans illusions : « Nous avons eu du mal à assurer la transition entre la défense et l'attaque pour nous créer des occasions de but. Il y a toujours de la pression dans une Coupe du monde et le football asiatique est très loin derrière le football européen. L'approche que nous avons eue n'était pas la bonne, nous aurions dû venir pour participer et profiter au maximum de cette participation à une Coupe du monde. La France a une très bonne équipe, de très beaux joueurs. Ils seront difficiles à battre dans cette compétition. »

Reste que les Bleus devront pour quelque temps tracer leur chemin sans la lumière de leur phare. La perspective n'a rien de réjouissant, si l'on met de côté le résultat face à des Saoudiens limités pour s'intéresser à l'expression du jeu français. La première mi-temps a mis en évidence les incohérences du collectif et un manque de réalisme inquiétant. « Notre maladresse nous a empêchés de conclure nos occasions », a pesté Aimé Jacquet. En l'absence de Zidane qui a impulsé les rares mouvements d'envergure, la France se prépare à un huitième de finale à hauts risques. L'intérim de la direction des offensives sera confié à Robert Pires ou à Youri Djorkaeff qui ne présentent pas les mêmes garanties à ce poste. « Lors "Zizou", nous serons affaiblis », déplore le capitaine Didier Deschamps. Laurent Blanc affirme le contraire, mais il s'agit là d'une précaution de langage destinée à préserver le moral du remplaçant.

« JE NE VAIS PAS ME LAMENTER »
Marcel Desailly n'a pas de ces précautions : « Il y a d'autres joueurs de qualité en équipe de France. Je ne vais pas me lamenter. La réalité, c'est que Zidane est exclu et qu'il est le premier à en souffrir. » Aimé Jacquet, lui, n'a pas le temps de ménager les susceptibilités. Il lui incombe de composer sans délai une nouvelle formule qui ne gâte ni l'efficacité de Thierry Henry (deux buts, jeudi soir) et la forme éblouissante de ses deux arrières latéraux (Lilian Thuram et Bixente Lizarazu), dignes de leurs collègues brésiliens (Cafu et Roberto Carlos). Le premier, en tout cas, semble garder la tête froide : « Je ne suis pas obsédé par le classement des buteurs, a-t-il déclaré. L'équipe de France fait un début de Coupe du monde idéal, mais il faut rester serein. Il faut faire le maximum pour gagner le troisième match contre le Danemark »

Elie Barth

Christophe Dugarry indisponible pour deux semaines

Christophe Dugarry, victime d'un claquage à la cuisse droite, jeudi 18 juin, lors de la rencontre contre l'Arabie saoudite (4-0), devrait être absent pendant au moins deux semaines, a annoncé Aimé Jacquet, quelques instants après le match. « C'est une blessure assez grave », a déclaré le sélectionneur français.

Christophe Dugarry, qui s'est blessé tout seul en tentant une reprise dans la surface adverse, à la demi-heure de jeu, a été remplacé par David Trezeguet. Il rejoint ainsi à l'infirmerie Stéphane Guivarch, victime d'une entorse du genou contre l'Afrique du Sud, mais qui pourrait être rétabli pour la rencontre contre le Danemark, mercredi 24 juin, à Lyon. Dans le cas où sa blessure l'écarterait effectivement des terrains pendant deux semaines, Christophe Dugarry ne pourrait pas rejouer avant une éventuelle demi-finale de la France, le 7 ou le 8 juillet.

« Si "Zizou" s'en tire avec deux matches, il pourra même s'estimer heureux compte tenu de l'avertissement qui lui a été infligé contre l'Afrique du Sud », estime le libéro

avait annoncé un « plan anti-Zidane ». Le stratagème, qui n'avait rien de révolutionnaire, consistait à réduire l'influence du meneur de jeu en lui imposant un marquage

La deuxième nuit de SDF des Bleus

SE VOIR OFFRIR un jouet de 2,6 milliards de francs fait forcément plaisir. Cela crée également des responsabilités. Au Stade de France, l'équipe du même nom peut moins perdre qu'ailleurs. Chaque contribuable de ce pays a sorti, en moyenne, 20 francs de sa poche. La société Bouygues et ses associés ont mis tout leur savoir pour bâtir cette jolie maison de maçon. Il aurait été dommage d'en faire un squat mal fréquenté. « Ce stade, il doit devenir notre stade. Il faut que ce soit l'endroit où on nous craint et où on nous respecte » avait affirmé le capitaine Didier Deschamps, le 28 janvier, lors du match inaugural. Jeudi 18 juin, pour leur deuxième nuit de SDF, les Bleus ont confirmé leur entreprise sur le lieu.

En janvier, les joueurs étaient encore venus en touristes. Les « oh » d'admiration avaient fleuri spontanément quand était apparue l'ellipse du toit, en lévitation à 42 mètres. On devine les « c'est pour nous ? », faussement surpris et vraiment flattés. A la fin du match contre l'Espagne, les jeunes gens s'étaient répandus en termes laudateurs sur le lieu et en remerciements sincères pour le cadeau.

Cette fois, ce n'était pas encore la routine mais le début de l'habitude. La première fois, ils étaient arrivés en avance au rendez-vous, à 15 h 30, par crainte du grand embouteillage qu'on promettait. Le spectre de l'inaccessible Olympie s'est évanoui. Les joueurs ont donc quitté Clairefontaine à

18 heures. Quatre motards se sont placés en brise-glace devant le car et ont écarté les voitures comme on fend la banquise. « Une escorte efficace », relatait un des passagers. On a déjà vu pareille scène dans les étapes de montagne du Tour de France.

A 19 h 12, le car est arrivé sur zone par la port U. Il a emprunté le périphérique intérieur de près de 1 kilomètre qui court autour du stade, sous les tribunes. Il a pitié devant la porte des vestiaires. Le terme vestiaire est d'ailleurs un terme minimaliste pour les 1200 mètres carrés d'espace aménagés dans le ventre de l'arène.

VESTIAIRE SURDIMENSIONNÉ
La seule antichambre des Bleus mesure 378 mètres carrés. Cela permet largement d'enfiler son maillot sans mettre son coude dans l'oeil du voisin. La pièce est équipée d'un mobilier au design moderne, en hêtre étuvé, dont les teintes claires se marient avec le vert métallique des murs. Derrière le banc à la ligne originale, des meubles portefeuilles permettent de ranger méticuleusement son équipement. L'endroit comporte quinze douches, une salle de massage et un bureau d'une vingtaine de mètres carrés réservé à l'encadrement.

En entrant dans leur retraite, les joueurs se sentent saisis par la solennité du stade. « Après avoir vu ce vestiaire, tous les autres semblent minuscules », constatait Didier Deschamps. L'endroit a été sciem-

ment surdimensionné. Dans un article publié dans Le Journal du dimanche du 23 novembre 1997, Michel Regembal expliquait avoir consulté Michel Platini pour sa conception, en 1995. Les dimensions initiales avaient été doublées.

Une fois en tenue, les joueurs se sont rendus dans l'une des deux salles d'échauffement attenantes. Le revêtement en caoutchouc dur ne glisse pas mais répercute le bruit des crampons sur le sol. Ce martèlement des pointes métalliques fait partie des sonorités d'un stade. Dans l'inconscient du sportif, il est un des rites annonciateurs de l'immensité de l'action. Dans le tunnel, trois rangées de lampes douces conduisent au gigantesque halo de lumière allumé par 454 spots placés sur le toit.

Au milieu, la pelouse est tondue de frais, selon les directives de la FIFA. Le mélange de « ray grass » anglais et de « pèturin des prés » formait bien cette tendre moquette que les Bleus n'avaient pas eue, le 28 janvier, quand le climat polaire avait transformé le sol en un permafrost dur comme la pierre.

Jeudi, les joueurs n'ont pas pensé à Franck Gamble, le seul ouvrier mort sur le chantier en tombant du toit le 24 septembre 1997. Mais le crêpe noir qu'ils avaient noué à leur bras montrait qu'ils n'avaient pas oublié Fernand Sastre, le président du Comité français d'organisation, qui mit tout son en-

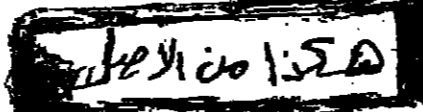
thousiasme à imposer cette enceinte de prestige. Ils se sont jetés vers la lumière et une gigantesque clameur a fait chavirer le vaisseau de 500 000 tonnes.

La veille, Aimé Jacquet avait présenté aux joueurs les adversaires qui marchaient à leurs côtés. Les Bleus ne connaissant de l'Arabie saoudite que son pétrole, la séance fut instructive. Marcel Desailly sut enfin s'il allait s'occuper « d'un petit ou d'un longtigne ». Puis on avait mangé, regardé d'un œil distraît Italie-Cameroun et attendu le moment de dormir.

RÊVES DE GOSSE
Les joueurs s'étaient réveillés tard, comme chaque jour de match. A 11 h 15, Aimé Jacquet les avaient convoqués dans le salon rose, au rez-de-chaussée pour leur annoncer la composition de l'équipe. La séance avait duré un quart d'heure. Puis on s'était promené dans le parc de Clairefontaine, avant la sieste. A cinq heures, les dormeurs avaient été réveillés pour la collation.

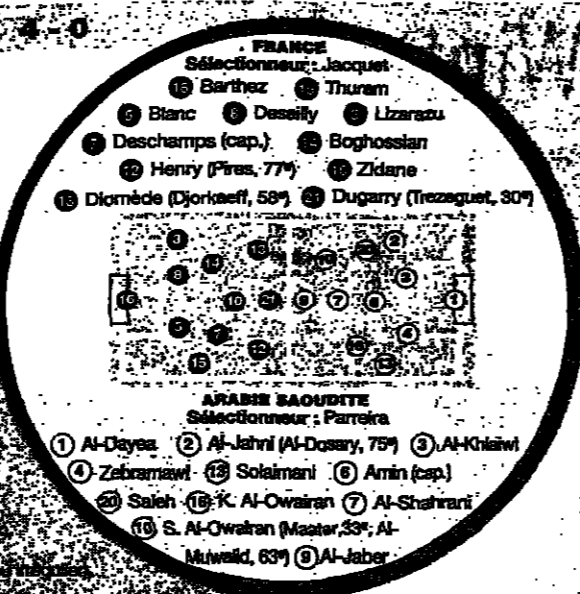
Est ensuite arrivé au Centre technique national le car qui les a conduits au stade. Quand les joueurs sont venus examiner la pelouse, des enfants disputaient un lever de rideau. Ils ont regardé longuement. Ils ont dû se rappeler leurs propres rêves de gosse, quand ils tapaient dans un ballon plus gros qu'eux en s'imaginant jouer en Coupe du monde.

Benoît Hopquin



FRANCE-ARABIE SAOUDITE

GROUPE C - JEUDI 18 JUIN
21 heures, Stade de France, à Saint-Denis
• Temps agréable
• Terrain en très bon état. Pelouse impeccable.



Arbitre : M. Arturo Brizo Carter (Mexique), assisté de MM. Salinas Rostral (Honduras) et Torres Zuniga (Costa-Rica)

FRANCE : Henry (80), sur une passe de Lizarazu, reprise à 6 m de l'intérieur du gauche, à droite, Trézeguet (80), tête en extension de 4 m à mi-hauteur dans l'axe du but, suite à un ballon relâché par Al Dayea, l'intérieur du pied droit à ras de terre le long du poteau droit, Lizarazu (80), sur une tacle de Djorkaeff à gauche, l'intérieur du gauche au centre du but à ras de terre.

FRANCE : 86 positions d'attaque dans les 30 m (58 + 31) dont 15 occasions (7 + 5) et 10 parés (5 + 5) par Al-Dayea.

ARABIE SAOUDITE : 23 positions d'attaque dans les 30 m (10 + 13) dont 1 occasion (0 + 2) et 0 parés par Barthez.

En faveur de la FRANCE : 12 coups francs (5 + 6) dont 1 hors-jeu (1 + 0), 8 corners (4 + 4) dont 1 paré (1 + 3) et 10 coups francs (9 + 1) dont 3 hors-jeu.

FRANCE : Lilian Thuram a été impressionnant comme joueur de couloir, par ses montées franchissables, sa rigueur défensive, son engagement physique et son respect des règles.

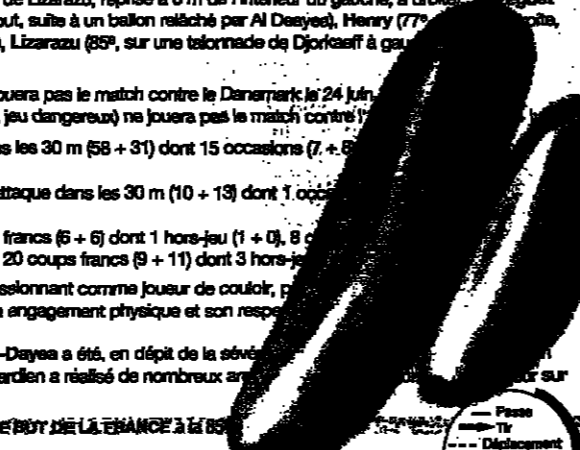
ARABIE SAOUDITE : Mohammed Al-Dayea a été, en dépit de la sévère sanction, accablé devant son but. Pour sa sélection, le gardien a réalisé de nombreux arrêts.

LE JOURNÉE DU BUT DE LA FRANCE A ÉTÉ

1. Pines récupérer sur l'aile gauche une longue passe de Deschamps. Il se recroise, puis transmet le ballon à Djorkaeff, lancé sur la gauche de la surface de réparation.

2. Djorkaeff talonne instantanément le ballon pour Lizarazu, qui contrôle, s'avance et se retrouve à 7 m du gardien, sur la gauche.

3. Précédant l'intervention d'un défenseur, Lizarazu ajuste un tir de l'intérieur du pied gauche, qui finit à ras de terre à droite.



Benedict McCarthy, le buteur sud-africain.

L'homme en noir roi de l'arène

Toulouse. M. John Toro Rendon, l'arbitre colombien du match Danemark-Afrique du Sud, a sorti six cartons jaunes et trois rouges

JOHN TORO RENDON a disputé le match de sa vie, jeudi, au Stadium municipal de Toulouse. Il n'appartenait pourtant à aucune des deux équipes sur le terrain. Le Danemark et l'Afrique du Sud - qui se disputent la deuxième place du groupe C derrière la France - se sont tout simplement fait voler la vedette par l'arbitre.

L'homme en noir venu de Colombie a animé, par sa sévérité spectaculaire, un match nul (1-1) équilibré et sans saveur. On peut même dire qu'il a contribué à créer le rythme, rituel des rencontres de football. Les minutes n'ont passé que quelques minutes sur la pelouse, renvoyés dans les vestiaires presque aussitôt après avoir fait leur apparition en cours de match.

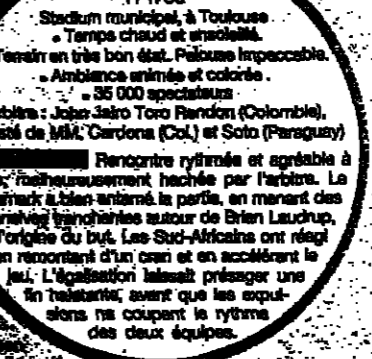


Benedict McCarthy, le buteur sud-africain.

« Les arbitres n'hésitent pas à siffler », explique Hebert Montoya, envoyé spécial de la radio nationale colombienne. « Et Toro Rendon est un très bon arbitre. C'est le meilleur du pays », affirme le journaliste en soulignant les antécédents de son compatriote. Arbitre international depuis 1989, Toro Rendon a officié dans plusieurs matchs de qualification pour la Coupe du monde et lors du Tournoi de France, à l'occasion de la rencontre Brésil-Angleterre.

Plutôt que de mettre en cause l'arbitre, Philippe Troussier - l'entraîneur français de l'Afrique du Sud - a d'ailleurs préféré expliquer le nombre exceptionnel des cartons par les recommandations de sévérité lancées par la FIFA. « La FIFA veut protéger le jeu et elle a durci son langage après les premiers matchs pour faire respecter sa volonté. Les cartons rouges distribués par l'arbitre sont conformes à ce durcissement », a affirmé le coach des Bafana Bafana. Malgré les sifflets du public, c'est donc avec le sentiment du devoir accompli que John Toro Rendon, l'arbitre torse nu, a quitté le terrain.

Frédéric Chambon



Benedict McCarthy, le buteur sud-africain.

La solitude du gardien de but au moment de la déroute

Le portier saoudien Mohammed Al-Dayea s'est incliné à quatre reprises devant l'attaque des Bleus

IL N'EST PAS seulement grand, il dépasse la norme. Les bras, les jambes, l'allure et même le visage, tout chez lui semble avoir été dessiné d'un long trait de crayon. L'impression est étrange. Et Mohammed Al-Dayea, vingt-cinq ans, le gardien de but saoudien, en rajoute : il s'habille de noir, enferme ses mains dans deux gants trop larges et portait, jeudi 18 juin, sur la pelouse du Stade de France, un bas de survêtement assez ample pour couvrir toute sa ligne de défense.

Contre la France, Mohammed Al-Dayea a longtemps cru que ce maillot fêché et ses bras de balaiseur lui suffiraient à fermer son but. Carlos Alberto Parreira, l'entraîneur brésilien de l'Arabie saoudite, l'a prévenu depuis des lustres que le destin du match dépendrait de lui seul. Il le sait. Il s'en moque. Avare de gestes, économe de paroles, il oppose son calme à la panique qui gagne sa défense.

« Une horde », semble murmurer le gardien. La suite le boussule, le piège et l'étau. Trois buts, bientôt quatre. « La preuve d'un gros écart technique », résumera plus tard l'entraîneur saoudien. Sans doute. Mais le gardien a perdu l'envie de dissuader sur les lois du ballon. Il répond d'un soupir forcé au geste de pitié que lui offre Bernard Lama sur le chemin des vestiaires puis s'éclipse, trop triste, au petit trot.



Alain Mercier

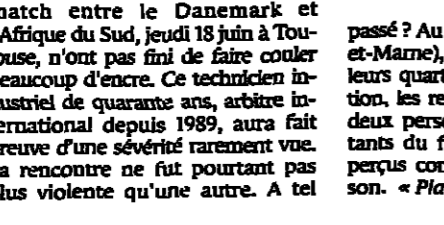
En deuxième semaine, les arbitres ne font plus de cadeau

CERTAINS COUPS de gueule médiatisés ont des effets immédiats. Ceux portés, à Fuisson, par Michel Platini et Joseph Blatter en font partie. Ces jours derniers, les deux futurs hommes forts de la Fédération internationale de football (FIFA) avaient publiquement fait part de leur mécontentement à l'encontre de la qualité de l'arbitrage dans la Coupe du monde, notamment à propos de la nouvelle règle sanctionnant d'un carton rouge tout tacle par derrière. Les voilà servis : depuis leur admonestation par médias interposés, pas un match ne s'est joué sans qu'une ou plusieurs expulsions n'aient eu lieu. Une mercredi, cinq jeudi. Au rythme où vont les choses, France 98 battra bientôt tous les records en matière de retour aux vestiaires.

Seul ennemi dans cette litanie de cartons rouges : tous, loin de là, ne sont pas justifiés. Les trois expulsions décidées par John Jairo Toro Rendon, l'arbitre colombien du match entre le Danemark et l'Afrique du Sud, jeudi 18 juin à Toulouse, n'ont pas fini de faire couler beaucoup d'encre. Ce technicien industriel de quarante ans, arbitre international depuis 1989, avait fait preuve d'une sévérité rarement vue. La rencontre ne fut pourtant pas plus violente qu'une autre. A tel point que Michel Platini a déploré sur Canal Plus que les arbitres soient tombés dans l'exercice inverse jeudi : « A un moment, ils n'en mettent pas assez et puis après, ils en mettent trop. »

Le message que le coprésident du CFO avait délivré aux hommes en noir avec Sepp Blatter, le nouveau président de la FIFA, est-il « bien » ? Au Manoir de Gressy (Seine-et-Marne), où les arbitres ont pris leurs quartiers pendant la compétition, les reproches formulés par les deux personnages les plus importants du football mondial ont été perçus comme une véritable trahison. « Platini et Blatter ont mené campagne pour la FIFA en expliquant qu'ils seraient la voix des joueurs et des arbitres. Le moins qu'on puisse dire est que ça ne commence pas bien », s'offusque un spécialiste. Les hommes au sifflet ont très peu apprécié le fait de se faire remonter les bretelles « indirectement ». En plus des déclarations à la presse de Platini et Blatter, c'est par une lettre si-

gnée du secrétaire général adjoint de la FIFA, Michel Zen-Ruffinen, que le corps arbitral a appris qu'il lui faudrait être plus vigilant sur les nouvelles règles. Cette erreur flagrante de communication ne change pas grand-chose au problème majeur : l'homogénéité de l'arbitrage. Pour la première fois depuis longtemps, le football vient de se doter d'une loi « sujette à interprétation ». Un sport comme le rugby possède plusieurs règles de ce genre, où la subjectivité de l'arbitre passe avant tout. Les débats qui divisent l'Ovalie sur ce thème-là chaque fois que surgit une erreur supposée d'arbitrage sont dignes des



Le Danois Allan Nielsen est stupéfait : M. Rendon, l'arbitre colombien, expulse son coéquipier Morten Wieghorst.

« tout » tacle par derrière. Jusqu'à ce que, dans un deuxième temps, les sages de l'International Board - le gardien du temple en matière de règlement - viennent apporter une nuance, en précisant que le geste devait nécessairement porter atteinte à « l'intégrité physique du joueur » pour être synonyme d'expulsion. Il y aurait donc des tacles par derrière « défendus » et des tacles par derrière « autorisés ».

Comment les distinguer ? Un montage vidéo projeté à Gressy avant la Coupe du monde devait permettre de répondre à la question. Une heure de rush pour harmoniser les jugements de trente-quatre arbitres originaires des cinq continents et capables de parler vingt langues différentes ? La gageure n'était pas mince. « Franchement, je m'attendais à bien pire », confie aujourd'hui Michel Vautrot, plutôt satisfait de la prestation générale des arbitres après plus d'une semaine de compétition. Visiblement, Michel Platini et Joseph Blatter espèrent, eux, bien mieux. Leur réquisitoire à l'encontre du corps arbitral fera date. Peut-être ouvrira-t-il également la voie à un débat auquel les deux hommes sont très sensibles : la professionnalisation de l'arbitrage.

« Les arbitres de la Coupe du monde ont vécu dans le flou artistique vis-à-vis de cette règle ». Dans un premier temps, en effet, la FIFA avait proscrit formellement « est loin d'être garantie. Même au plus haut niveau. A en croire Michel Vautrot, membre de la commission d'arbitrage de la FIFA, « les arbitres de la Coupe du monde ont vécu dans le flou artistique vis-à-vis de cette règle ». Dans un premier temps, en effet, la FIFA avait proscrit

Frédéric Poter

Handwritten text in a box: لا بد ان يكون

At à la victoire tentent d'oublier leurs douleurs

Les joueurs de la sélection mexicaine tentent d'oublier leurs douleurs...

Des culottes plus ou moins courtes

Des culottes plus ou moins courtes. Histoire. Uruguay 1930, en finale de la première Coupe du monde de football...



pièr, le libero Laurent Blanc (1,90 m). Le numéro du joueur apparaît en bas du flottant à droite. Imprimé sur 10 centimètres, d'une couleur différente du fond, il doit être visible par tous.

Miroslav Blazevic, entraîneur d'artistes

Croatie-Japon. Le Croate se veut prudent

MIROSLAV BLAZEVIC est décidément déroulant. La semaine passée, le sélectionneur croate clamait sa peur des japonais, le voilà maintenant tremblant devant les japonais. Il le jure, ces deux équipes débutantes en Coupe du monde...

mir Boban : « Il nous laisse pratiquer une sorte de football libre parce qu'on ne peut pas jouer comme les autres équipes. » Cinq de ses dix joueurs de champ alignés contre la Jamaïque - Aljosa Asanovic, Zvonimir Boban, Robert Prosinecki, Mario Stanic, Davor Suker - donnent un caractère résolument créatif et offensif à l'équipe.

Mexique contre reste du monde

Belgique-Mexique. Pour préparer ses joueurs à la victoire, le sélectionneur mexicain Manuel Lapuente les a mis au secret dans un luxueux hôtel de Seine-et-Marne

« CHATEAU de Fontenailles. Golf, hôtel 4 étoiles. » A en juger par la pancarte à l'entrée du domaine, l'endroit qu'a choisi l'équipe du Mexique comme base d'entraînement, le temps de la Coupe du monde 1998, a plutôt l'air accueillant. Plantés droits dans leurs bottes et l'air sévère sous leurs képis, un groupe de gendarmes se chargent de dissiper cette impression et forment un barrage qui filtre les visites.

ualité pour une équipe qui essaie de faire l'amalgame entre des vedettes trentennaires en quête de rachat, comme le buteur Luis Hernandez, et des nouveaux venus qui cherchent à s'imposer.



Hernandez et Davino avec Pelaez après son but contre la Corée.

Le retour d'Enzo Scifo

Le meneur de jeu Enzo Scifo fera sa rentrée dans l'équipe de Belgique, samedi 20 juin, à Bordeaux, à l'indiqué, jeudi 18 juin, l'entraîneur national Georges Leekens en annonçant la composition de son onze de départ face au Mexique. Enzo Scifo remplacera, dans l'entrejeu, le demi défensif Philippe Clément.

ESPIONS Pour faire respecter la consigne, l'effectif de la brigade de gendarmerie a été multiplié par trois. Une dizaine d'hommes se trouvent désormais en permanence au abords des 100 hectares de la propriété. Afin de pouvoir y pénétrer, les habitués du golf doivent montrer leur carte de membre à l'entrée et l'accès au restaurant se fait uniquement sur réservation. Parmi les médias, seule la télévision nationale - sponsor de l'équipe - est présente à l'intérieur du domaine et parle aux joueurs.

L'hôtel est exclusivement réservé à l'équipe et le soir, le domaine est fermé au public, y compris aux familles des joueurs qui ne peuvent leur rendre visite que dans la journée. A l'intérieur, le bar s'est mis à l'heure mexicaine mais les cocktails et les bières du pays sont interdits aux joueurs. « Je les avais prévus que cela serait comme dans un monastère. Ils le savent et ils l'ont accepté », déclare Manuel Lapuente, cinquantenaire malicieux mais intransigent. « C'est difficile mais nécessaire », acquiesce George Campos, le gardien de but, sans vraiment avoir l'air convaincu.

« L'équipe est ambitieuse, sa faiblesse, c'est son manque d'audace »

Filip de Wilde. Le gardien de but belge évoque les progrès de son équipe

« Que pensez-vous de la performance des gardiens de but depuis le début de la Coupe du monde ? On a assisté à des exploits, de votre part et aussi des gardiens tunisiens ou colombiens, mais aussi à la « toile » de l'Espagnol Andoni Zubizarreta... »

était notre objectif. Après cette performance, suis-je devenu l'âme de l'équipe belge ? C'est beaucoup dire. D'autres joueurs, qui ont autant d'expérience internationale que moi, pourraient prétendre au même statut. Mais il est vrai que notre équipe est plus ambitieuse. Depuis l'arrivée de Georges Leekens pour entraîner l'équipe, l'entourage est plus professionnel. Le point fort, c'est notre organisation, notre engagement, la bonne ambiance du groupe. Le point faible, c'est un manque d'audace, surtout dans nos capacités offensives, un déficit de confiance dans nos propres moyens. Si on veut battre le Mexique, c'est à cela qu'il nous faut d'abord remédier.

« Comment s'y prend-on pour oublier une « bévue » et retrouver sa concentration sur le prochain match ? »

« Vous avez « survécu » la Belgique contre les Pays-Bas au stade de France et vos coéquipiers disent que vous êtes devenu l'âme de l'équipe qui va jouer sa qualification contre le Mexique ? »

La fin de l'eldorado nippon

Le championnat national n'est plus ce qu'il était

A CÔTÉ, le Centre technique national du football de Clairefontaine fait un peu provincial. Le complexe s'appelle le J-Village, il est situé en bordure d'océan, à 220 kilomètres de Tokyo. Trouver autant d'espace dans la périphérie de la capitale aurait été impossible. Pas moins de treize terrains de football s'étendent sur le domaine. L'un d'entre eux est couvert, un autre est entouré de gradins pouvant accueillir cinq mille spectateurs lorsque s'entraîne l'équipe nationale du Japon. Partout, des enfants jouant sur un gazon importé d'Europe donnent l'illusion d'une Angleterre cosy, livrée aux joies dominicales de la prairie.

17 976 personnes par match à 10 131. Même les audiences télévisées ont dégringolé. « Il y a eu un phénomène de mode au début. Et puis, peu à peu, ceux qui ne s'intéressaient au football que de manière partielle sont partis. Nous n'avons gardé que les fidèles », explique Kenji Mori, le directeur de la fédération japonaise. Le fait le plus marquant de cette crise de croissance se manifeste actuellement dans la difficulté à faire signer des contrats à des joueurs étrangers de valeur. Au temps de l'âge d'or de la J-League, de nombreux grands footballeurs ont convergé vers le Japon, certains pour y terminer leur carrière, la plupart pour gagner copieusement leur compte en banque. Les clubs ne parvenant plus, aujourd'hui, à proposer des salaires comparables à ceux pratiqués en Europe, le réservoir de stars étrangères s'épuise peu à peu. Le niveau du championnat s'en ressent forcément.

Propos recueillis par Henri Tincq, à Monthieux

Frédéric Potet, au Japon

id tion... (Vertical text on the left margin)

Escroqueries, cambriolage, marché noir : le feuillet des billets

Les organisateurs de la Coupe du monde croyaient avoir tout verrouillé.

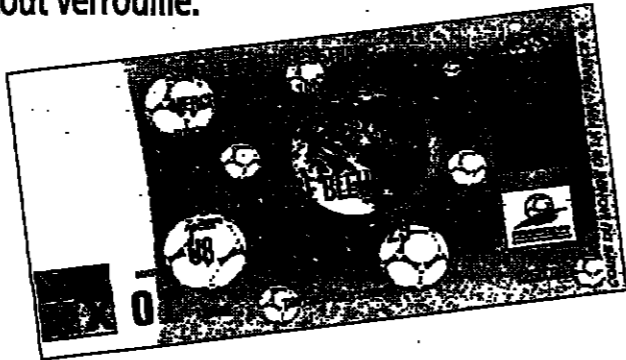
LES billets pour le Mondial rendent-ils fou ? Fous ceux qui n'en ont pas eus et qui sont prêts à tous les excès pour en obtenir, fous ceux qui en ont et qui transforment en or, sans scrupules, ce privilège rare en spéculant sur la demande. Depuis le début de la compétition, pas un jour ne se passe sans qu'une affaire de billets vienne alimenter la chronique de ce Mondial 1998. Dernière folie en date : un « casse » dans la grande tradition des perceurs de coffres-forts.

Dans la nuit du mercredi 17 au jeudi 18 juin, des monte-en-l'air ont pénétré, en empruntant un échafaudage, dans les locaux parisiens d'un tour-opérateur américain, PSI (Prime Sport International), l'un des dix-sept prestataires accrédités par le Comité français d'organisation (CFO) pour distribuer les billets sur le marché mondial du tourisme. Les voleurs, apparemment bien renseignés, ont emporté 10 000 à 15 000 billets, quelques cartes d'accès au Stade de France, 3,3 millions de francs en liquide et 23 500 chèques-voyages. PSI a aussitôt indiqué que sa société offrait une récompense de 1 million de francs « sans poser de questions » à toute personne qui lui permettrait de récupérer les billets, qui concernent pratiquement tous les matches jusqu'à la finale du 12 juillet. Le montant de la prime en dit long sur l'ampleur de l'enjeu. « La question de l'argent n'a aucune importance à ce moment, il s'agit de notre réputation vis-à-vis de nos clients », a justifié un porte-parole de la société.

Avant ce cambriolage, le nom de PSI avait été cité par un tour-opérateur espagnol qui n'avait pu satisfaire la demande de billets préparés par des supporters brésiliens. Le CFO, lui, a mis en demeure PSI de lui fournir la liste des clients floués. Il s'est étonné par ailleurs que, « à moins de vingt-quatre heures de la rencontre, il y ait eu dans les locaux de PSI des billets pour le match France - Arabie saoudite ».

Ces jours-ci, les réputations se font et se défont à une vitesse vertigineuse. Et pas seulement sur les terrains. Ainsi, Marc Loison, le directeur général d'ISL-France, filiale du partenaire commercial exclusif de la FIFA (Fédération internationale de football), un homme a priori au-dessus de tout soupçon, a été mis en examen et écroué, mercredi, par deux juges d'instruction. Il aurait revendu pour son profit personnel plusieurs centaines des 5 000 billets qui avaient été alloués à sa société pour inviter clients et partenaires. Ceux qui connaissent M. Loison se demandent quelle mouche a pu piquer cet homme de quarante-six ans. « Pourquoi s'aborder ainsi en quelques jours quinze années de travail passées à construire sa société avec son associé Didier Forterre ? », s'interroge un dirigeant d'ISL-Worldwide, l'actionnaire principal à 49 % d'ISL-France. Les billets, vous dis-je...

« La Coupe du monde doit être une fête pour tous et notre politique de billetterie doit permettre au plus large public de vivre l'événement dans les stades », déclaraient Michel Platini et Fernand Sastre, les coprésidents du CFO, le 25 mars 1996, en présentant le Mondial France 98. Programme généreux



Mais chaque mode de distribution des places a généré des détournements, de la petite arnaque aux affaires où l'on parle en millions de francs



Jusqu'à l'entrée du stade, pour France - Arabie saoudite, jeudi 18 juin, on compare, on troque, on négocie ses billets.

mais quelque peu utopique, la France ayant choisi de n'offrir dans ses dix stades que 2,6 millions de places, soit 900 000 de moins que lors de la précédente Coupe du monde aux Etats-Unis, alors même que soixante-quatre matches sont prévus cette année, soit douze de plus qu'en 1994. Dirigé d'une main ferme par Jacques Lambert, préfet de Savoie au moment des Jeux olympiques d'hiver d'Albertville en 1992, le CFO pensait avoir tout prévu. Ce Mondial serait « social ou ne serait pas ».

Le premier prix des places pour

le grand public est à 145 francs, et « un billet sur deux coûte 250 francs ou moins », annoncent les organisateurs. Pour cela, ils devront faire payer très cher leurs places aux sponsors, VIP et autres partenaires privilégiés plus nombreux que jamais à vouloir participer ou assister à l'événement sportif le plus médiatisé de la planète. « Huit pour cent des billets représentent 50 % des recettes du CFO », explique-t-on. Même la très convoitée finale doit rester populaire : « Aux Etats-Unis, le premier prix pour la finale était de 1 000 francs. Pour le Mondial 1998, il est à 350 francs ».

Pour essayer de n'oublier personne à défaut de contenter tout le monde, les responsables de la billetterie ont mis sur pied une véritable usine à gaz. La diffusion des places se fera par trois canaux principaux. Le CFO lui-même se réserve le plus gros des opérations en vendant directement 1 878 000 billets dont près de 1 097 000 au grand public, 23 000 aux handicapés, 70 000 aux collectivités publiques, 201 000 aux VIP, entreprises et riches particuliers capables de s'offrir des loges et des « sièges prestige ». Trois cent cinquante mille iront aux partenaires commerciaux et 129 000 aux opérations d'animation montées en direction de jeunes. Les douze sponsors de premier rang se verront attribuer 180 000 places via ISL, à qui la FIFA a délégué la gestion de ses trois canaux commerciaux mondiaux. Le CFO s'est efforcé de tenir en lisière de l'organisation ce puissant groupe suisse créé en 1983 par Horst Dassler, l'ancien patron historique d'Adidas, aujourd'hui décédé.

Deux autres canaux de diffusion des billets existent : la FIFA, qui se réserve 632 000 places rétrocédées à 80 % aux 204 fédérations nationales de football affiliées, et les professionnels du tourisme, qui doivent se partager 138 000 billets. Ceux-ci seront attribués sur appel d'offres à dix-sept grands tour-opérateurs mondiaux dont cinq en Europe. Le système est en place et le CFO a pris soin de le verrouiller par des procédures quasi militaires d'attribution et de livraison des billets.

Jacques Lambert ne l'a pas caché : « Nous prévoyons de vendre deux billets sur trois en France », annonce-t-il en mars 1996. Sans le savoir, il vient d'allumer la mèche. Dès l'ouverture des guichets de réservation, en mai de la même année, attribués dans un premier temps aux licenciés de la Fédération française de football et aux abonnés des clubs de division 1 et 2, les critiques commencent à fusiller dans les pays étrangers. Ces 355 000 premiers billets ont, de fait, été attribués sans concurrence à des Français. La presse anglaise se déchaîne, jusqu'à l'appel au meurtre de la responsable de la billetterie du CFO. La folie commence, elle ne s'arrêtera pas.

Saisie de multiples réclamations, la Commission européenne ouvre une enquête et demande au CFO de s'expliquer. Jacques Lambert a beau faire remarquer que « lors de l'Euro 96, organisé en Angleterre, 55 % des billets ont été vendus aux résidents », rien n'y fait. En février 1998, Bruxelles somme le CFO de modifier son système de distribution au grand public. La solution retenue, la vente téléphonique, sera pire que le mal, déclenchant une nouvelle avalanche de critiques après la saturation quasi immédiate des lignes. La tension monte lorsqu'on découvre que des petits malins ont réussi, grâce à la complicité de techniciens de France Télécom (un des sponsors !), à se brancher en direct sur la réservation avec des numéros secrets.

Le 15 juin, en marge du sommet européen de Cardiff, Jacques Chirac cita la procédure engagée contre le CFO comme l'exemple type des « centaines de décisions que la Commission européenne n'aurait pas dû prendre ». Karel Van Miert (un tchèque) que personne n'est au-dessus de la loi, invoquant le traité de Rome pour dénoncer le système de vente discriminatoire du CFO.

ET le pire reste à venir. Dès avant le match d'ouverture, le 10 juin, les affaires de supporters floués par des tour-opérateurs qui n'ont pas livré leurs billets se multiplient : des dizaines de milliers de Japonais, Néerlandais, Belges, Anglais, Brésiliens, Autrichiens et Américains manifestent leur colère de par le monde. Certains ont déjà été acheminés en France où ils trouveront porte close au pied des stades, faute de billet. Le CFO se retranche derrière son organisation, qui continue de proclamer sans faille : « Les dix-sept tour-opérateurs officiels ont reçu la totalité de leur stock. La livraison des billets a été faite au site du CFO dans les dernières semaines d'avril. Malgré nos appels à la vigilance, certaines personnes ont acheté des places à des intermédiaires non agréés. » Le 15 juin, un article du Wall Street Journal s'interroge à la une : « Mais où sont passés les billets ? »

Le quotidien américain se demande si on n'assiste pas à une coupe réservée aux VIP calculant que 21 % des places ont été accaparées par les sponsors officiels. De fait, le 10 juin, au Stade de France, pour le match d'ouverture, le vedette est saisissant entre les contrastes du show-biz et des affaires, sans oublier les journalistes invités par les sponsors dans des places de choix, et les dizaines de supporters qui errent autour du stade avec leurs pancartes : « Buy ticket any price »

(J'achète un billet à n'importe quel prix).

En aparté, les organisateurs constatent avec impuissance que c'est du cœur même du monde du football que viennent les vrais-faux billets. La FIFA elle-même semble ne plus rien contrôler. Ses fédérations font ce qu'elles veulent de leurs places. Nombre d'entre elles retournent leurs invendus au CFO. D'autres, comme les fédérations yougoslave ou mexicaine, attendent parfois le dernier moment pour signaler qu'il leur reste plusieurs centaines de billets. D'autres encore choisissent de revendre leurs billets elles-mêmes en passant, volontairement ou pas, par des opérateurs plus ou moins fiables qui vont alimenter le marché noir et la spéculation.

Pour essayer de n'oublier personne, à défaut de contenter tout le monde, les responsables de la billetterie ont mis sur pied une véritable usine à gaz

Le 1^{er} juin, le président de la fédération camerounaise de football (Fécafoot) est arrêté par la police de Yaoundé alors qu'il s'apprête à prendre l'avion pour Paris. Le ministre des sports le fait emprisonner. On découvrira que des dirigeants du football de ce pays ont détourné la majeure partie des 7 500 billets alloués à la Fécafoot. Le tour-opérateur anglais auquel les Camerounais ont fait appel a été mis en faillite fin mai après avoir « planté » 40 000 supporters. La FIFA annonce le déclenchement d'une enquête interne et met en cause d'autres fédérations, notamment en Amérique du Sud. Aussitôt, les rumeurs s'enflamment. Paraguay, Colombie, Bolivie sont sur la sellette. Le 12 juin, le président de la fédération colombienne, Alvaro Fina, dément les informations selon lesquelles sa fédération serait impliquée dans des ventes illicites de billets pour le Mondial. Mais l'avocat Francis Debacher, qui représente en France les tour-opérateurs japonais floués, affirme avoir en sa possession des billets estampillés « Colombie »...

L'affaire ISL-France et la mise en examen de son directeur général donne le coup de grâce au système. Car elle touche à la fois au cœur des deux pouvoirs qui règnent sur le football mondial : la FIFA et l'argent. Trop contents d'avoir enfin identifié la source de leurs malheurs, les tour-opérateurs du monde entier se ruent sur ISL en dénonçant, pêle-mêle, le manque de transparence des instances officielles, l'impéritie des organisateurs du Mondial, la malhonnêteté d'ISL, le poids exorbitant des sponsors. « Il faudra au moins deux ans pour démanteler cette affaire et trier les vraies victimes des fausses », soupire un enquêteur. D'ici là, les lampions du Mondial 98 seront éteints. Mais probablement pas la folie des billets.

Pascal Galmier

ISL, société omnisports et omniprésente

BASÉE à Lucerne, en Suisse, ISL-Worldwide est la société leader en marketing du sport. Partenaire de la Fédération internationale de football association (FIFA), elle travaille aussi avec d'autres fédérations internationales. Elle gère tout d'abord les retransmissions télévisées de leurs compétitions sportives : le Mondial, les championnats du monde d'athlétisme, la Coupe de l'UEFA, la Coupe d'Afrique des nations, les championnats du monde de basket-ball ou les mondiaux de natation. Elle en détient également les droits vidéo et ceux sur les médias électroniques. Elle intervient également en tant que consultant : elle l'a fait lors du choix des douze partenaires officiels du Mondial. Ainsi était-elle habilitée à répartir 180 000 billets entre les différents sponsors. ISL possède les droits en matière de licence et de vente de produits dérivés et est le propriétaire exclusif des signes officiels de la Coupe du monde (emblème et mascotte).

ISL-Worldwide a plusieurs filiales dans le monde. Elle a ainsi une participation de 49 % dans ISL-France. Dans cette société, qui fonctionne selon les mêmes idées que la maison mère, quatre-vingt personnes travaillent en partenariat avec des fédérations nationales et des partenaires de premier ordre en leur offrant l'organisation de compétitions sportives clés en main et fait office de conseil en matière de stratégie médiatique. C'est ISL-France qui récolte notamment les droits de retransmission télévisée du Mondial.

Prise dans le tourmente de l'affaire des billets, ISL-France devrait faire face à une nouvelle polémique.

Jeudi 18 juin, la Fédération nationale de l'industrie hôtelière (FNHI) a saisi la commission de la concurrence, qualifiant de « floues » les informations tarifaires fournies par la société en matière de droits de retransmission dans les bars et cafés. La FNHI, opposée au principe même de l'acquiescement de tels droits pour des matches télévisés, se plaint des sommes « extravagantes » réclamées par la société et de l'absence de textes juridiques précis les justifiant.

Seuls les professionnels utilisant des écrans de télévision dont la diagonale est supérieure à 70 cm doivent payer des droits de retransmission. Ces droits dépendent en particulier du nombre de postes de télévision de l'établissement, de la capacité de la salle, de la taille de l'écran, du nombre de matches retransmis, ainsi que de leur nature (roule, quart et demi-finale, finale, participation de l'équipe de France). La société perçoit en outre auprès des communes et sponsors des droits sur une quarantaine d'écrans géants (une centaine d'entre eux, situés dans des zones denses sensibles, sont gratuits).

L'Union européenne de radio-télévision (UER) avait vendu les droits de retransmission télévisée pour la France au Groupement des radiodiffuseurs français (GRF). Ce dernier a revendu ces droits aux chaînes de télévision françaises, tout en cédant partiellement à la société ISL-France les droits de retransmission en circuit fermé.

Bénédict Mathieu

Votre passe pour la Coupe du Monde sur 162 KHz ou 1852 m

www.98radiofrance.com

La radio associée au Comité Français d'Organisation de la Coupe du Monde de Football 1998, en partenariat avec la FIEA

162 kHz
1852 m
GO/LW
98 Radio France

www.98radiofrance.com

LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL 1998

LE MONDE / SAMEDI 20 JUIN 1998 / VII

Stade de France : équilibre en 1998 bénéfiques en 1999

STRATÉGIES LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DES ENTREPRISES

Ecran géant mais petit public dans les cités à Noisy-le-Grand

SIDI, treize ans, est accoudé depuis une bonne heure au garde-corps du terrain d'honneur du stade des Bords-de-Marne, à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis). Il observe, attentif et calme, son frère Yssa, dix ans, qui évolue sous les couleurs de la Jamaïque face à l'Afrique du Sud dans la finale du Mondialito, la mini-coupe du monde organisée par la ville pour les neuf-douze ans. Lorsqu'Yssa inscrit le troisième but pour la Jamaïque, son aîné es-

professionnels sous les yeux de 280 grains de champion noisétens qui clôturaient « leur » coupe du monde, démarrée deux semaines plus tôt. Les « Ecrans du monde 98 » est l'une des opérations de communication en marge de la Coupe du monde qui allie fonds publics et subsides d'entreprises. Quatre camions de 15 tonnes surmontés d'un écran de 40 mètres carrés sillonnent depuis le début du Mondial les zones urbaines sensibles

l'on Maryse Ewanje-Epée, athlète et responsable des sports à la mairie. Il avait été envisagé de louer un écran géant capable d'attirer les jeunes adolescents sur les bords de Marne mais son coût (150 000 francs par jour) ajouté aux droits de retransmission à reverser au Groupement français des radiodiffuseurs, 75 000 francs par jour, a coupé court au projet.

GRATUITÉ TOTALE La ville avait donc accueilli avec bonheur, le 21 avril, le communiqué du ministère annonçant qu'une caravane dotée d'un écran pouvait s'arrêter dans les ZUS. D'autant que tout est gratuit : un accord entre la société ISL, chargée de gérer les droits marketing de la Fédération internationale de football, et le ministère de la jeunesse et des sports évite de payer les droits de retransmission ; le matériel technique est financé notamment par France Télécom, la fondation Française des jeux, et le ministère, à hauteur de 15 millions de francs. Le 25 avril, le dossier de candidature de Noisy-le-Grand était envoyé. Et retenu.

Malheureusement, le ministère n'a officiellement donné son feu vert à la ville que début juin. Trop tard. Les tracts annonçant l'organisation du Mondialito avaient déjà été distribués dans les écoles, les maisons de quartier, les clubs de jeunes et les centres agréés. La sobriété de bénévoles avait déjà recruté les jeunes des cités repérés en sillonnant les terrains de jeu et les trente-deux équipes constituées depuis le 15 mai. Le Mondialito sur les rails pour les plus jeunes, il fallait faire prendre le train en marche aux plus âgés dans un délai record. Une gageure, d'autant que la pub du ministère n'est parvenue à Noisy-le-Grand qu'à peine trois jours avant l'installation de la caravane.

Du coup, à 20 h 30, une cinquantaine d'adolescents seulement avaient fait le trajet des cités de Mont-Est, des Arcades et de Pavé-Neuf pour assister à la retransmission d'Italie-Cameroun.

Florence Amalou

France Télécom ne fait pas que du social

Partenaire de l'opération « Ecrans du monde 98 », France Télécom est surtout l'opérateur officiel de la Coupe du monde dans le domaine des télécommunications (voix, images, données). Pour assurer cette prestation, 2 millions de kilomètres de fibres optiques ont été utilisés, 11 000 prises de télévision et 15 000 lignes téléphoniques ont été posées pour équiper les stades, les centres de presse, les tribunes, etc. Les membres du Comité français d'organisation ont également à leur disposition 1 800 pages, 3 000 talkies-walkies et 1 800 téléphones mobiles. En matière informatique, France Télécom a fourni les réseaux de transmission des données et a hébergé l'un des sites web du CFO, www.france98.com. France Télécom a enfin mis à la disposition du radiodiffuseur hôte (TVRS 98) jusqu'à 70 canaux relayés par 25 satellites.

quise un sourire. Sur le terrain, c'est la fête. A l'instant où les « copains du Pavé-Neuf » - l'un des quartiers « sensibles » de Noisy-le-Grand - se précipitent sur la pelouse pour porter en héros leur « reggae boy », Marcelo Salas marque pour le Chili contre l'Autriche. Les enfants jettent un œil sur le « vrai » match de la « vraie » Coupe du monde qui est retransmis sur l'écran géant installé à quelques mètres de leur terrain. Mercredi 17 juin, la caravane des « Ecrans du monde 98 » était en effet de passage dans la banlieue est de Paris. Elle a amené les joueurs

(ZUS) de l'Hexagone. Leur vocation : apporter aux jeunes qui n'ont pas la possibilité d'assister aux matches dans les stades « un peu de cette Coupe du monde qui leur est tellement proche et si lointaine », indique Gilles Smadja, chef de cabinet de Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, partenaire des « Ecrans du monde ». Un million de Français sont censés assister à ces retransmissions gratuites et en direct, en région parisienne, en Rhône-Alpes, en Alsace-Lorraine et dans le sud du pays.

« L'idée n'étant pas de mettre des grandes télévisions dans les cités », les organisateurs ont demandé aux villes candidates d'intégrer les écrans à un projet local, sportif ou culturel. Le service des sports de la ville de Noisy-le-Grand qui travaillait depuis novembre sur le Mondialito peinait à financer une animation adaptée aux plus âgés, « qui ne sont pas des gosses et qu'on ne fait pas bouger comme ça », se-

La photographie d'Hugues de Wursterberger des quatre membres de cette famille marseillaise, Afrique du Sud - Danemark n'en interesse qu'un. Facile de deviner lequel.

● SÉCURITÉ : le maire de Toulouse, Dominique Baudis (UDF-FD), à la demande duquel la Fête de la musique dans la Ville rose a été reportée du dimanche 21 juin au 11 juillet, a estimé jeudi 18 juin que Jack Lang, en qualifiant de « stupidité » cette décision, faisait « la démonstration qu'il est loin des réalités ». « Avant de parler, il devrait prendre conseil auprès de M. Chevènement, ministre de l'Intérieur, M. Trautmann, ministre de la culture, et M. Malvy, président du conseil régional (Midi-Pyrénées), qui ont soutenu ma décision de reporter la Fête de la musique », a-t-il ajouté.

● Raymond Barre, maire (apparenté UDF) de Lyon, ville qui doit accueillir le match Etats-Unis-Iran dimanche 21 juin, a déclaré, jeudi 18 juin, n'avoir « pas beaucoup d'inquiétudes » pour cette rencontre : « Ce match pourrait être du même type que le fameux match de ping-pong entre l'équipe de Pékin et l'équipe américaine » qui « a ouvert la voie à la reprise du dialogue » entre les deux pays, a déclaré M. Barre sur LCI.

Le Grec a une forte tendance à ne pas vendre à l'intérieur ce qu'il expose en vitrine

PAROLES DE ZINC LUC ROSENZWEIG

Chez les Grecs

AVOUIONS-LE, ce soir, nous fûmes un choix erroné. Comme il était délicat de regarder le match France-Arabie saoudite dans notre établissement habituel, où l'on nous considère déjà comme une sorte de Monsieur Brun égaré parmi les echte Brusseloirs (vrais Bruzellois), nous nous mîmes en quête d'un terrain neutre pour voir et complimenter l'équipe de France. Notre attention fut attirée par une pancarte apposée sur la devanture d'un restaurant grec à l'enseigne d'Apollon, qui proposait comme menu spécial Coupe du monde composé de « petits os garnis frites et salade plus un verre de vin » pour la somme très raisonnable de 275 francs belges, moins de 50 francs français. Une aubaine pour qui aime les « petits os », dénomination pure belge du travers de porc grillé et croustillant. Nous franchîmes donc le seuil de cet établissement avec le doux espoir de nous retrouver dans l'ambiance ensoleillée de l'île de Corfou, dont le tenancier des lieux prétend être originaire (« Roses blanches de Corfou, chaque nuit je pense à vous, roses blanches, roses blanches... »). C'était oublier que le Grec, à de notables mais rares exceptions près, a une forte tendance à ne pas vendre à l'intérieur ce qu'il expose en vitrine. Et que nous nous trouvâmes dans l'ambiance sinistre d'une salle de restaurant emplies de répliques en plâtre des dieux antiques, et qu'en fait de paroles de zinc, il n'y avait là à recueillir que des borborogynes proférées en grec par quelques habitués belgo-hellènes sifflant leur ouzo. Les « petits os » étaient tout juste passables, comme le récepteur de télévision renvoyait une image tremblotante des exploits des hommes d'Alain Jacquart. Nous nous apprêtions à sombrer dans une profonde mélancolie lorsqu'une vieille connaissance fit une entrée toutrouante. C'était Fred, le charcutier flamand du coin de la rue qui venait de fermer boutique. « Ça, ah oui, les Français, ça est une bonne équipe ! D'ailleurs, Raymond-la-Science, il ne fait pas des frites sur les Bleus à la télé, c'est pas comme les Reds-Duvel [les « Diables rouges » belges] qui nous font la peur. Raymond-la-Science, c'est l'inusable Raymond Goethals, septante-quatre ans, ancien entraîneur de l'équipe nationale et de l'Olympique de Marseille champion d'Europe. Il officie pendant le Mondial comme consultant à la télévision flamande, en parlant le néerlandais avec un accent bruxellois aussi prononcé qu'en français. Cela donne donc un poids à ses jugements à l'emporte-pièce ponctués par des « tu sais » qui découragent toute contradiction. Et puis, conclut notre charcutier : « Il est bien plus malin que Topie, notre Raymond. On avait voulu lui donner une chouette villa à Marseille. Il a dit : " Non, moi je reste à l'hôtel ". Et qui c'est qui qu'il a été en taule ? »

SUR LES ÉCRANS DU MONDE UNE TÉLÉVISION PAR JOUR

Les Suédois sont plutôt derrière les Danois

COMMENT mieux aborder une épreuve dont on est absent que par une rétrospective des exploits d'antan ? Les téléspectateurs suédois furent donc conviés, un dimanche soir en prime time, à « revisiter » la Coupe du monde 1994. Des buts, des hymnes, des drapeaux bleu et jaune, une dramaturgie à la hauteur de la troisième place suédoise : la télévision publique offre un feu d'artifice avant même le premier coup de sifflet du Mondial en France. De quoi attiser les regrets d'une élimination sans gloire des Scandinaves, en phase qualificative, au profit de l'Ecosse et de l'Autriche. Même le candidat du cru à la présidence de la Fédération internationale de football (FIFA), Lennart Johansson, dut s'avouer battu deux jours avant le coup d'envoi de la Coupe du monde. Les amateurs suédois de football - et ils sont nombreux ! - ont, décidément, le moral en berne. Ce qui ne les empêche pas de suivre les matches devant le petit écran, tous retransmis en direct.

Is furent 13 million, sur une population totale de 8,8 millions d'habitants, à regarder le Brésil battre, au premier jour, les vaillants Ecossais. Depuis, les taux d'audience par match se sont un peu tassés. Mais la télévision publique SVT et sa rivale privée TV4 redoublent d'efforts pour rendre l'épreuve attirante. Ainsi assiste-t-on au défilé sur les plateaux des « héros » de 1994, les Tomas Brodin et autres Martin Dahlin, invités d'honneur d'un jour chargés de donner leurs commentaires sur les rencontres. Les chaînes ont également dépêché leurs équipes de journalistes en France. Au rayon innovation, la palme va à TV4, qui s'est offert les « droits exclusifs » d'exploitation

d'un système israélien fort sophistiqué permettant de revivre une action en trois dimensions. SVT et TV4 se sont répartis de longue date les droits de retransmission des matches, sans passion excessive cette année : la France, l'Argentine et l'Angleterre pour la chaîne privée ; le Brésil, l'Allemagne et la finale à sa concurrente publique.

Le fan scandinave de foot ayant horreur du vide, il lui faut bien se trouver une équipe à soutenir, à défaut du onze national. En bons Nordiques, nombreux sont ceux qui ont jeté leur dévolu sur les pays voisins et cousins, plus chanceux : le Danemark et la Norvège. Mais lequel des deux choisir ? Les commentateurs du petit écran restent relativement neutres. Néanmoins, à en croire la presse tabloïd, une majorité de Suédois rêvent d'une élimination rapide des Norvégiens. Explication du quotidien du soir *Aftonbladet* : « Nous sommes jaloux d'eux ! », de leurs succès sportifs et de leur pétrole. Les Danois, au moins, ont eu la courtoisie de perdre contre la Suède un match amical de préparation au Mondial (3-0). Ne sont-ils pas, en outre, entraînés par un enfant du pays, Bo Johansson ?

Maigre consolation pour les orphelins suédois du foot. Qu'importe, les hommes politiques y vont de leurs commentaires dans les médias sur l'issue de la Coupe. Le premier ministre social-démocrate Göran Persson table sur une finale opposant la France à l'Italie. Quant au chef de l'opposition, Carl Bildt, il déclara croire en une victoire... de la Suède ! Démagogie, trait d'humour ou carence informative ?

Antoine Jacob, à Stockholm

INTERNET www.lemonde.fr/cgi-bin/EdelForum/forum1.pl

S'il restait un doute sur la rapidité des liens qui se tissent sur la Toile entre des personnes qui ne se seraient jamais adressés la parole sans le développement de ce média, il aurait été levé jeudi 18 juin. Quelques minutes après la victoire de l'équipe de France sur celle d'Arabie saoudite, un message tombait sur le forum ouvert par *Le Monde* à l'occasion du Mondial. « Postée » par un

Brésilien, la missive disait : « Je suis enchanté, vous avez très bien joué. » Il ajoutait, impitoyable : « C'est marrant que Zidane, le meilleur joueur de la France, ait reçu un carton rouge. » Et sans le moindre smiley, ces petits signes - comme => pour marquer l'humour - qui ajoutent une touche légère à un propos qui pourrait être interprété comme une provocation.



ège rabie saoudite aréfié n'importe ANIMATEURS... rsonne, tenter \$ d'une à gaz PAS NE LAMERIS... tel . le es, nd tu- en sur -a- au- si- en- de -et- an- re- ide nts en- de int de lie sser on- qu- i de itio- tire- ge- ntre 'n'y ' les mps, i cas surs, Jore i que i été trait e qu. 'n de ch. » rain uin, ters.

Marseille veut « sécuriser » la fête

Traumatisée par les heurts entre hooligans anglais et jeunes des quartiers nord, la ville joue gros avec le concert du Prado, le match Pays-Bas - Corée du Sud et la Fête de la musique

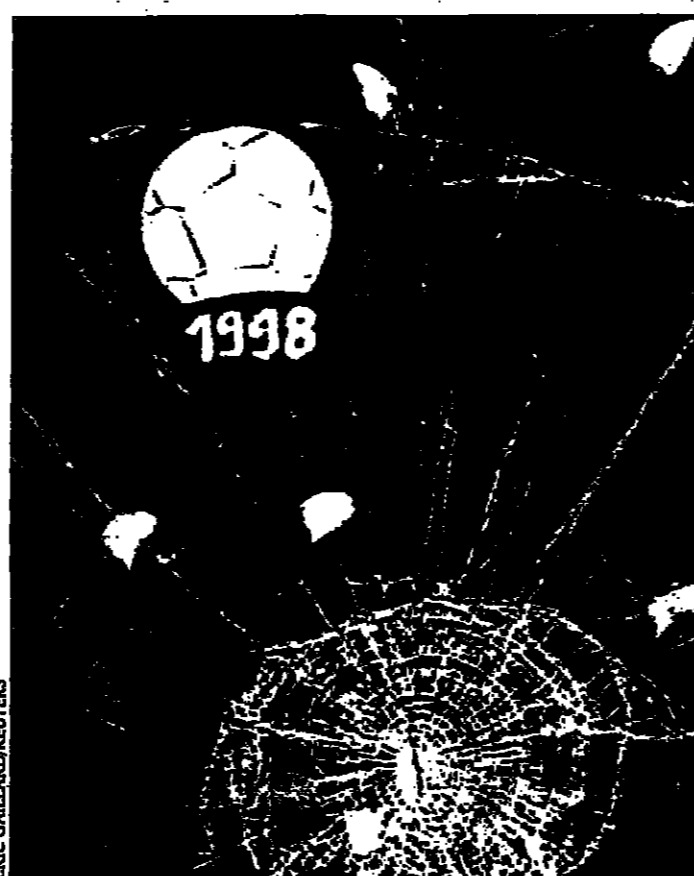
TOUTES les autorités de Marseille - police, gendarmerie, procureur général, municipalité, CFO et préfet de région - ont tenu une conférence de presse commune, jeudi 18 juin, pour présenter le dispositif de « sécurisation » mis en place pour le match de samedi entre les Pays-Bas et la Corée du Sud. Les heurts entre hooligans anglais et supporters de la Tunisie les ont en effet traumatisés. Parfois accusés d'avoir sous-estimé les risques, elles doivent désormais essayer de faire en sorte que chaque match de la Coupe ne provoque pas cette sorte de couvre-feu, spontané ou forcé, qui met la ville en état de siège alors qu'on annonçait l'état de fête.

La voie est étroite pour le préfet de région, Jean-Paul Proust, chargé de veiller à la sécurité des personnes, des biens et des matches, mais qui subit les pressions des commerçants, des bistrots et de leurs associations, et plus encore de la mairie. Car si la fête ne renait pas de ses cendres dès ce troisième match, les efforts considérables consentis par la ville pour cette Coupe seraient mis à bas. Et l'opération de réhabilitation de l'image de Marseille - obsession des décideurs - aurait échoué. Autant dire que la municipalité de Jean-Claude Gaudin, qui a énormément misé sur l'événement, joue très gros ce week-end dont les trois soirées sont occupées par un grand concert sur les plages du Prado, vendredi soir, le match samedi soir, et la Fête de la musique, pour le moment maintenue, dimanche. Le tout, en présence de 9 200 Néerlandais répertoriés par le CFO, ce qui signifie autour de 25 000 en ville, et de 3 800 Coreus ou un peu plus, dont personne ne craint les excès.

Outre un renforcement sérieux de la présence policière, en parti-

culier autour du grand écran des plages du Prado, finalement maintenu mais où les supporters seront séparés par un barrière, la mesure la plus spectaculaire est la restriction de la vente d'alcool : elle est prohibée dans les bars - et non dans les restaurants - après minuit et la vente à emporter est interdite de vendredi midi à dimanche, minuit. Selon Daniel Herbet, directeur départemental de la sécurité publique, ce sont « les baneries collectives qui provoquent ce genre d'événements ». La mesure sera d'ailleurs annoncée en néerlandais dans un dépliant diffusé aux péages d'autoroute, dans les gares et les aéroports. Toutefois, un rapide tour dans les bars de la ville laisse supposer que cette interdiction sera faiblement respectée...

« IL S'ONT COMPRIS ». Il est toutefois un élément majeur de la tranquillité publique que personne ne maîtrise, c'est la façon dont les supporters néerlandais - dont le préfet de police a souligné avec insistance qu'ils étaient « non racistes » et beaucoup plus pacifiques que les hooligans anglais - seront accueillis, et en particulier par les jeunes Marseillais qui ont pris part aux bagarres avec les hooligans. Car après tout, sur les 31 personnes incarcérées depuis lundi, il y a quand même 15 Britanniques et 16 Marseillais. « Ça va très très bien se passer », expliquait cependant un jeune homme au pied d'une cité et il ajoutait : « D'autant qu'après les Anglais, les autres, ils ont compris ! ». Une mère de famille, militante associative, insistait aussi sur les consignes de calme qu'elles et ses amies faisaient circuler en direction des jeunes qui, à ses yeux, se considéraient « un peu comme les gar-



Devanture de bar marseillais, pendant les affrontements qui ont opposé le 15 juin hooligans anglais et jeunes des quartiers.

diens de Marseille ». Un animateur de centre social pensait lui aussi que la soirée de samedi serait plus tranquille.

Convoqué pour concertation, ainsi que d'autres animateurs, à l'hôtel de police par l'unité de prévention urbaine, jeudi soir, un éducateur s'apprêtait à s'y rendre, en espérant que ce serait utile. Mais en faisant verbeusement remar-

quer que, une fois encore, on faisait appel aux gens de terrain « après l'incendie », sans avoir voulu les entendre avant. Un de ses collègues, assez remonté, avait d'ailleurs annoncé qu'il ne se rendrait pas à cette réunion, fatigué d'être oublié quand tout va bien et utilisé quand on sent des risques.

Michel Samson, à Marseille

« La police a été efficace et n'a pas été débordée »

Jean-Paul Proust. Le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'explique sur les incidents

« Après les incidents de Marseille, le dispositif policier a été critiqué. Estimez-vous qu'il a été défiant ?

- Ces critiques, émises notamment dans votre journal, sont injustifiées. Les forces de l'ordre ont fait un travail considérable. La police a été efficace. Elle a limité les affrontements entre Anglais et Marseillais. Il suffit de regarder le bilan. Sur les quarante-huit personnes conduites à l'hôpital, seul un Anglais a été blessé sérieusement ainsi qu'un policier. Les dégâts sur les magasins sont évalués à 1 million de francs. Ce n'est pas le bout du monde. Vous savez, Marseille était un chaudron, du fait de la présence des Anglais mais aussi de jeunes Marseillais. Même si un dispositif est toujours perfectible, la police n'a pas été débordée.

- N'a-t-elle pas tardé à intervenir ?

- L'intervention n'a pas été tardive. Elle a été, au contraire, immédiate. Dimanche soir, les brigades anticriminalité (BAC) ont fait un travail exemplaire. Elles ont arrêté soixante-quatre personnes en flagrant délit. C'est un bilan très positif. Encore une fois, les forces de l'ordre ont rempli à 100 % les missions essentielles qui leur avaient été confiées. Malheu-

reusement, les côtés positifs n'ont pas été assez soulignés. Il n'y a pas eu d'incidents dans les tribunes et le stade a été évacué sans problème. Nous avions mobilisé mille six cents policiers et gendarmes pour ce match, soit six cents de plus que pour un rencontre OM-PSG.

- Mais les incidents les plus graves ont eu lieu la veille... Les journalistes ont pu constater que la police était débordée. A ce moment-là, les effectifs étaient-ils suffisants ?

- Il y avait huit cents policiers et gendarmes. Il n'est pas nécessaire d'avoir davantage de CRS ou de gendarmes mobiles car ils sont relativement statiques en raison de leur équipement. En revanche, c'est l'un des enseignements à tirer de ces événements, il faut davantage d'unités d'intervention rapide, comme les BAC. En accord avec le ministre de l'Intérieur, nous aurons des renforts. Notre objectif est de disposer de nombreux petits groupes de policiers, venus de Nice et de Montpellier. Ils seront à même d'intervenir dans le secteur qui s'étend des plages au Vieux-Port.

- Des jeunes Marseillais ont participé aux actes de violence et de vandalisme. Les autorités n'ont-elles pas sous-estimé la réaction des quartiers « sensibles » ?

- C'est un fait certain : les hooligans n'ont pas été les seuls à participer à ces violences. Quelques centaines de jeunes sont descendus des quartiers nord. Du reste, sur les cent deux personnes arrêtées, près de la moitié sont des Français, souvent mineurs. Je n'avais pas sous-estimé ce risque. Toute la difficulté consistait à séparer les deux camps. Concernant les hooligans, les policiers britanniques ont été surpris de constater que la plupart des personnes arrêtées, à trois exceptions près, ne figuraient pas dans leurs fichiers.

- Il est possible que l'équipe d'Angleterre revienne à Marseille au moment des demi-finales. Dans ce cas, quels changements apporteriez-vous au dispositif ?

● LA PHRASE DU JOUR
« La Fédération internationale de football a une autorité que n'a pas l'ONU. Une décision de la FIFA sera appliquée dans les jours qui suivent immédiatement partout, de Ouagadougou à Pékin en passant par New York, alors que des résolutions du Conseil de sécurité traînent depuis des décennies. »

Philippe Séguin, président du RPR, interrogé jeudi 18 juin sur TF 1 avant le coup d'envoi du match France-Arabie saoudite.

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

GROUPE A

104	Brésil	3	2	0	0	6	1
106	Allemagne	2	2	0	0	5	2
108	États-Unis	1	2	0	1	3	3
110	Écosse	1	2	0	1	2	3
236	États-Unis	1	2	0	1	2	3
238	Écosse	1	2	0	1	2	3

▼ CLASSEMENT

Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	
1	Brésil	3	2	0	0	6	1
2	Norvège	2	2	0	0	3	3
3	Écosse	1	2	0	1	2	3
4	Maroc	1	2	0	1	2	5

GROUPE B

114	Italie	3	1	0	0	5	2
116	Autriche	2	2	0	0	2	2
118	Chili	2	2	0	0	3	3
230	Chili	2	2	0	0	3	3
232	Chili	2	2	0	0	3	3

▼ CLASSEMENT

Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	
1	Italie	3	1	0	0	5	2
2	Autriche	2	2	0	0	2	2
3	Chili	2	2	0	0	3	3
4	Cameroun	1	2	0	1	1	4

GROUPE C

120	Danemark	3	1	0	0	7	0
122	France	2	2	0	0	2	2
124	Danemark	2	2	0	0	2	2
126	France	2	2	0	0	2	2
240	France	2	2	0	0	2	2
242	France	2	2	0	0	2	2

▼ CLASSEMENT

Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	
1	France	3	1	0	0	7	0
2	Danemark	2	2	0	0	2	2
3	Ar. Sud	1	2	0	1	1	4
4	Ar. saoud.	0	2	0	0	2	0

GROUPE D

128	Bulgarie	3	1	0	0	3	2
130	Espagne	2	2	0	0	0	0
132	Espagne	2	2	0	0	0	0
134	Nigeria	1	1	0	0	0	0
244	Espagne	2	2	0	0	0	0
246	Nigeria	1	1	0	0	0	0

▼ CLASSEMENT

Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	
1	Nigeria	3	1	0	0	3	2
2	Bulgarie	2	2	0	0	0	0
3	Paraguay	1	1	0	0	0	0
4	Espagne	0	1	0	0	1	2

GROUPE E

136	Mexique	3	1	0	0	3	1
138	Pays-Bas	2	2	0	0	0	0
200	Belgique	1	1	0	0	0	0
202	Pays-Bas	2	2	0	0	0	0
204	Pays-Bas	2	2	0	0	0	0
206	Belgique	1	1	0	0	0	0

▼ CLASSEMENT

Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	
1	Mexique	3	1	0	0	3	1
2	Belgique	1	1	0	0	0	0
3	Pays-Bas	2	2	0	0	0	0
4	Cor. du S.	0	1	0	0	1	3

GROUPE F

140	Yugoslavie	3	1	0	0	2	0
142	Yugoslavie	3	1	0	0	2	0
210	Allemagne	2	2	0	0	0	0
212	Allemagne	2	2	0	0	0	0
214	Allemagne	2	2	0	0	0	0
216	Allemagne	2	2	0	0	0	0

▼ CLASSEMENT

Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	
1	Allemagne	3	1	0	0	2	0
2	Yugo.	3	1	0	0	1	0
3	Iran	0	1	0	0	1	0
4	États-Unis	0	1	0	0	1	0

GROUPE G

150	Roumanie	3	1	0	0	2	0
152	Roumanie	3	1	0	0	2	0
220	Roumanie	3	1	0	0	2	0
222	Roumanie	3	1	0	0	2	0
224	Roumanie	3	1	0	0	2	0
226	Roumanie	3	1	0	0	2	0

▼ CLASSEMENT

Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	
1	Angleterre	3	1	0	0	2	0
2	Roumanie	3	1	0	0	1	0
3	Colombie	0	1	0	0	1	0
4	Turquie	0	1	0	0	1	0

GROUPE H

144	Jamaïque	3	1	0	0	3	1
146	Japon	2	2	0	0	1	0
208	Japon	2	2	0	0	1	0
210	Argentine	1	1	0	0	1	0
212	Argentine	1	1	0	0	1	0
214	Argentine	1	1	0	0	1	0

▼ CLASSEMENT

Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	
1	Croatie	3	1	0	0	3	1
2	Argentine	3	1	0	0	1	0
3	Japon	0	1	0	0	1	0
4	Jamaïque	0	1	0	0	1	3

LES BUTEURS

1	HENRI (France)	3
2	SALAS (Chili)	3
3	VIEN (Italie)	3
4	HERNANDEZ (Mexique)	2
5	ADEPOU (Nigeria)	2
6	BIAGGIO (Italie)	1
7	BATISTUTA (Argentine)	1
8	BEBETO (Brésil)	1
9	BURLEY (Écosse)	1
10	CESAR SAMPAO (Brésil)	1
11	COLLING (Écosse)	1
12	DI BIAGIO (Italie)	1
13	DUGARRY (France)	1
14	EARLE (Jamaïque)	1
15	EGGEN (Norvège)	1
16	H. FLO (Norvège)	1
17	HA SEON-JU (Corée du Sud)	1
18	HADDA (Maroc)	1
19	HADJI (Maroc)	1
20	HIERRO (Espagne)	1
21	LIZARAZU (France)	1
22	TREZEGUET (France)	1

et 20 autres auteurs d'un but.

CONTRE LEUR CAMP

1	BOYD (Écosse)	1
2	CHIPIO (Maroc)	1
3	ISSA (Arabie saoudite)	1

Une ligne de bagages conçue pour lui, inventée par

NE

Handwritten text at the bottom of the page, possibly a signature or a note.